Lucien LÉONARD
du Cercle Littéraire
«LÈS RÈLÎS NAMURWÈS»

UN LITTÉRATEUR WALLON DU CANADA l'abbé J.-J. PIROT

Préface : F. ROUSSEAU
de l'Académie royale de Belgique

UN LITTÉRATEUR WALLON DU CANADA

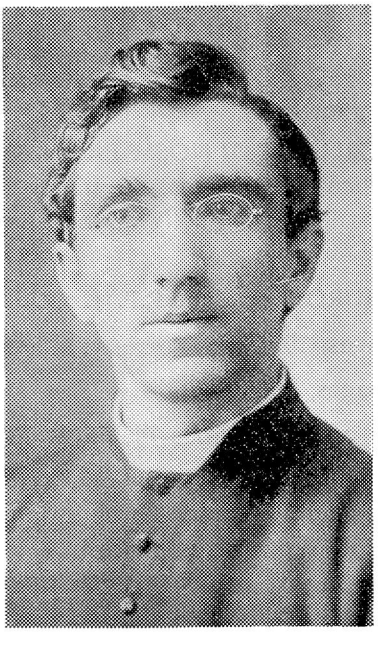

Abbé Jules-Joseph PIROT

(Photo Gordon, 2327 St Catharine St, Montréal)

Cette photo date sans doute de son arrivée au Canada en Décembre 1903.

Du même auteur :

— **ONE SAYE DI CREUJÈTE DI NOSSE PATWÈS**
étude grammaticale, 92 pages, 40 francs, chez l'auteur, 84, chaussée de Charleroi, Namur (Wallonie) Belgique.

— **LEXIQUE NAMUROIS (collab. R.P. J. GUILLAUME)**

Tome I, 430 pages, 1964 ;

Tome II, 351 pages, 1966 ;

Tome III (sous presse) : tomes 71, 72 et 73 du Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes, Liège,
en vente chez Paul Gothier, 3, rue Bonne Fortune, Liège : tomes I et II : 350 francs l'exemplaire.

Lucien LÉONARD
du Cercle Littéraire
« Lès Rèlîs Namurwès »

Un Littérateur Wallon
du Canada :

l'abbé Jules-Joseph Pirot

GESVES (NAMUR) 1877 — ESTERHAZY (SASKATCHEWAN) 1955

Préface de F. ROUSSEAU
de l'Académie royale de Belgique,
Président d'honneur du Cercle Royal
« LÈS RÈLÎS NAMURWÈS »

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE TROIS CENTS EXEMPLAIRES SUR VOLUMIC DONT TRENTE HORS-COMMERCE NUMÉROTÉS DE I A XXX ET QUINZE NUMÉROTÉS DE 1 A 15.

PRÉFACE

Voici un livre qui plaira à la fois aux Canadiens et aux Wallons. Il nous fait connaître une figure d'élite, un prêtre missionnaire toujours sur la brèche, dont le cœur, jusqu'à sa mort, restera partagé entre sa patrie d'origine, la Wallonie, et sa patrie d'adoption, le Canada.

Ce prêtre fut aussi un auteur littéraire, il a écrit en wallon et en français, voire en anglais et en hongrois.

Dans l'avant-propos, il est question d'une exposition ouverte à à Namur en février 1964, exposition originale, dont le succès fut très vif, consacrée à « Deux siècles de littérature dialectale à Namur ».

Parmi les auteurs wallons, une photographie éveilla un réel mouvement de curiosité. Il s'agissait d'un aumônier militaire canadien, de la Guerre 1914-1918.

Il portait un nom bien connu dans les Lettres wallonnes, **Jules-Joseph Pirot,** en littérature **J. Porti.** Cependant sa vie restait pleine de mystère. On savait peu de chose de lui ! Le vœu fut émis alors de voir paraître une monographie détaillée qui ferait revivre, sous ses divers aspects, cette physionomie si attachante et néanmoins restée énigmatique à de nombreux points de vue.

Cette tâche, qui s'annonçait hérissée de difficultés, a été entreprise et menée à bonne fin par le Colonel pharmacien Lucien Léonard. Son livre nous apporte le résultat de ses recherches, lesquelles furent menées avec une véritable ferveur.

Il faut cependant savoir que le Colonel Léonard est auteur wallon et vice-président d'un cercle littéraire dialectal très coté : *Lès Rèlîs Namurwès,* dont je parlerai plus loin. Dans le domaine philologique, il publie actuellement, avec la collaboration du R. P. Guillaume, professeur aux Facultés universitaires de Namur, un **dictionnaire wallon,** réalisé suivant une conception neuve, originale et qui se révèle particulièrement exhaustive, sous le titre : **Lexique Namurois. Classement idéologique.** Deux volumes ont déjà paru, qui représentent près de 800 pages dans le format grand in-8. Une œuvre monumentale assurément ! Déjà très appréciée des philologues, elle fait la joie de tous les régionalistes. La vie traditionnelle, la mentalité populaire y apparaissent avec un relief saisissant. Richesse documentaire étonnante et insoupçonnée jusqu'ici !

M. Léonard se trouvait tout désigné pour retracer la carrière, ressusciter la personnalité d'un auteur wallon de la classe de Jules Pirot, et, comme il ne fait jamais rien à moitié, son enquête préliminaire, pour établir cette biographie sur des bases solides, a été poussée à fond. Aucune source d'information n'a été négligée ; l'enquête orale auprès des contemporains, encore en vie, a été étendue aussi loin que possible et menée avec infiniment de délicatesse.

Sur certaines périodes de sa vie, J. Pirot se montrait d'une discrétion complète. Le croirait-on ! Ce sont les circonstances de son départ pour le Canada qui ont été les plus difficiles à établir et encore subsiste-t-il quelques points d'interrogation.

Issu d'un milieu campagnard fort modeste, J. Pirot s'est toujours senti « peuple » et ses sympathies allaient, avant tout, au peuple. Pour lui, le wallon possédait une importance sociale. A cette époque où l'instruction obligatoire n'existait pas en Belgique, où le nombre des illettrés était grand, c'est en dialecte seulement que l'homme du peuple pouvait exprimer le fond de sa pensée. J. Pirot a souffert, certainement, du mépris que portaient au wallon les classes dirigeantes du Namurois, lui qui le parlait de naissance et à merveille, qui en connaissait toutes les finesses.

Jules Pirot semble avoir eu très tôt la vocation sacerdotale. En 1895, il terminait ses humanités au Petit Séminaire établi dans l'ancienne et majestueuse abbaye norbertine de Floreffe, illustrée par de grands souvenirs. Il y avait en lui un besoin de se donner, il éprouvait un immense désir de servir, une volonté d'apostolat. Il se sentait une vocation de missionnaire. A cette époque, dans la Belgique wallonne, il n'existait pas de congrégation religieuse préparant aux missions, s'occupant de la formation des missionnaires. Il entre dans la congrégation de Scheut, où la plupart des membres étaient flamingants. Wallon cent pour cent, il s'y sentait mal à l'aise. Il eut la nostalgie de son village natal, de son Condroz si pittoresque. C'est à cette époque qu'il a conçu l'idée d'écrire des contes wallons. Dieu sait au prix de quel courage, il se maintint à Scheut de 1895 à 1900. En septembre de cette dernière année, il quittait le couvent. Ses supérieurs jugeaient qu'il n'avait pas de vocation missionnaire. Il entre alors dans un autre centre de préparation aux missions, à l'abbaye de Saint-André, près de Bruges. Il n'y fut pas plus heureux. Milieu très conformiste à n'en pas douter, on ne le comprit pas. On le considère comme « un révolutionnaire ». Voilà le grand mot lâché ! A mon avis, il explique tout le problème Pirot pendant ces années.

Il revint au pays. A Namur, il cherche en vain à entrer au Grand Séminaire. Comme le pense M. Léonard, le cas de Jules Pirot doit être « repensé » dans l'atmosphère troublée de ce début de siècle.

En effet, il existe à ce moment dans le clergé, un fort courant issu de l'Encyclique Rerum Novarum (1891). Les masses ouvrières se trouvent en grand danger d'être déchristianisées. Trop longtemps négligées, et livrées à elles-mêmes, elles passent au Socialisme, (fondé en 1885) dont le succès s'affirme grandissant. Aussi la démocratie chrétienne naît et cherche à se développer. Dans le diocèse de Liège, les idées « très en flèche » de l'Abbé Pottier, professeur de théologie au Grand Séminaire, obtiennent un réel succès auprès du jeune clergé. L'Abbé Pottier est épaulé par le grand historien catholique Godefroid Kurth, professeur à l'Université. Mais la résistance se révèle vive. Tous les « beati possidentes » s'insurgent. Le diocèse de Liège a vécu, à cette époque, un véritable drame. Il n'est pas douteux que celui-ci a eu des répercussions dans le diocèse de Namur. Mais les esprits réactionnaires y étaient tout-puissants : « le féodal pays de Namur » disait Godefroid Kurth. Dans le monde des conservateurs, les prêtres démocrates étaient considérés comme des « révolutionnaires ». Les idées de l'Abbé Pottier (lequel dut s'exiler et devint Monseigneur Pottier à Rome), ces idées, qui paraissaient tellement d'avant-garde, sont aujourd'hui non seulement admises, mais bien dépassées dans les milieux catholiques.

Par tout ce que nous savons de lui, Jules Pirot, nature généreuse et enthousiaste, fut un démocrate chrétien dans le sens le plus élevé et le plus complet du mot.

Non admis au Grand Séminaire, ayant reçu les ordres mineurs à Scheut et portant la soutane, Jules Pirot a vécu deux années à Namur en donnant des leçons de latin. Etabli dans la paroisse de Saint-Nicolas, la plus populaire, la plus pauvre de la ville, il seconde le clergé en s'occupant des œuvres paroissiales. Il s'y dévoue corps et âme.

Ses années namuroises sont marquées par une activité littéraire. Oeuvres françaises : trois pièces inspirées du climat social de l'époque, comme le souligne M. Léonard. A noter qu'elles furent imprimées chez Jacques Godenne, qui en supporta vraisemblablement les frais. C'était un maître imprimeur de Namur, ami de l'abbé Pottier et gagné à ses idées. Une œuvre dialectale : *Contes wallons. Les Fauves da nosse vîye mére.*

Il n'avait pas songé à les publier, mais il eut la bonne fortune d'entrer en relation avec l'avocat Alexandre Gérard, un des rares intellectuels namurois qui s'intéressait au wallon et, qui plus est, le défendait par la plume et la parole. A remarquer que l'auteur ne signe pas de son nom. Il adopta l'anagramme de Pirot : *Porti,* vraisemblablement ment destiné à créer l'analogie avec *por ti,* pour toi, comme le pense M. Léonard. Plus tard, au Canada, il utilisera un autre anagramme *Topri : tot pri,* tout pris ?

En quittant sa chère Wallonie pour le Canada, Jules Pirot lui laissait un petit chef-d'œuvre. Il ne s'est pas douté, un seul instant, que l'apparition de ses contes wallons constituerait une date dans l'histoire de la littérature dialectale namuroise. Jusqu'alors, celle-ci avait adopté comme genres : la chanson, la pièce de théâtre, et s'y était tenue presque exclusivement. C'est *Porti* qui a révélé les **possibilités artistiques de la prose wallonne.** Un bon juge, Lucien Maréchal, l'a proclamé et à juste titre.

Jules Pirot trouvera sa voie au Canada. Il y débarque en décembre 1903. Sur la recommandation du curé de Saint-Nicolas et un certificat blanc de l'évêché de Namur, il est admis au Grand Séminaire de Montréal. En juillet 1904, il reçoit la prêtrise.

Au Canada, c'était l'époque de l'émigration à outrance. Des milliers de pauvres gens arrivaient de tous les pays d'Europe. L'évêque envoya le jeune prêtre à Kaposvar, un des centres d'immigration dans les plaines immenses de l'Ouest. On y parlait dix-sept langues. Le nom même de la localité était hongrois.

Jules Pirot put donner toute sa mesure. Apostolat admirable, qui devait durer un demi-siècle, nous en trouvons l'évocation dans le beau livre de M. Léonard. Relevons qu'il avait le don des langues et que bientôt il se révèle polyglotte accompli. Il prêchait en anglais, confessait en cinq langues. Il rédigea même un catéchisme en hongrois. Cependant sa fidélité au wallon restait inébranlable. Il proclamait le wallon la plus belle de toutes les langues ; c'était la langue de sa mère, de sa famille. Il avait fait venir à Kaposvar des parents, des villageois de Gesves. Cette localité était renommée comme village de maçons. Dans cette région du Canada, on ne construisait qu'en bois. Les maçons de Gesves élevèrent à Kaposvar une église en pierre.

Pendant les loisirs forcés que lui laissaient des hivers interminables, Jules Pirot s'occupait à écrire. M. Léonard nous parle de deux romans en français et une œuvre de propagande en anglais. Evidemment sa langue usuelle avec ses parents, ses compatriotes de Gesves, restait le wallon.

Cependant, à Namur, le temps avait marché, une nouvelle génération, que n'avait pas connue Jules Pirot pendant ses tristes années namuroises, était montée ; une génération différente de la précédente, fervente des choses du terroir, pratiquant un régionalisme de bon aloi et qui considérait le dialecte comme un élément du patrimoine culturel. En 1909, naissait le cercle *Lès Rèlîs Namurwès* qui s'assignait la tâche de rechercher la qualité dans la production dialectale, en d'autres termes d'élever le wallon à la dignité d'une langue littéraire et qui y a réussi.

Ici, que nos amis Canadiens ne se méprennent pas. Cette efflorescence contemporaine de la littérature dialectale n'est nullement dirigée contre la langue française. Au XIIIe siècle, de leur propre volonté, les Wallons ont adopté, au dessus de leurs dialectes romans, le parler de l'Ile de France, devenu une langue littéraire et, depuis sept siècles, n'ont cessé de lui rester fidèles. Ils tiennent au français comme à la prunelle de leurs yeux. Mais, à côté du français, leur sensibilité aime laisser une place au dialecte, qui se prête si heureusement à l'expression de tout ce qui touche à la vie locale et populaire. Littérature dialectale et Littérature française se meuvent sur des plans différents ; loin de s'exclure ou de se combattre, elles font au contraire très bon ménage. Les Wallons considèrent la littérature dialectale comme un **enrichissement de leur romanité.**

Chez les *Rèlîs Namurwès,* l'œuvre de J. Porti, considérée comme un chef-d'œuvre, était tenue en très haute estime. M. Léonard nous raconte comment le secrétaire et le président sont parvenus à renouer des liens avec le lointain missionnaire. Pour celui-ci, ce fut certainement une grande joie de se sentir compris, admiré, aimé dans son pays d'origine.

En 1950, ses amis namurois lui fournirent l'occasion de publier un nouveau volume : *Contes dau lon èt did près,* avec une préface de Joseph Calozet président des *Rèlîs.* Ce plaisant volume contient une seconde édition revisée des *Fauves da nosse vîye mére* et une série de « **contes canadiens** » réellement vécus par l'auteur. L'œuvre est dédiée *A mès fréres, tos lès curès dè l' Walonîye.*

Jules Pirot est décédé à Esterhazy le 19 septembre 1955. D'un désintéressement complet, il est mort pauvre ; il fut toujours pauvre. Dans le pays de son apostolat, on vouait au « Reverend Father Pirot » une vénération profonde. Ses funérailles furent émouvantes. Aujourd'hui, il repose, au pied du crucifix, dans le cimetière qu'il a fondé, à l'ombre de cette église en pierre, construite par des maçons venus de son village natal.

Dans notre littérature dialectale, l'abbé Pirot restera toujours une personnalité éminente et nous devons remercier M. L. Léonard de nous l'avoir si bien fait connaître.

Félix ROUSSEAU

Membre de l'Académie royale de Belgique

Avant-propos

Parmi les tables de l'Exposition « Deux siècles de Littérature dialectale namuroise », ouverte à Namur en février 1964, figuraient plusieurs vitrines se rapportant à des pays étrangers, dont l'une au Canada. (1)

Ainsi, beaucoup de visiteurs apprirent que, de 1903 à 1955, un prêtre originaire de Gesves, près de Namur, avait, sans oublier sa langue wallonne, aidé ou évangélisé les populations et les émigrants de la Grande Prairie.

Curieuse et attachante figure que celle de l'abbé Pirot ! Lent cheminement de la grâce, au long de treize années sur lesquelles, comme intentionnellement, un voile de mystère est jeté ! Etonnante destinée que celle d'un missionnaire faisant paraître en 1903 avant son départ pour le Canada, puis en 1950, deux livres wallons ; sans compter d'autres publications en français, anglais et hongrois. (2)

---

(1) Nous ne pensons pas que l'on puisse parler de migration wallonne au Canada, semblable à celle qui amena, vers le milieu du XIXe siècle, dans le Wisconsin des groupes importants de familles, originaires, pour la plupart, du Nord de la province de Namur. Green Bay est resté, depuis le siècle dernier, le centre d'un noyau wallon bien vivant.

Dans **Le Coq Wallon** de février 1966, seul journal belge d'expression française en Amérique du Nord, **F. Chermanne** cite les chiffres de l'immigration belge en Amérique : 104.000 immigrants de 1820 à 1910, 62.000 de 1910 à 1950, 10.000 environ depuis lors.

Mentionnons, avec **Robert Goffin** dans le **Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique** (Tome XLIII, n° 1, 1965), le texte du monument élevé à New-York en 1924, à l'occasion du Tricentenaire de la ville : « En mémoire des Colons Wallons qui vinrent en Amérique avec le Nieuw Nederland sous l'inspiration de Jesse de Forest, d'Avesnes, dans le comté de Hainaut, une des XVIII provinces » ; le premier gouverneur de New-York ayant été le **Wallon Pierre Minuit.**

Au sujet des précédentes migrations wallonnes, vers la Pologne et la Silésie (XIe et XIIe siècles), en Hongrie (XIe siècle) et des Quartiers wallons dans les villes allemandes, consulter **La Wallonie, Terre Romane** de **F. Rousseau,** 60 pg. éd. Institut Jules Destrée, Charleroi, 1960.

Au XVIIe siècle, les métallurgistes wallons introduisirent en Suède les méthodes de travail du fer, en usage alors dans nos contrées. Leurs descendants se comptent par centaines en une association qui tient à garder contact, en toutes occasions, avec les provinces d'origine de leurs ancêtres.

(2) Lettre d'André Wautier à Lucien Maréchal, 30-X-1955.

C'est cela qui intriguera M. Félix Rousseau, au cours de ses recherches sur les auteurs namurois contemporains (3). C'est cela qui a intrigué M. Lucien Maréchal ; en 1937, celui-ci a noué contact avec l'abbé Pirot (souvent on dira Father Pirot), auteur wallon toujours aussi enthousiaste. La correspondance suivie, que ces deux hommes ont échangée de 1937 à 1955, a permis de soulever un coin du voile, mais que de points d'interrogation encore ! Et cela au sujet d'un séminariste qui déclare avoir passé quelques années dans une paroisse namuroise avant son départ au Canada (4). Chaînon par chaînon, il faudra reconstituer la trame de cette vie, combien captivante et bien remplie par ailleurs. Et surtout, résoudre cette énigme qui s'inscrit en tête de son premier livre wallon ! **La destinée nous avait conduit tout jeune dans un pays dont nous ignorions complètement la langue et les coutumes.**

« Ceux qui ont vécu loin de la famille, **surtout ceux qui ont quitté la patrie** me comprendront lorsque je leur dirai que bien souvent **là-bas je rêvais du cher foyer absent.**

« C'est ainsi que furent composés les contes qui suivent ; douce souvenance d'un passé tout fait de bonheur et de gaîté. En y travaillant, nous croyions nous retrouver au val où nous sommes né, nous revoyions des visages connus, nous trouvions **un charme infini à nous exprimer dans la langue dont se servait notre mère auprès de notre berceau** » (5).

La carrière de l'auteur wallon, prêtre au Canada, débutait sur une énigme : l'abbé Pirot n'avait pas quitté la Belgique avant son départ pour le Canada en novembre 1903. Alors ?

Peu à peu, détail après détail, les tranches de vie vécues le plus près de nous étant les plus hermétiques, la vie de Jules-Joseph Pirot, et surtout l'histoire de ses premières années, a pu être reconstituée : nous vous la livrons dans sa simplicité.

Avec sa famille, wallonne et canadienne, nous partageons l'honneur pour notre pays, d'avoir envoyé l'un des siens témoigner hautement de la valeur de notre civilisation chrétienne.

---

(3) **F. Rousseau, Propos d'un Archiviste sur la Littérature Dialectale à Namur :** 1re partie (1730 à 1880) dans **Les Cahiers Wallons** 1, 2, 3, 1964, 1 vol. 116 pages — 2e partie (1880 à nos jours) dans **Les Cahiers Wallons** 1, 2, 3, 1965, 1 vol. 88 pages.

(4) Lettre de Jules Pirot à L. Maréchal, 20-I-1938. L. Maréchal a fait à la **Société de Langue et de Littérature wallonnes** deux communications sur l'œuvre de l'abbé Pirot ; l'une le 15-IV-1937, la seconde le 8-V-1939, après avoir repris contact avec le missionnaire canadien.

(5) **Contes Wallons : Lès fauves da nosse vîye (vîe)** mére, cf. Bibliographie pg. 82.

Nous prions nos témoins et nos correspondants, proches et lointains, de trouver ici l'expression de notre gratitude pour les indications, souvent bien précieuses malgré leurs modestes apparences, qu'ils nous ont fournies, autant que les autorités qui nous ont montré tant de bienveillance.

Merci surtout à Monsieur Félix Rousseau dont l'enthousiasme contagieux a éveillé l'idée de ses passionnantes recherches pour nous amener à la découverte de la richesse d'une vie telle que celle de Jules Pirot ; homme courageux, prêtre au grand cœur et fervent wallon.

Mais aussi à S. E. l'Evêque de Namur qui nous envoyait dernièrement ses chaleureux encouragements :

« Voici que je viens de terminer les pages que vous avez écrites sur l'abbé J. Pirot. J'y ai trouvé grand plaisir et je vous félicite pour ce beau travail, écrit avec cœur et grande estime pour ce gesvois devenu canadien ». (Lettre de Monseigneur A.-M. Charue, en date du 17-1-1967).

Biographie

Gesves, commune rurale située à quelques kilomètres au Sud-Est de Namur, accueille Jules-Joseph Pirot le 17 décembre 1877, au n° 52 du quartier dit Grande Commune. Fils de Pierre-Joseph et de Sancerre Martine, il est le cinquième enfant d'une famille qui en comptera neuf (6).

Avec la famille Pirot-Sancerre habite la grand-mère paternelle, Rosalie Colin, dont nous verrons très vite quelle grande part peut lui être attribuée dans l'œuvre de Jules-Joseph Pirot. Fille de garde-chasse, mariée à Pierre-Joseph Pirot, décédé à Goesnes le 9 juin 1853 ; Rosalie Colin et son fils, prénommé également Pierre-Joseph, rentrent au village. Les années de jeunesse de cet orphelin sont certainement marquées par le malheur : un certificat de la commune de Gesves qualifie en tout cas leur famille « d'indigents ». On ne peut guère de nos jours, se représenter ce que pouvait annoncer pareille épithète il y a une centaine d'années. Mais il est permis de supposer qu'elle a marqué l'existence de l'abbé Pirot lui-même et ceci pourrait expliquer partiellement l'exode familial vers le Canada. Ainsi, par une voie parallèle rejoindront-ils ces cohortes de villageois qui, quelque vingt à trente ans

(6) Famille de **Jules Pirot,** d'après le **Registre de la commune de Gesves,** folio 853, et des renseignements recueillis dans la famille et auprès de contemporains vivants.

Famille PIROT Pierre-Joseph
(dit «**Milôrd d'au Pré d'Amite**»)
52, Grande Commune (**à l' Pichelote**), Gesves

PIROT Pierre-Joseph
Gesves 23-XII-1847
(†) Gesves 4-X-1910
Fils de Pierre-Joseph
(†) Gœsnes 9-VI-1853)
et de **COLIN** Rosalie (cf. infra) *

SANCERRE Martine
Namur 3-11-1851
(de parents inconnus)
Epouse **PIROT** P.-J. le 5-V-1869)
Dép. pour Kaposvar (Canada)
1-XI-1913

Marie
ép. **WILMOTTE**

Alphonse
ép. **BOMBOIR**

Flore
ép. **VERHAVERT**

Lucien
ép. **LEJEUNE**

Jules

Aline
ép. **WUILLEAUME**

Julia
ép. **TASSET**

Elvire
ép. **LEMAITRE**

Camille
ép. **KRISTOFF**

* Ascendant : **COLIN** Rosalie, Gesves 31-V-1818 (d'autres renseignements sont discordant : 82 ans au 21-1-1901, acte de décès 3-V-1825, rég. de population 3-V-1815, fiche nominale) ; fille de **COLLIN** (sic) Paul-Joseph, garde-forestier et de **BOURBOIS** Marie-Josèphe ; épouse de PIROT Pierre-Joseph (senior) († Gesves 21-1-1901).

auparavant, ont quitté le nord de la province de Namur pour voler vers les terres du Wisconsin (7).

---

(7) **Marcel Copay**, rédacteur du journal **Vers l'Avenir,** de Namur, consigne depuis quelques 20 ans toutes les relations des Wallons de Green Bay et environs avec leurs familles wallonnes et les sympathisants.

Quant au Canada, une propagande intense fut faite dans nos régions au début de ce siècle pour y amener des émigrants : prospectus multiples et alléchants, pavillons et tableaux rutilants dans les Expositions de l'époque, et même chants de circonstance, que l'un de nos témoins entendit maintes fois chanter sur le bateau des émigrants et par la suite.

Grâce à MM. **Michaux G.** et **Montellier E.** qui nous procurèrent le thème musical, **J. Rivière** put la retrouver à Gedinne, Havelange, Membre, Namur, Scoville-Mohiville et Sorée (Namur), Hannut et Warzée (prov. de Liège). Il la publia, sous la forme ci-dessous dans sa rubrique « **Chîjes èt Pasquéyes** » n° 1013 du 12-X-1965. Elle est connue de M. A. Pierard, garagiste à Salzinnes; né à Jambes (Namur) en 1896.

Le dialecte employé s'apparente au langage de l'Est Wallon (wallon liégeois). Les huit premières mesures servent deux fois pour les deux quatrains du couplet.

C'ÈST PO L' CANADA

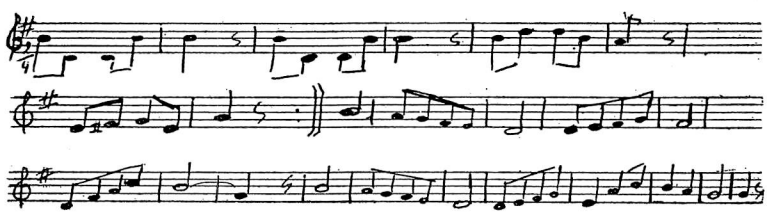

Rifrin

Nos v'nans fer nosse toûrnèye
C'èst po v' dîre à r'vèy (bis)
À l' samwin.ne on-èva
C'èst po l' Canada (bis).

I

On moncheû dè l' vèye
Nos-a raconté
Ine vèrité vrèye
Dji va v' l'èspliquer :
Divins l'Amèrique,
Paradis d' l'ovrî,
Parait qu' tot l' monde vike
Come dès vraîs rentîs

II

On nè l' pinseut wêre
Min.me on nos l' diha
Qu'on done tote li têre
Divins ç' payis-là ;
Si v' plantez 'ne crompîre,
Savez v' çou qui vint :
C'è-st-on tonaî d' bîre
Ou 'ne botèye di vin.

III

Hoûtez-m' c'è-st-à l' bone :
Divins lès grands bwès
N-a dès grossès pomes
Qui lès viêrs magnèt,
Vos-alez-st-à l' tchèsse
Sins payis nou dreût,
Vos towez dès bièsses
Pus grosses qui nos deûs

IV

Si vos câssez 'ne pîre
Ou min.me on cayau
Dji v's-èl dit sins rîre
N-a d' l'ôr tot-avau
Ci n'èst nin 'ne blaguerèye
Sûr qui c'è-st-insi
I n'a rin d' pus vrèy
Li moncheû m' l'a dit.

Pierre-Joseph Pirot fils, appelé par les gesvois *Milôrd* (8) épouse le 5 mai 1869 Sancerre Martine, fille mineure de parents inconnus, née à Namur le 3 février 1851. Décidément cette famille choisit de bien piètres moyens pour faire fortune, en alliant le jeune maçon de 21 ans à une orpheline (9).

suite de la note (7) voir page précédente

V

Mins c'è-st-ine misére
Divant d'èsse tot là
Fât passer so l' mér
Di totes cès djins-là
Nos fians dès noûvin.nes
À sint Macrawaî
Po qui l' grosse balin.ne
Ni magne nin l' bataî.

VI

So l' timps d' nosse voyèdje
Po nos bin sogni
Chasqueun-è manèdje
Prindrè-st-à-magni :
On djambon d'Ârdène
Deûs vanaîs d' lapin
Treûs lîves di garène
Quate sètch di fromint

C'èst pour le Canada

REFRAIN Nous vous rendons visite — C'est pour vous «dire : au revoir» — La semaine prochaine on s'en va, — C'est pour le Canada

I Un Monsieur de la ville — Nous a raconté — Une vérité vraie — Je vais vous l'expliquer — En Amérique, Paradis de l'ouvrier — On raconte que tous vivent — comme de vrais rentiers.

II On n'y pensait guère — On nous a même dit — Que l'on donne toute la terre — Dans ce pays-là ; — Si vous plantez une pomme de terre — Savez-vous ce qui vient : — C'est un tonneau de bière — Ou une bouteile de vin.

III Ecoutez, je ne mens pas : — Dans les grands bois — Il y a de grosses pommes — Que mangent les vers — Vous allez à la chasse — Sans payer aucun droit, — Vous tuez des bêtes — Plus grosses que nous deux.

IV Si vous brisez une pierre — Voire un caillou — Je vous le dis sans rire — Il y a de l'or « plein, parmi » — Ce n'est pas une plaisanterie — Soyez sûr qu'il en est ainsi — Rien n'est plus vrai — Le monsieur l'a dit —

V Mais l'ennui — Avant d'arriver là-bas — C'est de traverser la mer — Qui nous sépare de tous ces gens — Nous faisons des neuvaines — A Saint «Contrefait» — Pour que la grosse baleine — N'avale pas le bateau.

VI Pendant le voyage — Pour nous bien soigner — Chacun en son ménage — Prendra de quoi manger : — Un jambon d'Ardenne — Deux «paniers »(?) de lapin — Trois lièvres de garenne — Quatre sacs de froment.

N. B. Ces couplets, le dernier surtout, ne manquent pas d'ironie.

(8) **Milôrd,** sobriquet utilisé par un de nos témoins pour qualifier Pierre-Joseph Pirot et, bien sûr, les gens de sa famille : **li milôrd, Jules d'èmon milôrd.**

Ce «sauvage nom» serait dû d'après certains témoignages recueillis dans la famille, au fait que Pierre-Joseph, orphelin à l'âge de 6 ans et ouvrier à 12 ans, partait souvent, le lundi matin, chargé de victuailles pour des séjours de plusieurs semaines au loin. Vu son jeune âge, sa maman, Rosalie Colin, l'accompagnait, chargée de ses colis, pendant une partie du trajet : d'où le titre de **milôrd,** donné à celui qui était servi comme un milord.

(9) Les protégés des **Hospices de Namur,** que l'on dénomme **li caterîye** ; reçoivent ainsi le nom de **catîs** pour les vieillards et les orphelins, et de **catrèsses** pour leurs homologues féminins.

Il n'y avait pas alors d'hospice destiné aux enfants trouvés et abandonnés : ces enfants sont tous placés en pension à la campagne. Un inspecteur passe tous les trimestres pour se rendre compte de l'état et de la santé des enfants. Ceux-ci sont élevés en famille et occupés, dès qu'ils ont l'âge adéquat, à certains travaux familiaux et agricoles. **(Reg. de la Comm. des Hospices,** Archives de l'Etat à Namur).

Faut-il ajouter que, aux dires d'un témoin qui a exercé avec *Milôrd* le métier de maçon, des habitants de la commune de Gesves prenaient à charge des orphelins, placés chez eux par la Commission des Hospices de Namur (10). Ceci leur permettait, grâce à la subvention qui leur était allouée, d'améliorer quelque peu leur situation.

Enfance et Jeunesse

Sur l'enfance et la prime jeunesse de Jules Pirot, nos recherches ne nous ont pas permis de retrouver des renseignements bien précis.

Obligé de travailler au loin, seul ou en compagnie d'autres maçons, à des distances quelquefois considérables, le papa Pirot restait souvent éloigné de sa famille (11). Ceci explique sans doute l'influence prépondérante qu'eut sa grand-mère sur notre héros.

Le jeunesse de Jules Pirot fut celle des petits villageois de cette époque : les jeux simples qu'inventent des enfants de paysans ; les jeux, l'école, mais aussi l'aide aux travaux des champs, aide de plus en plus efficiente au fur et à mesure que les forces grandissent. La vie au milieu de la nature, dont nous verrons plus loin qu'il la connaît, l'admire et l'aime.

---

(10) De 1841 à 1852, 19 enfants ont été placés en pension à Gesves, soit 1 en 1842 ; 1, 2 et 4 en 1845, 1846 et 1847. Enfin 3, 1, 5 et 1 respectivement pendant les années 1849,1850, 1851 et 1852. Les 5 enfants placés en 1851 sont 1 garçon et 4 filles. Le total des enfants en pension à Gesves fin 1851 est de 1 garçon et 11 filles. (**Reg. n° 322 de la Comm. des Hosp.,** Archives de l'Etat, Namur).
Légende dorée. Dans la famille, on rapporte l'anecdote suivante : lorsque Martine avait l'âge de 12 ans, sont passées un jour dans la famille de **Pierre-Joseph Housiaux** à qui elle était confiée, deux « dames », dentellières, qui ont remis une boîte de dragées aux parents adoptifs. Pendant que la dame âgée faisait des offres pour ses dentelles, la plus jeune s'intéressait visiblement à la fillette. Elles auraient déclaré que «jamais cette enfant ne manquerait de rien ». Plus jamais on n'entendit parler d'elles.

(11) Un maçon de 21 ans gagnait, au début du siècle, 0,50 f. l'heure, mais le maître-maçon percevait une quote-part «sur la main» de ses maçons et manœuvres.
Les maçons se déplaçaient en équipes : notre témoin nous cite des déplacements des Gesvois vers Brûly-de-Couvin, Pesche, Herstal, Liège. Le voyage aller-retour Gesves-Brûly coûtait 10 f. et demandait, pour un trajet simple, de 6 à 7 heures. Les maçons partaient pour des séjours de 6 semaines environ. Ils rentraient ensuite le samedi après-midi pour repartir le lundi suivant à l'aube.

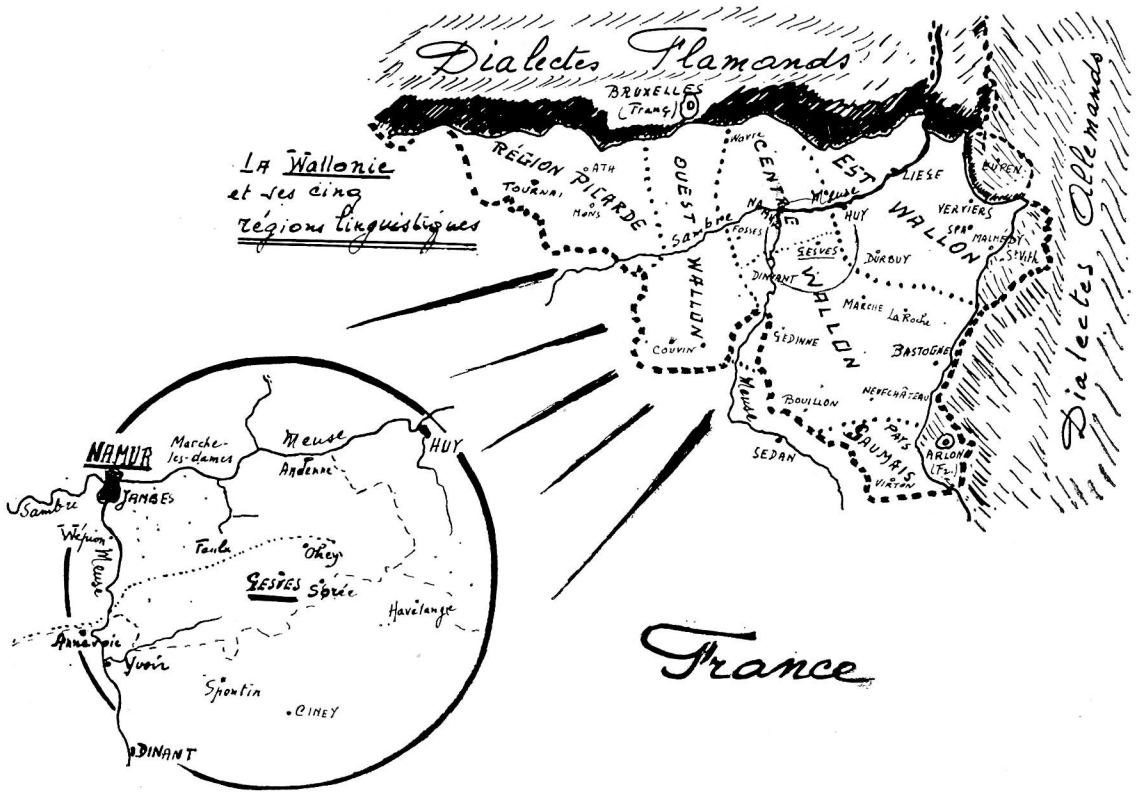

Parmi les dialectes belgo-romans de Wallonie (Belgique francophone), à côté du rouchi, du picard, parlés dans l'Ouest et du gaumais parlé au Sud-Est, le Wallon est le principal. Il est employé dans toute la province de Namur et dans les provinces de Liège, Luxembourg et Hainaut : il convient d'ajouter que 17 communes françaises, de Givet à Revin l'utilisent également.

FAMILLE MILORD
Debout : Camille, Lucien, Jules-Joseph, Alphonse, Elvire, Aline, Julia
Assis : Marie, Pierre-Joseph Pirot, Martine Sancerre, Flore
cf. note n° 6 pg 13

Je suis sûr que « *Li crawieûse agasse* » nous plaira beaucoup. J'en ai déniché plusieurs dans les ronces et les *purnalîs* de chez nous. Il suffisait de toucher le nid une seule fois, et il était *alaîdi*. C'étaient des oiseaux bavards et colériques. — Comme vous, j'ai passé mon enfance dans les *tiènes* et les grands bois. J'ai vu les *purnalîs* en chemise blanche et les *gngnèsses* en tapis d'or. On travaillait, on allait aux fruits, aux fleurs, aux *cayèts* par tous les temps, toujours aux écoutes pour l'oiseau qui chantait, ou pour le hurlement des vents dans les sommets des grands chênes. De tout cela il est resté ce quelque chose d'inexprimable qui fait rêver doucement ; il y a toujours un petit coin qui chante dans mon cœur. » (7-III-39 lettre à J. C.).

Et l'hiver : *lès grandès chîjes,* les longues soirées, au cours desquelles, enfant, on boit les récits que font aux tout-petits les grands-mères ; ceux-là qu'il se rappellera plus tard, pour les écrire dans un seul but : **Nous ne cherchions qu'une chose : un peu de joie et de consolation** »(12). Aussi, on trouvera dans ces pages la simplicité la plus grande, telle qu'on la rencontre chez nos frères de la campagne.

Tout l'attachement à cette période de sa vie est condensé dans le premier récit des contes wallons : « *Lès fauves da nosse vîye mére* ».

Nosse vîye mére

Quand dj'èsteûve pitit, èlle èsteuve dèdja tote vîye ; èt 'l aveûve si longtimps qu'èle v i k e û v e qu'on aveûve rovî s't-âdje. Portant, èlle èsteûve co fwate, èle ni roteûve nin à bachète, èt èlle aleûve cor à mèsse tos lès dîmègnes.

Djè l' vwè co, l'pôve vîye comére, avou sès tch'fias si blancs, si blancs... come lî nîve li prumî djoû !

Si front èsteûve tot plissi ; sèsouy èstin.n' grands ; èt portant quand èle riyeûve, on n' lès vèyeûve quausu pus.

Djè l' vwè co, assîte è s' fauteuy, soketant si p'tit some en fiant ossi s' tièsse. Quand dj'èsteûve pitit, è l'ivièr, do timps dès grandès chîjes, èle mi purdeûve su sès gngnos. Quand èle m'aveûve

Notre vieille maman

Quand j'étais petit, elle était déjà toute vieille ; et il y « avait si longtemps » qu'elle vivait que l'on avait oublié son âge. Cependant, elle était encore vigoureuse, elle marchait le corps bien droit, et elle se rendait encore à la messe chaque dimanche.

Je la vois encore, la pauvre vieille femme, avec ses cheveux blancs, si blancs... comme la neige le premier jour !

Son front était tout plissé ; ses yeux étaient grands ; et cependant quand elle riait, on n'en voyait presque plus rien.

Je la vois encore, assise en son fauteuil, sommeillant quelque peu en hochant la tête !

Quand j'étais petit, l'hiver, au temps des longues soirées, elle me prenait sur ses genoux. Après m'avoir bien regardé en

(12) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 12-V-1937.

bin waîti tot-en riyant, èle rilèveûve mès longs tch'fias, èle mi baujeûve à m' front èt èle dijeûve : « Qu'i r'chone à s' papa ! » Pwis, èle mi raconteûve sès fauves, todi lès min.mes. « C'èsteûve là longtimps, longtimps, dijeûve-t-èle, do timps dès grimancyins, dès sôrcîres èt dès macrales ! Li diâle fieûve ci qu'i v'leûve ; èt lès djins avin.n' peû, au d'là ! »

— Si ç'aveûve sitî vos, lî d'mandeu-dje, aurîz ieû peû ?

— Oyi, oyi, rèspondeut-èle, èt vos ?

— Mi nin, mi nin !, qui dj' rèspondeûve ; èt ça l' fieûve rîre bin longtimps jusqu'à sès deûsorèyes !

Quand dj'èsteûve pitit, mi vîye moman m' purdeûve su s' choû, èle mi baujeûve à m' front, èle mi raconteûve sès fauves... Mi vîye moman èst mwate ; li bon Diè nos l'a r'pris, èt nos 'nn'avans tortos l' cœûr bin gros.
A !, do timps dès grandès chîjes, è l'iviêr, lon èri d' sès djins, surtout l' cia qui n'a pont d'èfants ni à prinde su s' choû, ni à bauji, ni à fè rîre ; è l'iviêr, do timps dès longuès chîjes, qu'on s' plaît mau !

Quand l' bon Diè m' ripudrè ddé li, djè lî d'mande en grâce qu'i vouye bin ni m' nin mète trop lon di m' vîye moman au Paradis. Dji v' sowaîte à tortos l' min.me chance ca, dji v' l'assûre : s'i gn-a co dès chîjes vêla nos n' nos plaîrans nin mau !

riant, elle me baisait au front et elle disait : « Comme il ressemble son père ! »

Puis elle me contait ses histoires, toujours les mêmes. « C'était, voilà longtemps, longtemps disait-elle, au temps des jeteurs de sorts, des sorcières et des « envoûteuses » ! Le diable faisait ce qu'il voulait ; et les gens avaient peur, plus que ce que l'on peut dire !

— Si c'eût été vous-même, lui demandais-je, auriez-vous eu peur ?

— Oui, oui, répondait-elle, et vous ?

— « Moi pas, moi pas », lui répondais-je et cela la faisait rire bien longtemps, jusqu'à ses deux oreilles.

Quand j'étais petit, ma vieille maman me prenait sur ses genoux, elle me baisait au front, elle me racontait ses histoires... Ma vieille maman est morte : le bon Dieu nous l'a reprise, et nous en avons le cœur bien gros. Ah !, au temps des longues soirées d'hiver, bien loin de sa famille, surtout celui qui n'a pas d'enfants ni à prendre sur les genoux ni à embrasser, ni à faire rire ; l'hiver, au temps des longues soirées, que l'on est malheureux !

Quand le bon Dieu me reprendra près de lui, je lui demande instamment de bien vouloir me mettre pas trop loin de ma vieille maman au Paradis. Je vous souhaite à tous le même bonheur car, je vous l'assure : s'il y a encore des soirées là-bas, nous ne serons pas malheureux !

Récit naïf, bien sûr, mais combien émouvant dans la simplicité d'une foi de paysan ; le don d'enfance que Dieu ménage à ses privilégiés.

Des années passées à Gesves, une nostalgie qui se marque : « Parfois, je voudrais respirer l'air doux des campagnes du Condroz, ou bien entendre encore la belle chanson des vents dans les branches des grands bois de Gesves où j'ai tant couru dans mon enfance. » (13)

Son pays de Gesves, son pays de Meuse, il écrira de lui, en relatant son arrivée dans le Grand Nord : « J'étais séduit par la beauté des paysages : l'accueillante Vallée Qu'Appelle, les collines boisées, le Park immense qui s'étend entre les deux rivières jusqu'à l'Assiniboine et au-delà, le tout en bordure de la Grande Prairie. C'était ravissant... Oui, vraiment, cela ressemblait à s'y méprendre à la vallée de la Meuse, au Condroz, mon pays, tel que, sans villages et sans villes, sans chemins, il dut être au temps des Aduatiques et des Condruses... » (14)

Séminaire et Noviciats

Nous retrouvons Jules Pirot en 1891 : il a quatorze ans environ et vient d'entrer en quatrième latine au Séminaire de Floreffe.

« J'avais quinze ans lorsque j'ai écrit : *N'avoz nin vèyu nos pourcias.* J'étais à Floreffe et l'idée était d'agacer mes petites sœurs. » (15)

Au sujet de ses résultats scolaires à Gesves et de son initiation au latin, sans doute à l'intervention du curé du village, rien de bien précis.

Il passera quatre années à Floreffe pour se trouver en rhétorique pendant l'année scolaire 1894-1895 et terminer cette classe, 9e sur 42 élèves. (16)

« Comme j'ai étudié à Floreffe, il y aura peut-être quelqu'un à ce séminaire pour nous soutenir. » (26-VI-39 lettre à J. C.)

Il s'oriente à ce moment vers les missions, nous dit une de ses nièces, Madame Pirot-Willeaume, qui a vécu treize années en sa com-

---

(13) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 14-XI-1938.
(14) **Sur les Grands Lacs,** manuscrit de Jules Pirot.
(15) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 20-VI-1950.
(16) Lettre de **M. le Chanoine Jacques,** Supérieur du **Petit Séminaire de Floreffe,** en date du 12-V-1965. Cf. aussi note n° 69.

pagnie au Canada, de 1908 à 1921. Grâce à une image pieuse qu'elle nous présente, nous apprenons que « Jules Pirot a fait ses vœux le 8 septembre 1896 dans la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, Missions en Chine et au Canada ». La période 1895-1900 est de fait passée à Scheut. « Fondée par le Révérend Théodore Verbist, cette Congrégation a commencé en 1864 une œuvre prospère en Chine où, en 1900, elle a 4 noviciats : Mongolie Orientale où se trouvent 18 missionnaires belges et 4 prêtres indigènes ; Mongolie Centrale avec 23 missionnaires belges et 11 prêtres indigènes ; Kang Sou où travaillent 17 missionnaires belges, et Sing Kiang, district de Kul Dia, avec 5 missionnaires, tous belges. » (17)

« Depuis 1888, cette Congrégation a accepté des missions au Congo. » (18)

En réponse à une question relative à l'élaboration de ses contes wallons, l'abbé Pirot répondra : « J'avais 17 ans et j'étudiais la philosophie dans une école où la plupart étaient des flamingants. Je me sentais bien seul et alors, je me suis mis à écrire ces petits contes que je destinais à ma famille et aux voisins qui souvent, avec moi, les avaient entendu raconter sous une forme moins atttrayante par les vieilles gens au cours des longues soirées d'hiver. » (19)

Voici d'autre part les renseignements qui nous sont parvenus de Scheut :

« Pirot Jules — a fait son noviciat à Scheut (1895-1896) et prononcé ses vœux le 8 septembre 1896 — a fait des études ecclésiastiques dans les scholasticats de Scheut — a quitté la Congrégation en septembre 1900 (avant la prêtrise) : manque de vocation missionnaire. C'est tout ce qu'on a retrouvé dans les archives. » (20)

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette étonnante appréciation lorsque nous examinerons sa vocation missionnaire. A notre avis,

---

(17) Journal namurois **L'Ami de l'Ordre,** n° du 8 juillet 1900. Cet article mentionne 1863 comme date de fondation de la Congrégation ; alors que le **P. d'Herbomez** donne 1861 (cf. note 18).

(18) «**Scheut,** fondé en 1861, est appelé le **Séminaire de la Chine»,** écrit le P. d'Herbomez, Oblat de Marie Immaculée, venu en Belgique en 1863 pour une série de conférences de recrutement.
« S'il y avait beaucoup de vocations en Flandre, et si lui-même en suscitait plusieurs, celles-ci seraient à peu près toutes dirigées, soit vers le Séminaire américain de Louvain (fondé en 1856), soit vers le **Séminaire anglo-belge de Bruges** (fondé en 1859), soit vers la récente maison de **Scheut ». (Les Oblats en Belgique,** de **F. Lepage,** Edition du Clocher s.l.n.d., pg 26-27).

(19) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 12-V-1937.

(20) Renseignements transmis en date du 8-V-1965, par le **R. P. Fossion,** Supérieur de la **Maison de Jambes.**

celle-ci doit être repensée dans le contexte familial et dans l'atmosphère troublée de ce début de siècle.

Pour suivre sa trace au moment où il quitte le couvent de Scheut, recourons de nouveau à sa correspondance : « Connaissez-vous Joseph Verbeken et Léon Dubois (21) Léon était à l'Athénée de votre temps. Nous étions trois inséparables en 1900-1903, nous occupant ensemble du patronage (22) de Saint-Nicolas et des pauvres d'Herbatte. Je n'ai jamais fréquenté que les pauvres de Namur mais j'ai visité l'avocat Gérard. » (23) L'un et l'autre personnage cités d'abord sont morts, mais le frère de Joseph Verbeken, Arthur, aura un rôle à jouer dans la production littéraire de Jules Pirot. Quant à l'avocat Gérard, enthousiaste des choses wallonnes, nous verrons également qu'il fut un des ardents promoteurs de la parution du premier livre de l'abbé Pirot.

Nous en étions ici de nos recherches lorsque, à la suite d'une visite à Monseigneur Charue, le 13 février 1965, nous parvenaient (24) des détails intéressants sur la période 1900-1907.

« En est sorti (lisez : de Scheut) pour entrer chez les Bénédictins de Bruges (1900-1901) où il a reçu les Ordres mineurs.

« Vers 1901, a cherché inutilement à entrer au Grand Séminaire de Namur ; est resté à Namur pendant deux ans environ, portant la soutane, donnant des leçons de latin, s'occupant des œuvres de Saint-Nicolas. » (25)

Tout ceci paraît confirmer les hypothèses basées sur les témoignages recueillis dans sa famille : à savoir que les craintes, exprimées par ses parents, avaient amené Jules Pirot à se tourner vers les mis-

---

(21) L'un et l'autre sont morts aujourd'hui.

(22) L'abbé Pirot commet ici une erreur. **Léon Dubois** ne pouvait être, en 1900, condisciple à l'Athénée de Lucien Maréchal, celui-ci terminant seulement sa rhétorique en 1909 à l'âge de 17 ans. Il s'agit de son frère, Paul Maréchal, plus âgé.
L'Athénée est, en Belgique, le correspondant du lycée pour jeunes gens français.

(23) L'avocat Gérard est **Alexandre Gérard,** wallonisant convaincu. Auteur d'une comédie antialcoolique **Li Pèquèt,** d'une étude sur Nicolas Defrêcheux, parue dans L'Ami de l'Ordre en 1901 ; d'un livre **Le Vieux Namur,** 200 pages in 8°, édité par Delvaux en 1901 ; d'une causerie **Au Pays Wallon** dont le texte a été publié. En février 1902, A. Gérard va porter la bonne parole à la Générale des Etudiants à Louvain : celle-ci réserve à son exposé **La Wallonie en liesse** un accueil délirant (cf. à son sujet : «**Propos d'un archiviste** (2me partie pg 38 cf note n°3).

(24) « Note sur l'abbé Pirot, extraite d'un registre du clergé» (reçue de Mr. le **Chanoine Lanotte,** secrétaire de l'évêché, en date du 1-IX-1965).

(25) Id.

sions d'Amérique Centrale. « L'Abbaye de Saint-André, à Bruges, était en 1900 une procure de la congrégation brésilienne, sans population fixe : ses archives sont peu importantes et la chronique de l'abbaye ne débute qu'en 1907.

« Le nom de Jules Pirot figure dans une lettre du 29 septembre 1900 parmi les postulants qui viennent d'entrer. D'après le registre du scrutin il a pris l'habit peu avant le 21 octobre 1900. Son nom ne figure pas dans le registre des ordinations. » (26)

Des explications demandées à Dom Gérard Moyaert, bénédictin résidant actuellement à l'étranger, nous sont arrivées.

« L'abbé Pirot a été novice à Saint-André où il a porté le nom de frère Ursmer. Il était déjà diacre. De l'avis de Dom Moyaert (son contemporain) c'était un « révolutionnaire et pas ce qu'on pouvait appeler un sujet intéressant. » (27)

De même que l'appréciation des Pères de Scheut, l'avis exprimé par Dom Moyaert au sujet du Père Pirot mérite d'être revu à la lumière des réalisations du prêtre et du missionnaire qu'il fut à la paroisse Saint-Nicolas d'abord, puis au Canada.

« Il quitte Saint-André peu après le 14 septembre 1901 ; avec l'espoir d'entrer au Grand Séminaire de Namur ». La lettre déjà citée affirme qu'il a « cherché inutilement à y entrer ».

Ministère paroissial

Toujours est-il qu'il va passer les deux années suivantes à Saint-Nicolas et, en dehors des détails que nous a donnés la lettre de Monseigneur Charue, nous ne pouvons que recourir à sa correspondance avec Lucien Maréchal.

Du programme de ces deux années, outre le travail paroissial à Saint-Nicolas, nous finirons bien par apprendre que la production littéraire comprend le livre de contes wallons mais aussi trois pièces de théâtre, pièces à thèse. Mais que de recherches pour pénétrer la vie de Jules Pirot pendant ce temps !

---

(26) Lettre de **Dom Nicolas Huyghebaert** O. S. B., archiviste de l'**Abbaye de Saint-André-lez-Bruges,** à **Monseigneur Charue** en date du 17-VIII-1965.

(27) Lettre de **Dom Huyghebaert** en date du 11-II-1966.

Parmi les témoins de l'époque (28), aucun, si ce n'est l'éditeur de *Contes Wallons,* Joseph Delwiche, ne se souvient du « vicaire » ; aucune trace dans les documents paroissiaux de Saint-Nicolas dont le clergé comprend à ce moment les abbés Guilmin, curé, Renson et Gilles, vicaires ; ce dernier étant remplacé en 1902 par l'abbé Peters. Monsieur Delwiche, lui, est formel. « Le vicaire s'occupait lui-même de la correction des épreuves. Lorsqu'il venait me voir, il me disait souvent « *Lome-mu Porti, va !* » (29)

Le patronage de Saint-Nicolas est mentionné dans la presse en mai 1903 seulement. Les locaux situés au boulevard Isabelle Brunell seront bénis le 4 mai par Monseigneur Heylen, Monsieur le notaire J. Hamoir étant président. C'est Monsieur le vicaire Boland qui dit l'allocution de bienvenue. (30)

Auparavant, il n'est question que du patronage Saint-Louis de Gonzague, installé boulevard d'Herbatte, n° 35. Un journal, dont ce patronage annonce la publication en décembre 1900, nous éclairerait peut-être sur la coexistence ou la continuité des deux œuvres, de 1900 à 1903 tout au moins. Car ce patronage Saint-Louis, toujours présidé par l'abbé (devenu chanoine) le Grand, existe encore en 1915 groupant, entr'autres, les enfants de la paroisse Saint-Joseph et de Bomel. (31)

A défaut d'autres informations, nous pouvons tout de même noter qu'à partir de juillet 1902 les communiqués de presse relatifs à l'activité paroissiale de Saint-Nicolas vont se succéder.

Le 20 juillet c'est l'inauguration de l'église paroissiale restaurée ; « cérémonie rehaussée par la fanfare du Cercle ouvrier, les jeunes gardes et les membres du Cercle **et les enfants du patronage.** » (32)

---

(28) M. et Mme **Lambert-Wéry,** demeurant rue Saint-Nicolas, 85, dont on vient de fêter les noces de diamant ; M. **Decœur,** rue Rogier, 109, paroissiens de Saint-Nicolas depuis leur enfance, n'ont aucune souvenance de l'abbé Pirot.

(29) M.**Joseph Delwiche,** installé en 1902 au «Trau do Molin», place Lilon, est actuellement toujours imprimeur 23, rue Bas de la Place, à Namur. « Lome-mu Porti », appelle-moi « Porti ». Cet anagramme de Pirot est vraisemblablement destiné à créer l'analogie, « Topri », sera utilisé plus tard par l'auteur lors de la publication de **Avant les Neiges** en 1926.

(30) L'Ami de l'Ordre du 4-V-1903.

(31) Le patronage Saint-Louis de Gonzague, de Namur, vient de publier pour la première fois son journal. Il s'appelle **Le Patronage** ; il est envoyé gratuitement aux 200 apprentis de l'œuvre. (L'Ami de l'Ordre du 10-XII-1902). En 1902, lors de la distribution annuelle des prix, le président en est **Jules Hamoir,** avocat et conseiller communal, qui fut ensuite dirigeant du Cercle Ouvrier de Saint-Nicolas.

(32) L'Ami de l'Ordre du 21-VII-1902.

Le 22 juillet, un article signé *J. P.* relate le premier office solennel du dimanche 20 juillet à 9 heures. Il y est écrit notamment : «Quant à nous, **nous n'oublierons jamais** cette paroisse dont le clergé est si dévoué, dont le peuple est si chrétien et dont l'exemple nous a remué jusqu'au plus profond de notre cœur.

« Heureux pasteur, heureux peuple d'une telle paroisse. »

Commencé par un « Gloire à Dieu ! », qui rappelle tellement le style et le « Gloria soli Deo » terminant la pièce Les fils de la sociale ; ce texte, le seul que nous ayons trouvé signé des initiales J. P., semble annoncer le départ de l'abbé Pirot vers d'autres destinées. (33)

Comme toutes les paroisses de la ville, Saint-Nicolas participe au grand Congrès Eucharistique de septembre 1902, à Namur. Le R. P. Lemius, des prêtres du Sacré-Cœur de Montmartre qui y a fait grande impression, reviendra, en décembre suivant, donner en l'église Saint-Nicolas un sermon de charité, destiné à réaliser le projet de construire à Herbatte une chapelle en l'honneur du Sacré Cœur. (34) Cette chapelle provisoire, dite de Montmartre, sera d'ailleurs bénite le 23 mars 1903 et dédié au Sacré Cœur, à Notre Dame de Lourdes et à saint Laurent.

Puis c'est en mai, la bénédiction des locaux du patronage de Saint-Nicolas qui, quelques mois avant le départ de l'abbé Pirot, clôture les réalisations de Saint-Nicolas mentionnées en cette année 1903.

Plus loin, nous aurons l'occasion d'examiner la production littéraire de Jules Pirot en 1902 et 1903. Les investigations destinées à retrouver des étudiants qui auraient bénéficié de ses leçons de latin ont été négatives.

Mais les deux années passées à Namur n'ont pas été vaines puisque c'est sur la « recommandation pressante de Monsieur le curé de Saint-Nicolas et un certificat blanc de l'Evêché qu'il a été admis dans le diocèse de saint Boniface (Amérique). Le Grand Séminaire de saint Boniface se trouve à Montréal (Manitoba) Canada. (35)

---

(33) L'Ami de l'Ordre du 22-VII-1902. Texte à rapprocher de la pensée figurant au dos de l'image-souvenir de son ordination : Chers parents, dignes bienfaiteurs, amis et enfants que j'ai chéris...

(34) Le Congrès Eucharistique de Namur, dans : L'Ami de l'Ordre du 3-IX-1902. Dans son numéro du 7-XII-1902, le même journal annonce une conférence du **R. P. Lemius** en l'église Saint-Nicolas. Le **P. Lemius, J.-B., O.M.I.,** procureur auprès du Saint-Siège, avec qui **Mgr Mercier** fut mis en relations à la suite d'une retraite **au Bestin,** en décembre 1896. Le Bestin, par Grupont, était le siège d'un noviciat installé par les **Oblats de Marie-Immaculée** en juillet 1896. (**Les Oblats en Belgique,** cf. note 18).

(35) Note communiquée par M. le **Chanoine Lanotte** en date du 1-IX-1965. Nous n'avons pu obtenir de définition exacte du **«certificat blanc».** Serait-ce une attestation de sa présence, de 1894 à 1901, dans les Noviciats, de ses études ecclésiastiques **non arrivées à leur fin logique, la prêtrise ?**

La voie

Une première lettre, adressée le 14 juillet 1903 par l'abbé Pirot à Monseigneur Langevin, Oblat de Marie Immaculée, Archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, au Canada, nous éclaire sur son orientation. C'est une demande d'acceptation dans laquelle il est écrit : « Je connais le français, le portugais, le wallon, le flamand et suffisamment d'allemand. » (36)

Rien n'indique, nous répond-on du Canada, que l'abbé Pirot ait fait le voyage en compagnie d'un évêque canadien ; ainsi que l'un de nos témoins l'avait affirmé.

Une seconde lettre datée du 4 novembre annonce : « Je m'embarquerai dans quelques jours le 25 de ce mois probablement, sur un des steamers de la compagnie du Canadian Pacific Railway. » Le départ dut être reporté à la semaine suivante :

« Nous sommes au 2 décembre. Il y a 36 ans, ce soir, je quittais Namur pour le Canada ; je pleurais et beaucoup d'autres pleuraient. (2-XII-39 lettre à J. C.)

Et enfin, le 19 décembre 1903, dans une troisième missive : « Je suis arrivé ici (c'est-à-dire au Grand Séminaire de Montréal (37) mercredi ; après quinze jours de voyage et une très mauvaise traversée ». Et d'autre part : « Je me suis permis de dédier à Votre Grandeur **le dernier** des ouvrages que j'ai publiés à Namur — Vous en recevrez un exemplaire dans quelques jours. » (38)

Voilà notre missionnaire enfin en terre de mission : les préliminaires de son apostolat semblent indiquer un désir ardent de travailler. C'est une lettre de Monseigneur Langevin, lettre datée du 23 avril 1904, qui nous le confirme : « Après avoir vu Monsieur le Directeur, j'ai pensé **qu'il serait ennuyeux pour vous d'attendre cinq mois,** en mon absence, et sans aucune occupation. De plus, j'ai besoin d'un prêtre sachant l'allemand, et **cela au plus vite.** Toutes ces circonstances semblent nous indiquer la volonté de Dieu. **Je consens** donc à ce que vous serez (sic) ordonné prêtre à la fin de juin. — Je vous

---

(36) **Archives de l'Archevêché** ; documents communiqués par M. **l'abbé Léonce Aubin** dans sa lettre du 14-VII-1965. **Mgr Langevin** fut archevêque de **Saint-Boniface** de 1895 à 1915.

(37) Note de M. **l'abbé Aubin.**

(38) Il s'agit de la tragédie **Les Martyrs,** publiée par l'imprimeur **Godenne**, à Namur, avec la mention « **Dédié à Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, Manitoba.**

bénis et vous souhaite d'être un saint prêtre missionnaire, prêt **ad omne opus bonum,** même s'il faut apprendre une autre langue, le hongrois ! » (39)

Tous ces détails confirment les déclarations de l'abbé Pirot : « Je suis venu au Canada en décembre 1903. C'était l'époque de l'immigration à outrance : des centaines de milliers de pauvres gens allaient arriver de tous les pays d'Europe. Esterhazy était l'un des centres d'immigration dans les plaines immenses de l'Ouest ; **l'Evêque m'y envoya.** »(40)

Bien sûr, mais ceci suppose que l'abbé a reçu la prêtrise : ce dont témoigne l'image-souvenir, une des rares pièces du dossier Jules Pirot à l'évêché de Namur.

« Souvenir de mon ordination sacerdotale 3-4 juillet 1904. Montréal

« Les enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le rompre (Lam. 4-1)

« J'ai entendu la voix du Seigneur qui disait : Qui enverrai-je et qui ira pour nous ? Et j'ai dit : Me voici ! Envoyez-moi ! (I. v. 6-4)

« Chers parents, dignes bienfaiteurs, amis et enfants que j'ai chéris, je vous bénis de tout mon cœur. Restez fidèles à notre Dieu ; aimez beaucoup la bonne Vierge Immaculée et n'oubliez pas dans vos prières les missionnaires et les missions du Canada. » J. Pirot.

Un dernier détail nous sera fourni par la lettre de Monseigneur Charue : « En janvier 1907, Monsieur Pirot, de retour du Manitoba, fit un séjour de deux mois dans le diocèse. Il était muni d'un Celebret (41) et d'une déclaration constatant qu'il est employé dans le diocèse de Saint-Boniface à titre de missionnaire et qu'il se rend en Europe afin de recueillir, auprès des Associations, des ornements pour les nouvelles églises ; le tout émanant du Vicaire Général de Saint-Boniface. »

Des ornements sans doute, mais nous aurons l'occasion de voir que ce premier retour amorça un mouvement artisanal et familial vers le nouveau pays.

---

(39) **Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface**, lettre de M. **l'abbé Aubin.**

(40) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 12-V-1937.

(41) Le«**celebret**» est, d'après nos renseignements, le document, délivré à son subordonné par l'évêque du diocèse, habilitant ce prêtre à officier comme tel en dehors de son diocèse ; la **célébration** du Saint Sacrifice de la Messe étant le principal de ces offices.

Canada, Terre de Mission

« L'heure du Canada avait sonné ! »

Attentive à l'appel, la vieille Europe appauvrie s'ébranla, et l'on vit, non plus quelques milliers d'indigents, mais, par centaines de milliers, des citoyens de toutes conditions hâter leur course avide vers les cent soixante arpents (42) de bonne terre que le Canada leur permettait de choisir eux-mêmes, n'importe où, dans le territoire grand comme le monde qui s'étend de la Rivière Rouge aux Montagnes Rocheuses.

« Après que Choumak Jean eut enregistré son emprise (en payant dix piastres pour 160 arpents de bonne terre, les bois et le ruisseau)... au bureau de Willowdale ; moyennant les dix dollars réglementaires il reçut aussi deux bœufs, une charrette, de la semence, des provisions, des cartouches, voire une tente sous laquelle s'abriter en attendant qu'il bâtit son logis. » (44)

Pour parler de son champ d'apostolat qui couvre des centaines de kilomètres, de ce pays aux rudesses et aux charmes inconnus de nos régions, de ses paroissiens aux origines et aux langues si diverses, les textes ne manquent plus.

L'abondance de descriptions, des écrits établis dans des langues aussi diverses que le français, le wallon, l'anglais et le hongrois montrent une vocation arrivée à son plein épanouissement. Il n'y aura qu'à puiser pour reconstituer les divers aspects de cette personnalité, si riche mais si simple ; si ardente et pourtant si sensible ; aussi proche du ciel que de la terre, vibrant à l'évocation de sa nouvelle patrie, le Canada, mais aussi au souvenir de son pays wallon.

Gardant intact le style de l'auteur, ses formes anciennes, sa senteur de vieux français, laissons-le nous introduire lui-même au Canada.

---

(42) Un hectare vaut 2,9249 arpents de Paris (**Dorvault, L'Officine** 1910, pg 2) 160 arpents valent donc 54,7 hectares ou 547.000 M2. Les dimensions de l'arpent sont variables : J. Pirot parle d'une équivalence de 64 hectares.

(43) Extrait de l'Avant-propos d'un petit recueil préparé, pour la publication, par l'abbé Pirot lui-même, et daté d'Esterhazy, Saskatchewan (Canada) le 5-VI-1953. Une bonne partie de ce recueil sera reprise ici.

(44) Roman **Elle vit** (Choses du Canada) 1949, pg 58.

« Aux premières années du siècle ; la grande immigration déversa sur la Prairie canadienne des milliers de familles pauvres qui arrivaient d'Angleterre, de l'Allemagne, de France, de la Hongrie, de la Pologne, de la Bohême et des pays Scandinaves, sans parler des colons des Etats-Unis et de l'Est du Canada ; tous avec leur langue particulière, leurs coutumes, leur caractère, leurs religions propres. Beaucoup s'établirent en groupes homogènes sous la direction des agents du gouvernement ; d'autres allaient à l'aventure, attirés par des amis venus avant eux, ou bien cherchaient leur homestead (45) où bon leur semblait. C'est ainsi que nous eûmes nombre de colonies plus ou moins importantes parce que ces aventuriers parvenaient toujours à s'infiltrer au milieu ou en marge des groupes homogènes. Il en résulta que les prêtres qui vinrent les visiter durent faire un double et triple ministère dans des districts peu étendus.

« Esterhazy fut un exemple typique de ce genre d'immigration : on y parlait dix-sept langues ; et d'ici ces vaillants s'éparpillaient pour choisir leur homestead jusqu'à des distances incroyables, là où les chemins n'étaient pas même tracés.

« Voulant me rendre compte de la situation, je me mis à explorer le territoire jusqu'à deux cents kilomètres à l'ouest, et je trouvai plusieurs groupes importants vivant sous la tente, occupés à bâtir des abris en logs (46) bruts, dans le style de leur maison d'Europe. Je n'oublierai jamais l'émotion profonde qui agita le cœur de ces pauvres gens lorsqu'ils me virent arriver en habit de prêtre, tout jeune encore, et parlant leur langue. Ils pleuraient, ils criaient l'étrange bonne nouvelle à tous ceux qui travaillaient plus loin ; des estafettes étaient dépêchées dans toutes les directions... On leur avait dit en Boukovine, avant leur départ, que jamais ils ne verraient un prêtre catholique dans ce pays désert, glacé, sauvage. Et le prêtre était là, il leur parlait ; ils le comprenaient ; il mangeait avec eux, comme eux, sans fierté. Quel miracle !

« Leur bonheur fut complet lorsque je leur dis que je reviendrais tous les mois, en hiver comme en été : le train venait maintenant jusque Cupar, et je serais là, ou à Lipton, ou à Markinch, n'importe où ils enverraient l'un des leurs avec voiture ou traîneau, chevaux ou bœufs, pour me mener à l'un ou l'autre des quatre centres choisis et nommés par eux : la Trinité, Sainte-Anne, Sainte-Elisabeth, Maria-Völgy (Marie-Val). Je leur dis aussi que j'arriverais le vendredi afin d'être là à temps pour le dimanche. Eux et moi, nous avons toujours été fidèles au rendez-vous.

---

(45) **Homestead,** endroit d'implantation. D'après le **Nouveau Petit Larousse Illustré,** 1939, pg 498 : bien rural, spécialement bien de famille incessible et insaisissable.

(46) **Log,** billot ; peuplier abattu dans la forêt voisine et débité.

« L'arrivée à Esterhazy d'un prêtre hollandais, me permettait de prendre des arrangements. Il était jeune, lui aussi, et parlait couramment, outre sa langue maternelle, le français, l'anglais, et l'allemand. Maintenant, il allait taquiner le hongrois, parce que Monseigneur ne parvenait pas, malgré de nombreux et constants efforts, à trouver un prêtre hongrois, saint et courageux, capable de braver la vie rude des pionniers du Nord-Ouest..... Ce jeune prêtre entra de plain-pied dans la vie apostolique. Bien que né et élevé dans une grande ville, la capitale de la Hollande, il accepta le travail des missions sans réserve, sans arrêt, jusqu'à ce jour. Tandis qu'il desservait Esterhazy, Landshut, Stockholm et autres points aux alentours, je fus libre de courir par la Prairie.

« Il est difficile de se faire une idée juste de l'histoire générale et même partielle du Canada, car, malgré les livres excellents que nous ont laissés les explorateurs et les vieux missionnaires relatant les faits et gestes des Peaux-Rouges et les aventures des premiers pionniers de la contrée, notre pays est si vaste et si cosmopolite que peu d'écrivains le connaissent assez pour donner satisfaction à la légitime expectation d'un public étranger. Moi-même, après avoir publié deux opuscules : **AVANT LES NEIGES** (La bonne Presse, Paris France), et **ELLE VIT** (Collection Lavigerie, Grands Lacs, Namur-Belgique) traitant de la grande immigration dans la Prairie Canadienne tout au début de notre siècle, je sais combien peu je connais cette partie du Canada où j'ai travaillé pendant cinquante ans.

« Cependant, des hommes éminents, prêtres et évêques, au Canada et en Europe, ont insisté pour que j'écrive aussi quelques pages qui leur donneraient un aperçu de la vie intime d'un jeune prêtre catholique dans le désarroi de ces foules hétérogènes envahissant les territoires de Nord-Ouest.

« Le Bon Dieu, cela va sans dire, avait prévu depuis toujours nos difficultés et nos travaux, nos succès et nos déboires. Il avait, à son heure, choisi et préparé, au Canada et dans la lointaine Europe, ses futurs missionnaires de la Prairie. Ceux-ci furent eux-mêmes joyeusement surpris de se trouver un jour réunis à Saint-Boniface, Manitoba ; alors le centre et la vie de la religion catholique depuis les Grands-Lacs jusqu'aux Montagnes Rocheuses et au-delà.....

« Il y avait là des Français, des Allemands, des Suisses, des Hollandais, des Belges ; tous jeunes et résolus, parlant chacun plusieurs langues ; au milieu d'eux un jeune archevêque Oblat : Monseigneur Adélard Langevin. Son nom vit dans l'histoire des Territoires du Nord-Ouest ; il vit aussi et vivra à tout jamais dans notre admiration et notre affection.

« C'est à lui que je dédie ce petit recueil de mes meilleurs souvenirs. » (47)

L'arrivée du coadjuteur dont il est parlé ci-dessus allait permettre à l'abbé Pirot de poursuivre un projet qui lui tiendra à cœur durant les vingt premières années de son séjour au Canada : rassembler là-bas tous les membres de sa famille.

« En 1907, écrira-t-il plus tard, j'étais allé en Belgique pour ramener trois de mes frères qui étaient maçons, parce que nous voulions construire une église en pierre à une lieue d'Esterhazy. Une famille Wautier de Taviers, les accompagnait, comprenant les parents, Charles et Emilia et leurs deux fils, Paul et André. » Ce dernier, âgé de 13 ans lors du départ au Canada, demeura le fidèle compagnon, ami et interlocuteur wallon de l'abbé Pirot (48). C'est lui qui termine une de ses dernières lettres le 17 mars 1967 par cette remarque si prenante : « *dji n'a nin d'visè Walon dispôy qui nosse curè èst mwârt.* »

D'autres membres de la famille les suivront : en 1908, une de ses sœurs avec sa fillette d'un an ; en 1909, les époux Wilmotte-Pirot, soit l'aînée des sœurs de l'abbé, Marie ; en 1910, les époux Tasset Joseph et Pirot Julia. Enfin, le père de famille étant mort à Gesves en 1910, partaient en 1913 la maman de l'abbé, accompagnée de son frère Lucien, veuf, et ses deux enfants.

D'autres tentatives seront faites pour amener au Canada les autres membres de sa famille, principalement lors du retour au pays de l'aumônier Pirot, engagé volontaire en 1915 auprès des forces canadiennes envoyées en Europe.

Fin 1918 et début 1919, il séjournera à Namur, « ayant ses quartiers chez le vicaire de Saint-Nicolas ». (49) Il passera à Gesves et On (Jemelle) saluer les familles de ses sœurs Elvire et Flore en leur proposant également de quitter la Belgique pour le Canada (50). A Gesves, il donnera en petit comité une causerie sur la vie au Canada. (51) L'enthousiasme du conférencier ne réussit pas à entraîner les assistants.

---

(47) Extrait de la Préface destinée au recueil qui ne fut pas édité.

(48) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 12-V-1937. En réalité, il s'agissait de deux de ses frères, Alphonse et Camille, et d'un beau-frère, **O. Wuilleaume,** mari de Aline, sœur de l'abbé. Celle-ci partira l'année suivante avec sa fille Maria, née en 1907.

(49) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 12-X-1938.

(50) Visites attestées par sa nièce, Mme Emma **Lemaître,** de Gesves, et son neveu M. Jean **Verhavert,** de Jambes, dont les parents n'ont jamais voulu prendre le chemin du Canada.

(51) Témoin, **M. Ernest Mairy,** de Gesves, qui assista à cette causerie.

La colonie wallonne du Saskatchewan comprendra ainsi 18 wallons, dont 5 enfants. « C'est ainsi, pourra-t-il écrire, que j'ai pu continuer à parler le wallon jusqu'à présent ». (52).

Que sera sa vie là-bas, jusqu'en 1955, année de sa mort ? La vie d'un missionnaire dans un pays peuplé d'habitants d'origines différentes : les Indiens, premiers occupants du terrain auxquels, depuis cent ans, on rogne leur suprématie, on réduit le terrain de chasse, pour finir par les cantonner dans des réserves ; les Français venus de l'Est du Canada constituer des ilots dans la population anglaise ; les innombrables émigrants.

Mission difficile en terrain dangereux, surtout lors de la fonte des neiges, sur un territoire qui s'étend à 35 kilomètres à la ronde, aux hivers rigoureux, aux étés très chauds. On comprend qu'il puisse écrire « L'homme vit surtout par le cœur dans l'intimité d'un cercle plutôt restreint. Tout le reste, ce peut être beau et grand, mais ce n'est pas la vie ». (53)

« Les contes canadiens ont trait à des histoires qui se sont passées il y a 25-30 ans. Depuis, tout a changé ici comme partout. Nous avons de belles routes, chaque fermier a son auto, **même il ne neige plus comme par le passé.** En novembre, le peu de neige qu'il y a n'empêche pas les autos de circuler ... au contraire. Parfois on va ainsi jusqu'à la Noël, malgré le froid. Il n'est pas rare de voir cent autos à Esterhazy, pour la messe et autres réunions. A cause des distances, l'auto est une nécessité. Il y a 35 ans, même 25 ans, on allait avec des chevaux, ou des bœufs. » (7-III-39 lettre à J. C.).

Et, cinq ans avant sa mort : « Il faut à tout prix travailler ou mourir, mourir de mort lente. Donc, debout les morts !... Allons secouez-vous et que les belles années qui nous restent soient fructueuses » (54) « Moi aussi, j'ai mes petites faiblesses, mais je ne veux pas y songer et je m'agite comme un jeune. Ils ne voient même pas les millions de belles fleurs que le bon Dieu s'amuse à mettre sous leurs pieds. J'ai ceuilli des prunes et des fraises perpétuelles ce matin. S'il aime les fleurs, je suis son grand ami car j'ai toujours de belles fleurs dans ma chambre, même en hiver. Si Notre Seigneur veut bien me laisser jardiner dans son royaume, je serai très content.» (55) «Tenez bon ! Buvez du vin sec et soyez convaincu que le printemps et l'été vont venir dans toute leur beauté. » (56)

Au terme d'un apostolat de 52 ans en terre canadienne, après quelques années pénibles, « marquées de vives souffrance par l' « endurcissement des artères » il rendait à Dieu son âme le 19 septembre 1955. (57)

(52) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 12-V-1937.
(53) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 29-VII-1939.
(54) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 17-X-1950.
(55) Lettre de Jules Pirot à Joseph Calozet en date du 16-X-1950
(56) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 17-XII-1950.
(57) Lettre de André Wautier à Lucien Maréchal en date du 30-X-1955.

Jules - Joseph PIROT

L'homme

Sous des dehors assez froids, rudes quelquefois, l'homme de nos campagnes n'a guère coutume de clamer ses sentiments. Jules Pirot est un grand sensible. Cette sensibilité va marquer sa vie. Ce trait important imprègne d'ailleurs les chapitres suivants.

L'amour de la nature se manifeste presque dans chacune de ses correspondances : « Ecrivez-moi le plus souvent, s'il vous plaît, et parlez-moi de la vie, de la vraie vie au pays wallon. Soyez heureux ; n'oubliez pas de vivre la belle et bonne vie des humbles sous l'œil du bon Dieu. » (58)

« Lorsque je vous aurai dit que j'ai un canari, des fleurs sur ma fenêtre, deux *gates* et un mouton dans un *ran,* ce sera tout. » (3-II-39 lettre à J. C.)

« Nous sommes en février : les groseilliers vont reverdir aux jardins de la Wallonie, les « *brôyes di tchèt* » jauniront sur les prés, l'alouette aura ses premiers chants pour vous. Heureux Wallons s'ils connaissaient leur bonheur ! »

« Chantez donc avec votre alouette et envoyez-moi un beau livre.» (59)

« Il n'y a pas de pâquerettes au Canada. Je les revois d'ici sourire tout le long des chemins au pays wallon. Rien que pour les pâquerettes de chez nous il me semble que je pourrais mourir. Ces petites fleurs innocentes ont ravi mon cœur d'enfant plus que les roses parfumées de la vallée « mosane ». Saluez-les de ma part, s'il vous plaît. » (60)

« L'été est magnifique. Vous ne pouvez vous imaginer la clarté de la lumière telle que nous l'avons ici, une lumière qui fait ressortir toutes les belles choses que le bon Dieu a semées pour nous dans ce pays si froid, si dénudé durant les cinq mois d'hiver. Maintenant, c'est un petit paradis. Il va sans dire qu'on ne songe pas à écrire : on regarde, on jouit. » (26-VI-39 lettre à J. C.)

---

(58) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 14-XI-1938.
(59) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 3-II-1939.
(60) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 28-II-1940.

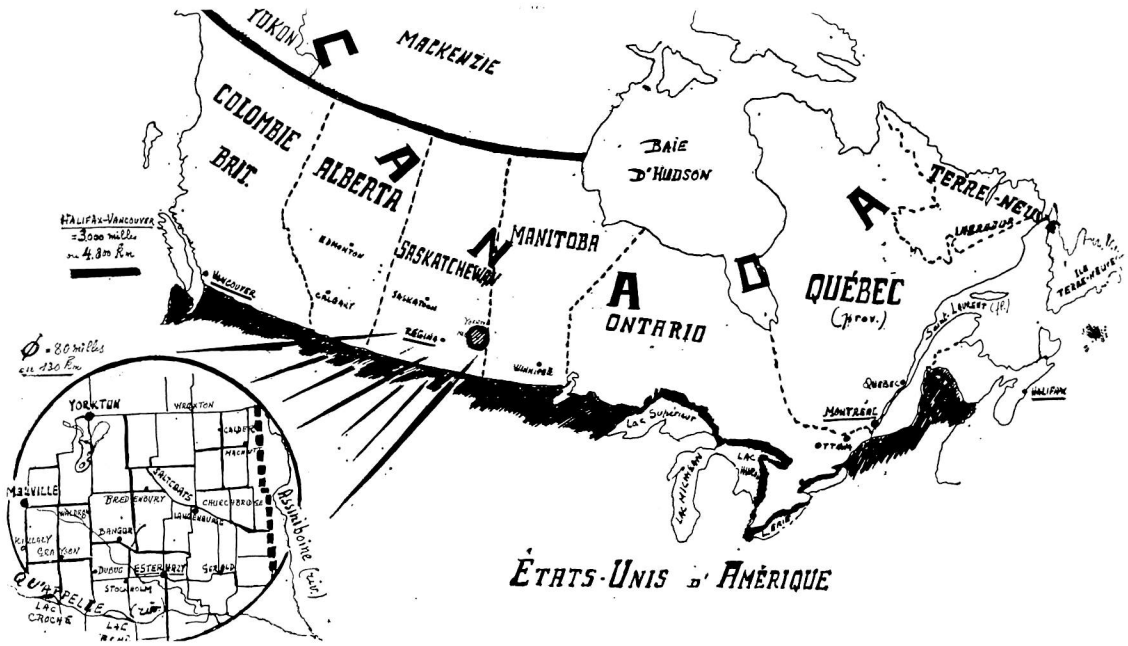

Les localités de Lipton, Cupar et Markinch sont situées à 152, 184 et 202 km (à vol d'oiseau) d'Esterhazy, et 100 km, environ au N-N-E de Regina.

Du point de Markinch, distant de 210 km, selon J. Pirot, un trajet de 38 km restait à parcourir pour atteindre la localité hongroise de Maria-Völgy entre autres, trajet à effectuer en traîneau tiré par des chevaux ou des bœufs. D'autres localités se situaient à 300 km.

St-Mary's Church, in Esterhazy (Post Card. Made in USA. Agfa Ansco)

Esterhazy : Au jardin, l'hiver

« Reprenez vos promenades : il y a des marguerites le long des routes, et déjà les *purnalîs* ont endossé leur chemise blanche, comme pour narguer les genêts. » (61)

Et pour le Canada : « Il fait excessivement chaud à Esterhazy, mais tout est si beau : les blés, les jardins, les fleurs sauvages. On se croirait en paradis. » (62) « Notre été a passé sans les chaleurs habituelles : les récoltes étaient très tardives et la gelée malicieuse a fait des dégâts pour deux cents millions de dollars au mois d'août. Cependant, nos jardins ont produit comme toujours et il y a eu grande abondance de fruits sauvages. C'était beau à voir les bois en fleurs ou tout couverts de fruits noirs et rouges : des « saskatoons », des cerises à grappes, des merises, des framboises, des noisettes. Comme nous avons joui de tout cela ! On a fait de la gelée, des confitures, des « préserves », du vin, s'il vous plaît !

« Ah ! que n'étiez-vous ici, vous tous ! » (63)

« Et votre petite fille, sait-elle qu'au mois de mars nous aurons des petites chèvres : 4, 5, peut-être 6 ? Et faudra-t-il que M. le curé soit seul, tout seul, pour leur donner le biberon ? car je les nourris au biberon. » (2-XII-39 lettre à J. C.)

Et l'on comprend que les amitiés de ce grand sentimental sont des amitiés durables, au point de vouloir partager ses joies avec ses amis et de ressentir leurs peines comme les siennes.

« Nos soldats louent tous le peuple de Belgique. De tous les pays qu'ils ont parcourus, c'est la Belgique qui leur a plu davantage. Vous devinez si nous sommes fiers ! » (1-IV-46 lettre à J. C.)

« Comme vous n'écriviez plus, je croyais que vous étiez malade. Si tous les *Rèlîs* allaient mourir, que deviendrions-nous ? (64) « Que c'est beau d'avoir de vrais amis comme les *Rèlîs* ! » (65)

Et ces conseils d'amitié : « Ne soyez pas malade! Faites des excursions, buvez la bonne bière du pays et écrivez ! » (66)

« Et, en attendant (le printemps), me demanderez-vous, que faites vous ? — Je ne fais rien ; il y a six ans que je ne fais rien. J'avais trop fait et j'ai dû m'arrêter. Au reste cela durait depuis mars 1918 lorsque la concussion (sic) d'une bombe boche m'avait bouleversé le

---

(61) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 26-III-1947.
(62) Lettre de Jules Pirot à Joseph Calozet en date du 13-VII-1949.
(63) Lettre de Jules Pirot à Joseph Calozet en date du 16-X-1950.
(64) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 28-II-1940.
(65) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 19-III-1949.
(66) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 15-VII-1949.

cerveau. D'après les autorités médicales je devais mourir à brève échéance, et je vis encore... N'est-ce pas drôle tout cela ? » (1-IV-46 lettre à J. C.)

Dans une lettre du 3-1-1938, Jean Haust donne à L. Maréchal cet avis sur J. Pirot : « Je vous renvoie le dossier Pirot. L'histoire est très naïve et la graphie très inconséquente. Mais je suis là-devant aussi perplexe que vous. Le mieux est de l'imprimer telle que le veut l'auteur : c'est un si brave homme qu'il ne faut pas lui faire la moindre peine. »

A Lucien Maréchal qui, le 12-6-1937, lui avait offert le titre de membre d'honneur des *Rèlîs Namurwès,* il répondait, après un semestre de réflexion :

« J'ai hésité à vous répondre à ce sujet parce que je ne connais absolument rien au sujet des membres de la société. Dans une société, on est solidaire, n'est-ce pas ? Et je craignais une solidarité qui, peut-être serait lourde pour moi ; car, pour rien au monde, je ne voudrais jeter même un semblant de discrédit sur le clergé par une association qui pourrait devenir gênante... néanmoins, je vous remercie. Je serai membre des *Rèlîs Namurwès,* non pas membre d'honneur, mais le dernier venu. » (67)

« Puissent nos ouvrages ouvrir les yeux à ceux qui enseignent la littérature ! Il nous faut des œuvres tellement belles que personne n'ose plus traiter le wallon avec dédain. » (7-III-39 lettre à J. C.)

Ni le courage ni la sympathie à leur égard ne lui manquèrent cependant, comme nous pourrons le constater lorsque nous parlerons du grand Wallon qu'il fut.

Que son bon cœur se manifestât à l'égard des humbles, quoi de plus naturel ! Fils et frère d'ouvriers, élevé dans une famille nombreuse, il connut, dès son enfance, les conditions et les travaux de la terre. Pour les défendre de l'attirance vers des idéologies sociales pernicieuses, il prêchera, par la parole et par la plume, aux ouvriers de Saint-Nicolas d'abord, puis aux colons, ses frères.

Pour les pauvres d'Herbatte et les enfants de Saint-Nicolas, il fera des collectes fructueuses, nous diront certains membres de sa famille ; au point que sa sœur, chez qui il loge, le taquinera souvent au moment où il vérifie ses comptes : *Ostant d' caurs qu'i ramasse, èt dîre qui nos 'nn'aurins nin d'dja onk. Portant, nos 'nn'avans dandji ossi, va !* (68)

(67) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 20-I-1938.

(68) Témoignage du fils de sa sœur Flore, chez qui l'abbé habita pendant son séjour dans la paroisse Saint-Nicolas avant son départ au Canada. «Autant d'argent qu'il récolte ! Quand on pense qu'il ne nous en donnerait pas un sou ! Et cependant, nous en avons besoin, nous aussi, certes !»

A cette sensibilité étaient joints une intelligence et également un don des langues dont nous trouverons la preuve dans son comportement au cours de ses études. La disparition des témoins contemporains nous a réduit à formuler des hypothèses quant aux maîtres qui l'ont préparé à entrer en quatrième latine à l'âge de quatorze ans. L'instituteur et le curé de Gesves sans doute ? Le tableau des résultats obtenus par l'élève Jules Pirot nous convainc des moyens qui étaient les siens. (69)

« Le hongrois est une belle langue, toute différente de nos idiomes européens. Les substantifs n'ont pas de genre, et tous les verbes sont des substantifs. Leur littérature est délicieuse comme tout ce qui vient d'Asie.

« Savez-vous que le portugais est la langue qui a le plus d'affinités avec le wallon comme caractère et tours de phrase ? Elle a des mots identiques aux nôtres comme *dispôy,* des sons semi-nasaux, et l'accent à peu près comme le nôtre. En quelques semaines un Wallon peut apprendre le portugais. » (5-IV-39 lettre à J. C.)

Quant aux moyens financiers qui lui permettent de passer quatre années en pension au Séminaire de Floreffe : plusieurs témoins nous affirment qu'ils furent vraisemblablement fournis par Madame la Comtesse de Limminghe, châtelaine de Gesves (70) qui se chargeait volontiers des frais d'études des futurs prêtres. Là également, à défaut de documents, nous devons nous en tenir à une probabilité. S'il a pu, comme nous l'ont dit certains, récolter quelque argent par la vente de contes qu'il avait écrits à ce moment, ceci ne pouvait être qu'un appoint fort mince.

Des défauts ? — Instabilité, penserait-on, à le voir se tourner de Floreffe vers Scheut, puis vers Bruges avant de rentrer à Saint-Nicolas pour enfin trouver sa voie au Canada : nous croyons pouvoir expliquer ailleurs cette cascade de décisions en sens divers. S'il y eut instabilité, elle fut en tout cas largement compensée par plus d'un demi-siècle d'apostolat, et lequel ?

---

(69) En fin d'année scilaire 1891-1892, Jules Pirot sort de 4me latine 14me sur 50 élèves, emportant le premier prix en langue allemande.
Pour l'année 1892-1893, il est 7ème sur 40 élèves, obtenant 6 accessits en français, latin, grec notamment et un 2me prix en allemand.
Il sort de Poésie 8me sur 38 élèves et obtient 7 accessits, en français, latin et grec entre autres.
Il quitte la rhétorique en 1895, avec la place de 9me sur 42 élèves.
(Archives du Séminaire de Floreffe).

(70) Il s'agit du **Comte Léon-Charles-Marie-Joseph de Limminghe,** mort à Gesves en 1891. **Le village de Gesves durant 8 siècles,** par M. le **baron Houtart :** 1re partie, 1000 à 1080 in ASAN n° 41, pg 159 à 307 ; 2de partie, les temps modernes, in ASAN n° 43 pg 1 à 194).

Serait-ce d'orgueil ou de manque de fondement surnaturel qu'on pourrait le taxer ?

« Le frère Ursmer est très précaire (lisez, sa vocation !) : l'une fois ou l'autre il sautera, car le fondement surnaturel lui manque. L'autre jour, il me disait encore qu'il ne trouvait rien dans les Elementa Monastica (c'est un ouvrage de dom Maur Wolter qui servait de manuel aux novices de ce temps), que ce sont là des choses ressassées, qu'il a déjà appris dans beaucoup d'autres livres. » (71) Nous ne savons pas ce qu'il est advenu de l'ouvrage de dom Maur Wolter mais nous savons ce qu'a pu donner au Canada le fondement surnaturel de Jules Pirot.

« Révolutionnaire et pas ce qu'on pouvait appeler un sujet intéressant » dira de lui dom Moyaert, qui a connu le frère Ursmer au noviciat de Saint-André. (72)

N'est-ce pas Jules Pirot qui écrira : « Mais moi, jeune comme je l'étais alors, têtu et passionnément indépendant comme un Wallon de Belgique, je ne pouvais croire au danger ; le danger même me tentait. »

Par souci de préciser les traits de caractère (uman interest) André Wautier nous écrit le 22 mars 1967 : « Quelques détails au sujet du Père Pirot : il aimait la chasse, son fusil était toujours caché au fond de son bogey (voiture) ou cutter (traîneau). Grand jardinier.

« Une paire de poneys indiens tachés de jaune et blanc, extrêmement paresseux. Avec eux il parcourt des centaines de milles à travers la Prairie en été, en hiver, 30 à 40 degrés sous zéro ; pas de chemins. Armé d'une baguette de saule coupée en chemin, le curé les encourageait de la voix et du geste : Giddap, Djoki, Marche donc, bébi ! Il sautait debout dans son cutter : ce qui faisait dire : Un de ces jours, nous trouverons notre curé gelé debout ! »

Mais, au fait, pourquoi ne pas le laisser nous raconter lui-même quelques-unes de ses aventures — vous savez qu'il fallait caractère trempé et grande confiance en Dieu pour être à ce moment un prêtre canadien —; la cause sera entendue.

---

(71) Renseignements reçus de **Dom N. Huyghebaert** OSB,

(72) Copie d'une lettre du 14-IX-1901 : appréciation de **Dom Moyaert,** recueillie en 1966.

Sur les Lacs (73)

Lorsqu'à mon arrivée au Canada, Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface m'envoya dans l'inconnu, au fond des territoires du Nord-Ouest, il m'adressa une parole qui sonne un peu dur. Il me dit : «Je vous le défends !... je vous le défends ! » d'un ton péremptoire.

Il s'agissait d'une chose sérieuse, très importante. Il me parlait comme à un enfant... Ecoutez-moi : vous n'avez aucune expérience ni des choses ni des gens de ce pays : il vous faudra être prudent, très prudent... Voyez le Père Cagnon qui vit ici avec nous et qui n'a plus de pieds : il fut surpris par un ouragan de neige ; son cheval tomba, écrasé de fatigue ; lui, se coucha près du cadavre ; les Indiens le découvrirent et nous l'ont apporté : sa carrière de missionnaire était finie... Une seule imprudence peut vous coûter la vie... Donc, ne sortez jamais par les tempêtes de neige ; et surtout, ne vous aventurez jamais sur les lacs, même sur les petits lacs car sombrer dans un petit lac ou dans un grand lac, c'est sombrer... Comprenez-vous ?

— Je comprends cela. Mais si la glace est solide ?

— Il y a des espaces sur les lacs où la glace n'est jamais solide, et aussi des trous creusés par les Indiens pour la pêche. Mais c'est la poudrerie qui est surtout à redouter. Les lacs sont sujets aux caprices de tous les vents, et alors la neige se lève, tournoie, emplit l'air ; tout de suite, vous n'y voyez plus ; vos chevaux piaffent, puis quittent la piste, tournent à l'aventure dans le vide, jusqu'à l'épuisement. Cela peut durer des heures, des jours. Donc, à moins d'une nécessité absolue, pas de promenade sur le lacs ! Je vous le défends !... Je vous le défends !

— Merci, Monseigneur. Je tâcherai d'obéir.

— Je vois que vous n'êtes pas convaincu... Si, un jour, vous passez par la Colonie allemande de Régina, vous verrez à côté de l'église une humble tombe : n'oubliez pas de lire l'épitaphe. — Ce pauvre prêtre, lui aussi, a bravé la poudrerie... Des Indiens l'ont trouvé près d'une meule de foin au milieu de la Prairie ; ses chevaux vivaient encore ; lui était gelé à mort...

Mon grand ami, Monseigneur l'Archevêque, me répéta sa défense lorsqu'il me congédia peu après, avec ces mots :

---

(73) Récit tiré du recueil non publié.

— J'ai peur de vous envoyer ; mais je vous donne tous les pouvoirs. Allez : à la grâce, à la garde du bon Dieu !

Le lendemain soir, un lourd train mixte m'introduisait au cœur du territoire qui m'était assigné. J'étais séduit, enchanté par la beauté des paysages : l'accueillante Vallée Qu'Appelle, les collines boisées, le Park immense qui s'étend entre les deux rivières jusqu'à l'Assiniboine et au-delà, le tout en bordure de la Grande Prairie. C'était ravissant... Oui, vraiment, cela ressemblait à s'y méprendre à la vallée de la Meuse, au Condroz, mon pays, tel que, sans villages et sans villes, sans chemins, il dut être au temps des Aduatiques et des Condruses... L'été battait son plein ; le convoi marchait comme une tortue, un limaçon, car la voie était en construction. Le long des talus on voyait des fleurs inconnues, des bêtes qui regardaient sans peur... L'arrivée au point d'arrêt final, Esterhazy, fit accourir les quelques pionniers de l'époque : des Hongrois moustachus, des Ecossais, des Slaves, une bande d'Indiens qui examinaient tout... Où étaient maintenant les neiges et les glaces de Monseigneur l'Archevêque ?

Pendant plusieurs mois je vécus ainsi de merveille en merveille. Même mon premier hiver au Canada me parut doux malgré les tempêtes de neige et les grands froids. J'avais acheté presque pour rien deux petits poneys indiens à fourrure blanche et jaune, des vrais amis pleins de vie et d'audace avec qui je passais partout, à travers tout... A la Noël, je rendis de bons comptes à Monseigneur l'Archevêque qui répondit : « Bravo !... Je suis content de vous... Da mihi Belgas ! ...Oui, Seigneur, envoyez-moi des prêtres belges ! »

Une nuit, sur la fin de mars, vers onze heures, je dormais paisiblement dans la maison où j'habitais seul. C'était un grand bâtiment de dix chambres, bâti pour la colonie hongroise d'Esterhazy, à côté d'une pauvre chapelle en logs, sur une colline élevée. Maintenant on construisait une voie ferrée à cinq kilomètres au Nord. Il faisait un froid vif ; la bise sifflait et une demi-lune luisait au firmament gris. Mais un chaud soleil et un vent chinook avaient causé du dégel les deux jours précédents... On frappe à ma fenêtre, et j'entends un appel : « Tisztèlènd » Ur... Father !... Father !... » Deux secondes, et j'étais à la porte.

— C'est toi, Stîve ?

Stîve (Etienne,... *Stiène*) était le fils de Magos Pista, qui habitait à huit kilomètres, droit à l'ouest. Il avait environ quinze ans et posait devant moi sur un gros cheval de ferme.

— Eh bien, qu'y a-t-il ? Ta sœur est-elle malade ?

Nous étions en pleine épidémie de fièvre scarlatine : beaucoup d'enfants étaient atteints ; quelques-uns étaient morts.

Stîve répondit tristement :

— Père, c'est maman qui est très malade..., et aussi les deux petits bébés qui sont nés cette nuit. Maman désire que vous veniez au plus tôt les baptiser.

— Bien sûr, bien sûr. Tout de suite. Attends-moi.

— Père, je dois d'abord me rendre à Esterhazy : le docteur m'a dit d'aller chercher de la médecine pour maman.

— Le docteur est chez vous ?

— Non. Il n'y est plus. Il est allé chez les Suédois qui ont la scarlatine : mais notre voisine madame Szeman est avec maman.

— Bien... Va, mon gars ! Va vite... Istèn vèlèd. Dieu t'accompagne !

En vrai hongrois, Stîve répond :

— Istèn vèlèd, tisztèlèndö Ur !... Dieu soit avec vous, M. le curé !

— Oh !! ...Dis donc, Stîve : es-tu venu par le lac ?

— Oui.

— Le chemin est-il bon, solide ?

— Oui, mais on entend la glace craquer, surtout du côté nord.

— Si tu as passé, je passerai aussi.

Stîve part au galop... En quelques instants je harnache mes bidets, prie un peu à la Chapelle et mets le saint Viatique dans une petite poche de ma fourrure au dessus de mon cœur ; et nous voilà partis. Je pensais à l'ordre de Monseigneur : « Je vous le défends ! » Mais le temps pressait. Nous passâmes près d'une maison enfouie dans un bosquet à quelque distance, la ferme Barilla, et je fus sur le point de m'y rendre... Les poneys en décidèrent autrement. Nous fûmes bientôt au bord du lac. La traversée mesurait au moins deux kilomètres. Un craquement sinistre se fit entendre au loin, comme un gros coup de fusil qui alla se répercutant dans les campagnes. J'hésitai... Mais le beau chemin de neige sur la glace m'attirait. Je mis la main sur la petite boîte aux malades, et nous descendîmes de la berge, lentement, prudemment. Bientôt, nous étions peut-être seulement à deux cents mètres de l'autre bord, lorsque... eh bien, oui, sans avoir rien senti, le chemin de neige, les chevaux, le traîneau, et moi, nous étions brusquement arrêtés, posés dans une très grande flaque d'eau qui bouillonnait tout autour de nous jusqu'au bord du siège que j'occupais. D'instinct, j'avais tiré la couverture et jeté mes pieds sur la banquette.

Je n'eus pas le temps d'avoir peur, et maintenant je me sentais même amusé, parce que le danger était passé, et j'étais surpris de savoir que le lac fut si peu profond à cet endroit. Si l'accident était arrivé au milieu de la route, où serais-je à présent ?... Cependant, il fallait sortir au plus tôt de cette situation difficile.

Les poneys s'étaient plantés, raides, et je savais par expérience que rien ne pourrait les décider à remonter sur la glace. Ils baissaient la tête et reniflaient d'un air très nerveux. Ah ! si j'avais pu quitter le traîneau et les guider par la bride, ils m'auraient peut-être obéi ; mais patauger dans deux gros pieds d'eau glacée, par un froid si vif, à trois kilomètres de ma destination, c'eût été me condamner pieds et jambes peut-être à tout jamais.

— Bébi... Djoki ! (c'étaient les noms propres de mes coursiers)... Voyons, un bon mouvement, n'est-ce pas ? A tout prix, il nous faut sortir de ce trou.

Mes coursiers faisaient la sourde oreille et reniflaient de plus belle.

— Levez donc le pied et posez-le sur le chemin, là devant vous ! Rien de plus simple !

Ils reniflaient toujours... La méchante bise, pour m'agacer, pénétrait à travers la fourrure et me piquait la peau.

— Bébi, vos jambes vont geler : en avant ! en avant !

Rien ne bougeait.

— Têtus ! Vilains Indiens que vous êtes !... On va vous fouetter !... Lâches, peureux, fainéants !...

A quoi bon ?... Alors, honte à moi ! Voyez quel temps cela m'avait pris !... Alors seulement je songeai à prier. J'avais même oublié la petite boîte aux malades... Il me sembla entendre la voix de mon cher Archevêque : « Je vous le défends ! Je vous le défends !... » Quel bon chrétien, quel charmant missionnaire j'étais là !... Je pris mon chapelet... Sainte Marie, Mère de Dieu, priez... Têtes d'Indiens, grouillez donc une fois pour toutes !... Sainte Marie, priez pour nous... Poltrons, stupides !... Mère de Dieu, ma Mère, priez pour moi, pécheur ! Oh, mais qu'arrive-t-il ?... Nous filons vers le bord à l'épouvante !... Les stupides, les lâches, les fainéants se sont levés sur leurs pieds de derrière et ont bondi sur le chemin de neige ; ils volent ventre à terre. Je me penche sur les rênes de tout le poids de mon corps et parviens difficilement à les arrêter. Pauvres petits, comme ils ont dû avoir peur ! Ils sont tout en sueur ; le frisson les secoue... Moi-même, je me sens bouleversé. Je tourne la tête et regarde ce mince chemin à travers le lac. Tout à coup, une buée me passe devant les yeux, et là-

bas, au milieu, il me semble apercevoir mes chevaux, mon traîneau, moi-même, nous débattant... Sainte Mère de Dieu, priez pour nous !... Est-ce possible ?

— Bébi, Djoki, pourquoi sommes-nous ici ? Nous oublions la pauvre femme qui se meurt et les jumeaux qui ne sont pas baptisés ! En avant, en avant !... De nouveau nous allions grand train, et je pensais : « Quelle aventure ! Il ne faut pas que Monseigneur l'apprenne, ni Monseigneur, ni personne. Je suis seul à tout savoir ; donc, pas un mot à qui ce soit. Si cette méchante histoire venait à s'ébruiter, qui sait ? Elle pourrait aller se promener en Belgique, le long de la Meuse, dans les annales des Pères Oblats, et des êtres bien chers, des parents, des amis, ma tendre mère, pourraient lire et pleurer ; non, non, je ne parlerai pas... Pourvu que Stîve ne revienne pas par le lac avec ses médecines !

Nous arrivons à la ferme ; le père Lesco nous attendait.

Son premier mot fut : «Êtes-vous malade, M. le curé ? Vous êtes si pâle !

— Non ! Pas du tout ! Comment va votre femme ?

— Pas bien ; que Dieu nous aide !

— Et les jumeaux ?

— Mourants, tous les deux... C'est bien triste.

J'entrai vite. Là, il faisait chaud à pâmer. La maman, elle aussi, me dit :

— Vous êtes si pâle !

Je soulève un voile qui couvrait une large boîte où les bébés agonisaient.

— Vite, donnez-moi de l'eau tiède... Comment va-t-on les nommer ? Joseph, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit... Marie, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Je procédai ensuite aux cérémonies ordinaires ; puis j'administrai les derniers sacrements à la pauvre mère qui ne cessait pas de pleurer et de gémir... Bientôt Stîve rentra avec son père ; la malade prit les remèdes et s'assoupit profondément. Je profitai de la circonstance pour parler du retour ; mais ces bonnes gens voulaient me retenir, prétextant que j'étais si pâle. En effet, je me sentais fatigué. Heureusement, sitôt dehors, l'air vif me fit grand bien. Je pris le long chemin autour du lac et fus à mon logis sans encombre. Après avoir attelé les poneys

à l'écurie, je les caressai tendrement et leur donnai une bonne ration de foin et d'avoine. En fermant la porte, je leur dis : « Sans rancune, hein, Bébi, Djoki ? »

Ayant dit la messe, j'étais à déjeûner lorsque Stîve réapparut. La maman allait mieux ; mais le petit Joseph était mort. Les voisins allaient creuser la fosse, et si je le permettais, l'enterrement aurait lieu le lendemain à dix heures.

Ainsi fut fait. Tous les pionniers étaient présents. Lorsque ce fut terminé, j'entends Stîve qui parle dans un groupe :

— Oui, oui, le chemin sur le lac est coupé. Quelqu'un a dû tomber dans l'eau.

— Ah, qui ça ?

— On n'en sait rien ; mais, c'est M. le curé bien sûr !

M. le curé s'esquiva prestement ; il passe à côté d'eux en baissant les yeux comme le plus innocent de tous : non, non, il ne faut pas que Monseigneur le sache, ni surtout que maman pleure !

Sur le Lac Rond (73)

Le lac Rond est le dernier des miroirs liquides qui s'étendent au fond de la Vallée Qu'Appelle. Il mesure environ treize kilomètres de long et trois à cinq kilomètres de large. Il est très profond et abonde en poissons de toutes sortes. Les collines qui l'entourent lui donnent un aspect de grande beauté. Des Réserves Indiennes s'étalent sur la rive sud, comme un peu partout le long de la Qu'Appelle.

Quinze jours à peine après mon naufrage dans un petit lac de la Prairie, je me mis à la recherche d'un malade qu'on m'avait signalé comme abandonné à quelques kilomètres à l'ouest du lac Rond. C'était un vieillard atteint d'un chancre qui lui rongeait le cou. Il vivait dans une basse masure avec sa fille, son gendre et deux jeunes enfants. J'eus beaucoup de peine à découvrir leur gîte. Le pauvre homme était d'une saleté repoussante, et l'odeur que la plaie exhalait était si nauséabonde qu'on avait dû le séquestrer dans un réduit à part. Moi-même, je n'y pus tenir que quelques minutes consécutives sans me sentir à bout. Je m'offris à laver la plaie béante, mais il ne voulut

(73) Récit tiré du recueil non publié.

rien entendre, tant il souffrait. Je lui donnai le derniers sacrements, et promis de revenir avant longtemps.

Comme j'étais à mi-chemin de l'école indienne du Lac-Croche, où je n'avais pu me rendre qu'une seule fois de tout l'hiver, je poussai jusque là. J'y fus retenu par une tempête de neige qui dura deux jours, agrémentée par des secousses de vent froid. Lorsque je pris le chemin du retour, je trouvai partout des tas de neige qui bloquaient la route, et je compris que le passage tout le long du lac Rond serait sans doute très difficile : j'étais donc acculé à la nécessité de traverser un lac. La nuit s'annonçait mais, arrivé à la bifurcation des routes, je vis avec plaisir que le chemin défendu était superbe. Le vent du sud avait balayé la surface glacée. Un mince double cordon de neige durcie s'étalait devant nous. Je n'avais jamais constaté que le lac Rond était si étendu. Comme il n'y avait pas de lune, je pensai aux ténèbres qui allaient bientôt m'environner ; mais les petits poneys, contents d'être chez eux et sentant les Indiens tout près allaient déjà d'un pas allègre et sûr. Tout marchait à merveille, sinon que tout d'un coup les collines semblèrent reculer à une grande distance au nord et au sud. Plus nous avancions, plus elles reculaient. Bientôt je ne les vis plus ; mais dans la pénombre j'aperçus des vieilles tentes, et, tout près de moi, des tas de glace, des trous, à gauche, à droite... Bonne Sainte Vierge, protégez-moi !...

« Je vous le défends ! » avait dit Monseigneur l'Archevêque... Mais, voyons : où sont les Peaux-Rouges, les Sauvages ?... Pas un bruit nulle part, pas un Indien, pas même l'aboiement d'un chien ; ces chiens si féroces, si redoutés qui tombent en avalanche sur les traîneaux, happent les chevaux aux jarrets, déchirent les fourrures, essayent de vous attaquer ; tandis que leurs maîtres, les païens, jouissent grandement du spectacle.

Nous étions bel et bien dans un champ de pêche des Peaux-Rouges.

— Djoki, Bébi, nous sommes chanceux !... Jusqu'à présent au moins. Mais restez sur ce chemin que moi, je ne vois presque plus.

Et voilà que des hordes de loups se mettent à hurler ensemble, jappant, aboyant, sur les collines, dans la Prairie, au loin, bien loin, et là tout près sur le lac. On eût pu croire qu'il y en avait des centaines. Heureusement que ces bavards sont peureux et n'attaquent pas les humains. Néanmoins, on ne peut les entendre sans frémir...

Je poussai un soupir de soulagement lorsque les patins du traîneau grincèrent sur le terrain ferme : nous avions rejoint le chemin qui court le long de la Vallée. Deo Gratias !

Une dernière étape de quatorze kilomètres devait nous amener à la ferme Saint-Ange, la plus belle de la Vallée. Des chiens civilisés annoncèrent notre venue chez ces bonnes gens, des amis entre nos amis. Quelle joie, quelle réception ! Il y avait là douze enfants, sans compter Marie-Louise, qui faisait son noviciat chez les Sœurs Grises à Saint-Boniface, au Manitoba. Tous, petits et grands, étaient bien élevés, polis, et surtout des bons chrétiens ; l'honneur et le bonheur de leurs parents.

Les plus âgés s'emparent de la grosse valise et des couvertures qu'ils remisent dans la grande cuisine tandis que Louis, Charles, Adolphe escortent Bébi et Djoki dans une écurie de choix... Le père, Noé, veille à ce que tout soit bien fait à l'intérieur ; maman donne des ordres pour le souper de M. le curé. Les filles et fillettes sont affairées et bavardent à qui mieux mieux, car, comme de coutume en pareil cas, demain matin on aura la Sainte Messe et la Communion générale !

M. le curé a faim ; il fait honneur au festin. Le patriarche Noé s'est assis à côté de son hôte et veut causer :

— Comme çà, Père, vous venez du lac Croche ?... Comment va le Père Decorby ? Et les bonnes sœurs ?... A-t-il beaucoup neigé aussi plus loin dans la Vallée ?

— S'il a neigé... Mais le chemin sur le lac Rond est parfait.

— Comment parfait ?... Vous êtes venus par le lac, tout seul ? dans la nuit sombre ?... Vous n'avez pas eu peur ?

— Mais non ! Peur de quoi ?

— Vous avez dû passer par le champ de pêche des Indiens !... Vous les avez vus, ces païens ?... Et leurs chiens, vous ont-ils attaqué ?

— Calmez-vous. Ni chiens, ni païens : j'étais seul sur le lac... seul, avec les loups.

— Et les trous dans la glace, le long de la piste ?

— Je les ais vus ; mes poneys sont habitués à tout cela depuis leur naissance.

— N'importe ! ...Père, écoutez-moi, s'il vous plaît : jamais, au grand jamais, ne vous aventurez sur le lac Rond, ni sur aucun lac d'ailleurs ! Les lacs ne sont jamais sûrs.

— Savez-vous que Monseigneur me l'a défendu ?

— Il a bien fait... C'est un homme de grande expérience. Il connaît son pays. Il connaît les Peaux-Rouges et aussi les petits prêtres

trop jeunes qui risquent leur vie avec plaisir comme s'ils n'étaient venus ici que pour mourir. Cependant, combien y a-t-il de prêtres aux environs, et même loin d'ici ?... Nous avons passé des hivers entiers sans voir un seul prêtre, et si vous n'étiez venu, qui nous parlerait ?... Qui parlerait aux Hongrois, aux Russes, à tous ? Seul, vous êtes pour tous, un seul... L'une des fillettes dit : « Les sauvages vous tueront. Ils voleront vos chevaux. Je les crains tout le temps, même ici, près de papa et de maman ».

Et elle se mit à pleurer amèrement... Tous pleurèrent, même M. le curé, qui déclara : « C'est assez, assez !... c'en est trop !...

— Père Noé, vous m'avez convaincu. Je le promets : jamais plus je ne passerai sur les lacs... Le gigot de chevreuil ! commanda-t-il ! Les patates, s'il vous plaît !... et la sauce !... Vraiment, je mourais de faim !

On parla longtemps ; puis on pria. M. le curé était très touché. C'était la petite Antoinette qui, de sa voix grêle, disait : « Mon Dieu, bénissez papa et maman, bénissez-nous tous, et nos champs, et nos animaux ! Bénissez notre Saint Père le Pape, et Monseigneur l'Archevêque ! Bénissez M. le curé et tous les prêtres et missionnaires sur les lacs !... Elle s'arrêta et eut un sanglot... M. le curé pensa : Non, jamais plus je ne passerai sur les lacs ! Jamais plus.

Le lendemain, après la Sainte Messe et la Communion générale ; après le déjeûner qui fut plutôt silencieux, il fallut se quitter. Papa, maman, et tous se mirent à genoux dans la neige pour demander la bénédiction du Révérend Père... Celui-ci ajouta : «Au revoir ! Ecrivez à votre sœur, au couvent ; je la bénis aussi ; mais ne lui dites pas que je suis passé sur le lac Rond hier soir ! Autrement, elle courra le dire à Monseigneur, qui sera très fâché. » Tous et toutes promirent un silence absolu.

Qui oublia la promesse ?... En été, lorsque je fus à Saint-Boniface pour la retraite annuelle, je rendis mes comptes spirituels ; puis, Monseigneur me regarda dans les yeux.

— Maintenant, parlez-moi de vos randonnées sur les lacs, le soir, tout seul...

— Quels lacs, Monseigneur ?...

— Père Pirot, vous m'avez fait beaucoup de peine ; mais vous n'avez pas le droit de jouer ainsi avec votre vie : nous avons besoin de vous : soyez donc prudent. Je vous pardonne, et vous bénis quand même !

— Merci, Monseigneur !... Je vous aime comme mon père et ma mère.

Je n'ai plus mis le pied sur les lacs, même les petits lacs.

Les récits qui précèdent étaient ceux de « Jeune prêtre au Canada ».

Les années se suivent, laborieuses et riches : cinquante-deux au total. Par les heures chaudes de l'été et les bises des nuits d'hiver, sur les chemins desséchés ou dans les immensités glacées, dans les heures de bonheur mais aussi dans les mauvais moments : cinquante-deux années d'une vie d'homme au service de ceux qui lui avaient été confiés. Quel plus émouvant témoignage que celui de l'un de ses compagnons de la première heure, André Wautier, correspondant fidèle à qui nous devons maint précieux renseignement. « Les missions nécessitaient de longs voyages à travers la Prairie. Son mode de transport : un bogey et une paire de poneys indiens. Dans ces longs voyages, souvent en hiver, quelquefois égaré dans ces plaines de neige sans chemin, presque sans habitants, il se fiait à l'instinct de ses chevaux dont le sens de direction n'était jamais en faute ». (74)

Si le premier soin de l'abbé Pirot, « sitôt arrivé, » fut la « translation » du petit catéchisme en hongrois, chose nécessitée par le manque de littérature hongroise dans ce pays » (75), nous ne pouvons oublier qu'il fit, dès 1902 et sans doute même avant, œuvre d'écrivain, non par recherche d'une vaine gloire, mais par souci personnel de mettre ses talents au service des causes qu'il jugeait dignes d'intérêt. Cette opinion reçoit une éclatante confirmation lorsque l'on analyse les œuvres qu'il publia en français.

---

(74) Lettre de André Wautier à Lucien Maréchal en date du 30-X-1955.

(75) Lettre de André Wautier à Lucien Maréchal en date du 30-X-1955.

Les œuvres françaises

A défaut d'autres documents, l'ordre donné à la série des œuvres publiées à Namur par J. Godenne, ordre figurant au dos de la couverture de « **Les Martyrs** » ne paraît pas être un ordre chronologique.

Les Fils de la Sociale, drame en 3 actes, par J. Pirot, prix 1,00 F.

Les Martyrs, drame en 3 actes, par J. Pirot, prix 1,25 F.

Les Ouvriers trompés drame en 1 acte, par J. Pirot, prix 0,75 F.

Nous savons qu'en décembre 1903, l'abbé Pirot est en relation avec Monseigneur Langevin à qui il écrit : « Je me suis permis de dédier à votre Grandeur le dernier des ouvrages que j'ai publié à Namur. Vous en recevrez un exemplaire dans quelques jours ». Il s'agit de **Les Martyrs**, dédié à sa Grandeur Monseigneur Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, Manitoba (Canada). (77)

D'autre part le drame **Les fils de la Sociale** a été dédié à Mr. Auguste Mélot, représentant de Namur. Or, A. Mélot a été élu député lors des élections du 25-5-1902. L'expression est à rapprocher du titre d'un article de l'Ami de l'Ordre du 11 mai 1902 : Les victimes des bandits de la Sociale.

Reste : **Les Ouvriers trompés** dont nous n'avons pu trouver ni le texte ni aucune précision à son sujet. Comme il s'agit d'une pièce en un acte, nous pensons qu'elle doit avoir été la première publiée ; œuvre d'essai, reléguée en fin de liste en raison de moindre importance.

C'est par elle que nous pensons donc devoir commencer cette analyse.

Les Ouvriers trompés ne procéde-t-il pas du climat social de cette période du début du XXe siècle. Climat identique à celui de Les Fils de la Sociale. Entre la lutte des classes, préconisée par Karl Marx et l'encyclique Rerum Novarum, dont l'application timide et larvée se fera contre beaucoup de prêtres et la majorité des possédants ; le peuple, besogneux et mal payé, abandonne l'Eglise. Jules Pirot sait ce qu'

---

(76) Exemplaire reçu de Mlle **Isabelle Godenne,** rue de Bruxelles, à Namur.

(77) Lettre de Jules Pirot à **Mgr Langevin ;** communication de M. l'abbé Aubin.

(78) L'Ami de l'Ordre du 26-V-1902. **Auguste Mélot** était président de la Fédération Ouvrière de l'Arrondissement de Namur (journal du 5-XI-1900). A ne pas confondre avec **Ernest Mélot,** bourgmestre de Namur, élu sénateur en mai 1900 (L'Ami de l'Ordre du 29-V-1900).

est la misère, il connaît les pauvres du quartier, il essaie d'endiguer cette vague de socialisme qui s'appuie sur la haine des classes. Ces sentiments justifient le titre de cette œuvre dramatique en un acte.

Les Fils de la Sociale, pièce pour patronage, 8 personnages, des figurants, tous masculins, dont « l'action se passe en Belgique, de nos jours ».(79)

« Le fils du fermier de Joli-Pré est entraîné par deux compagnons, fils du tenancier de la maison du Peuple, dans un complot contre des députés qui ont voté une loi jugée par eux contraire aux intérêts du peuple. Au moment prévu pour l'action, le fils du fermier, pris de scrupules, ne tue pas l'adversaire qui lui a été désigné : celui-ci lui pardonne. De ses deux complices, l'un tue le domestique de «son» député ; l'autre a abattu la victime qui lui était réservée. Un des assassins se suicide, l'autre est arrêté. »

Pièce à thèse montrant l'influence de l'éducation athée et des mauvais compagnons. Issue logique ou morale : meurtre et suicide, condamnation des malheureux dévoyés, sursaut d'honnêteté chez le fils de bonne souche, leçon au parents.

« Parents, parents, mettez donc les mauvais journaux dans les mains de vos enfants ! Elevez vos fils dans les idées antichrétiennes ! Conduisez-les aux meetings et aux maisons du peuple ! En un mot faites-en des socialistes....., et puis les voilà, des êtres sans cœur, des assassins, des forçats ! Mauvais parents, voilà votre ouvrage : considérez-le bien et jouissez-en !

Gloria Soli Deo »

Cette conclusion doit être lue en se reportant au contexte politique de l'époque. Période fort troublée en Belgique. Les *longuès pènes* (80) font parler d'elles depuis 1901, non seulement au Pays Noir, mais à Tamines, dans la Basse-Sambre et même à Ciney : les blousons noirs de l'époque, quoi ! - En 1902, c'est l'époque des grèves générales. En avril, manifestations pour le suffrage universel, attentats à la dynamite et au revolver au point que, dès le 9 mars 1902, nous trouvons dans l'Ami de l'Ordre, une «chronique révolutionnaire».

Détail qui peut être important pour notre auteur : «à Gesves,

---

(79) L'exemplaire consulté se trouve à la **Bibliothèque Moretus** des **Facultés Universitaires de Namur.** Le dos de la couverture fait défaut.

(80) **Lès longuès pènes,** ou (casquettes à longue visière) : nom donné aux bandes de mauvais garçons qui, profitant des troubles sociaux de l'époque, rançonnaient le Pays Noir et ses environs, pour venir même jusque Ciney, en Condroz.

Photo, reçue de l'abbé Pirot, dont la suscription complète mentionnait : Esterhazy, Sask., le 21 juillet 1939.

Remarquer le bandeau porté par certains garçons au bras gauche lors de la confirmation. A défaut d'indications relatives à une coutume hongroise identique, nous pouvons y retrouver une transposition de l'habitude archaïque des «confirmants» wallons qui vont «**loyi leû bindia**», lier leur bandeau de confirmation.

Le « chaplain » Pirot au milieu du personnel de son ambulance canadienne 1915-1919.

Au verso, l'aumônier a écrit : «Merci pour ta carte et les bons souhaits. Sois toujours une bonne petite fille et prie pour ton oncle et pour tous les soldats. Quand tu seras grande, tu pourras être nurse et venir à la guerre aussi. En attendant, mange bien, dors bien et va à l'école.

Ton Oncle. »

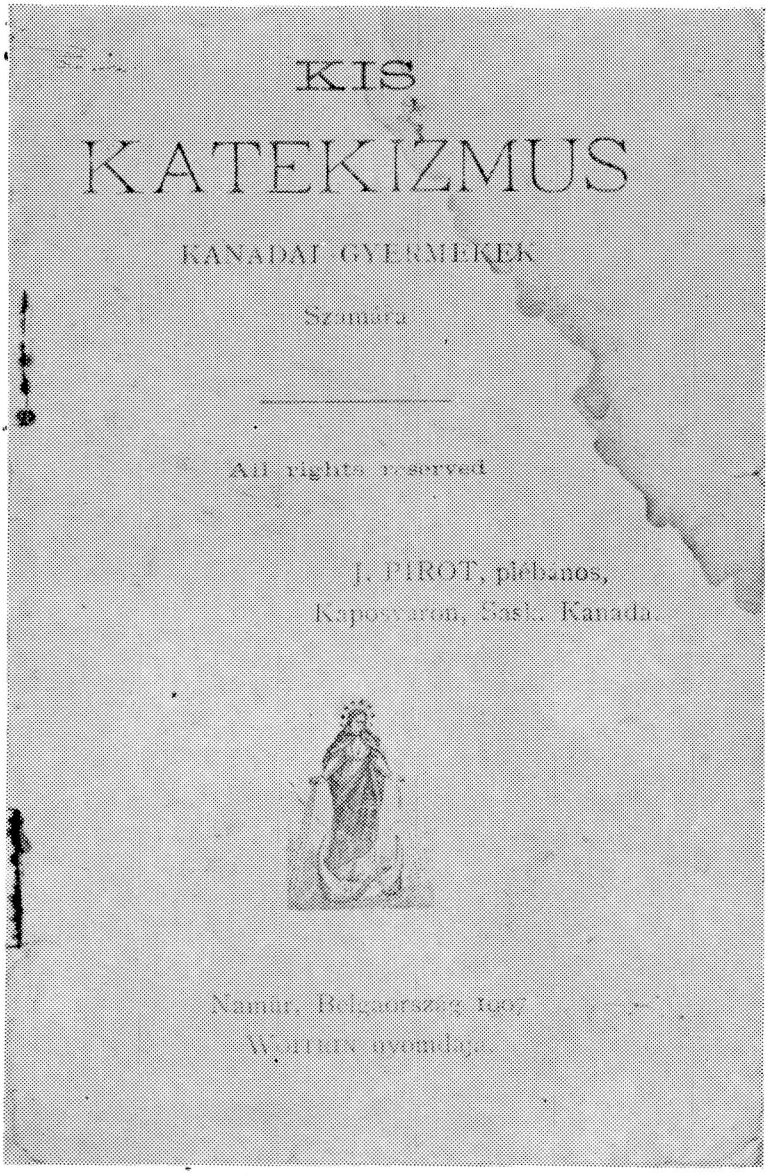

KIS

KATEKIZMUS

KANADAI GYERMEKEK

Szamára

All rights reserved

J. PIROT, plébános,

Kaposvaron, Sask. Kanada.

Namur, Belgoriszág, 1907

Woitrin nyomdája

Catéchisme * traduit par l'abbé Pirot à l'intention de ses paroissiens hongrois de Kaposvar.

D'après certains témoins, le texte établi entre juillet 1904 et le premier retour de l'auteur à Namur en 1907, comporte des fautes : l'impression en fut confiée à l'imprimerie Woitrin, dont les ateliers se trouvaient place Pied-du-Château, à l'emplacement du quai d'embarquement du téléférique actuel (F. Rousseau).

* Exemplaire appartenant à Madame Isabelle BERNAT, Kaposvar, Sask. que nous remercions de sa bonne obligeance.

la fameuse Adresse au Roi n'est votée que par les 5 radico-socialistes contre les 3 conseillers catholiques, un conseiller catholique n'ayant pas pu se rendre à la séance ». (81)

Plusieurs allusions seront faites en ces moments-là à la situation politique gesvoise, où la gauche, on le voit, est majoritaire.

Par l'Ami de l'Ordre, (82) nous savons que ses contes wallons seront édités au printemps de 1903, donc bien avant sa pièce **Les Martyrs.** Celle-ci est une tragédie en trois actes, en vers, inspirée de la persécution de Marc-Aurèle contre les chrétiens vers l'année 175.

Réminiscence de ses années d'étude à Floreffe, cette pièce procéde toujours du souci constant de prosélytisme de J. Pirot : qui veut mettre dans les mains de ses «patronnés» des pièces morales qui ont marqué la vraie foi dans les premières années de l'ère chrétienne.

Nous devons attendre 23 années, puis encore le même laps de temps, pour voir éditer **Avant les Neiges** en 1926, puis **Elle vit** en 1949.

Le premier livre est un roman canadien dont la lecture est instructive et agréable. Son atmosphère nous ramène en ce début de siècle, au moment de ces migrations énormes de races diverses venant non seulement d'Europe, mais du sein même de l'état canadien.

La vie de familles typiquement canadiennes est longuement décrite ainsi que leurs mœurs et même les difficultés sociales, dues souvent aux différences de race et de religion.

Il est même question de l'évolution sportive qui, dans ces milieux ruraux et patriarcaux, amène les mêmes heurts et les mêmes conflits qu'ont vécus nos régions après la guerre 1914-1918. Des livres de ce genre, bourrés de détails vivants et précis doivent présenter un intérêt certain pour les habitants et les historiens de cet immense pays.

La deuxième œuvre importante, **Elle vit,** a, elle, pour héros une famille hongroise d'émigrés, ceux-là que les autochtones qualifient de «sauvages» dans le premier volume. Ils se trouveront confrontés avec les milieux indiens et canadiens autant qu'avec les dures réalités de la vie dans la Prairie. Ce livre servira de base à un éloge de la personnalité et de la fonction du prêtre, car «elle» c'est la soutane ; souvent le seul soutien moral des émigrés, pauvres ou malades, souvent aussi l'autorité respectée et admise par toutes les races pour les arbitrages incontestés.

---

(81) L'Ami de l'Ordre du 2-V-1902.

(82) L'Ami de l'Ordre du 23-IV-1903.

Joseph Gillain, fils de l'auteur wallon Eugène Gillain, mit son talent d'illustrateur au service de la même cause en publiant, sous le titre **Blanc Casque** aux Editions Dupuis à Marcinelle, une version animée de ce roman.

Restait comme œuvre française, un manuscrit : **Jeune Prêtre au Canada,** dont nous avons emprunté la majeure partie pour compléter les chapitres précédents et leur donner une touche plus originale.

Ainsi, pendant les longues soirées d'hivers canadiens, J. Pirot dut-il mettre à profit les heures d'inaction forcée pour rendre hommage à son nouveau pays, à ses habitants, tout en songeant, comme il l'avait fait dans ses œuvres publiées en 1902, à mettre sa plume au service des hommes, ses frères.

Jules Pirot écrit ces dernières œuvres canadiennes en une langue agréable, émaillée de-ci de-là de formes particulières : s'agit-il de wallonismes, ou de formes d'ancien français encore utilisé au Canada ?

Formes anciennes sans doute que «lever» les œufs des poules ; «bonguienne» ancien jurement ; «poignait» la pesante valise ; «mouver» signifiant déménager ; «malgané» pour maltraiter ;«bucher» pour frapper ; «casser» du terrain neuf ; «épeurer» les oiseaux, le «butin» et les « frivolités diverses du beau sexe », pour le trousseau de mariage « confidemment » au lieu de confidentiellement.

Canadiens ou wallons les termes ou expressions suivants : ils avaient une « chambre » assez vaste, il s'agit ici d'une salle à manger , il «n'a cure» ni de sa ferme.....; avoir un chez soi «la moitié de celui-ci»; «faire» de l'argent ; ces robes que les jeunes filles avisées font « sur croissance » ; « charroyer » ; « agriffé »? Peut-être les deux ; comme cette oraison jaculatoire «que le bon Dieu aie son âme !» accompagnant l'évocation d'un proche parent défunt ; ou le proverbe « évoquez le loup et vous verrez sa queue ».

Quoi qu'il en soit, ces écrits fleurent bon le terroir roman et la langue l'oïl : que celle-ci soit le vieux français amené au Canada il y a des centaines d'années et qui s'est accroché au sol au point d'être parlé aujourd'hui encore par 5.500.000 habitants, et de reprendre souffle et vie, et bec et ongles de nos jours à Québec ; qu'elle soit le vieux parler gallo-roman de Wallonie qui, lui non plus, sur son vieux sol d'Europe ou dans les «nouveaux pays», ne se décide pas à mourir.

Il nous a semblé que la vie de ce fils de maçon gesvois qui, révolutionnaire pour les uns, manquant de vocation pour les autres, n'a néanmoins pas «manqué de réalisations missionnaires», méritait d'être présentée dans son entièreté aux «curés» de Wallonie, à qui il dédiait, en 1950, ses *Contes d'au lon èt di-d-près* ; mais aussi à tous les Wallons.

Le Prêtre

Chez un être tel que notre héros, il est très difficile de dissocier la personne humaine de la personnalité du prêtre. Ainsi le chapitre précédent : «l'homme» contenait-il beaucoup de détails relatifs au prêtre. Mais ceci n'épuise pas la question, bien au contraire : aussi avons-nous cru utile de consacrer ce nouveau volet à Jules Pirot, prêtre.

Par quels sentiers inconnus passe une vocation de prêtre ? Quels mobiles, quels désirs peuvent amener un jeune campagnard, fils d'ouvrier, à décider de faire de sa vie une série de sacrifices et d'abandons, un service continuel d'autrui ?

L'attrait d'une vie facile ? Ce qui précède nous a démontré déjà que, s'il en fut ainsi, sa vie fut un échec. Cinquante-deux années dans un pays étranger, au climat rude pour des habitants des régions tempérées ; des obligations à remplir en toutes circonstances, dans les dangers et les intempéries.

Le désir de richesse ? Là aussi quelle désillusion au seuil de la mort ! «Monsieur l'abbé, toujours désintéressé des gains matériels, est mort pauvre». (83)

Les honneurs ? «Je n'ai jamais fréquenté que les pauvres de Namur.» (84)

Et ensuite, le voilà lancé au milieu des émigrants : hongrois, bohémiens et autres misérables ; le voilà écrivain, pour rendre témoignage, un témoignage qui lui semble plus efficace que la parole. Là, nous pouvons certes lui donner raison : quelles traces reste-t-il de ses années passées à Saint-Nicolas sinon ses quelques écrits ? Et quelles difficultés pour retrouver ailleurs quelques détails au sujet de sa vie !

Une échappée de temps à autre : répondant à la question

« — Ah ! et vous aimez les Peaux-Rouges.....

— Sans doute ! C'est pour eux que j'ai quitté la Belgique, mon pays natal, et ma famille, et tout ce que j'aimais. » (85)

D'où lui est venue cette orientation missionnaire ?

---

(83) Lettre de André Wautier à Lucien Maréchal en date du 30-X-1955.
(84) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 6-XII-1937.
(85) **Elle vit,** pg 64. Il s'agit sans doute d'une autobiographie, sous la forme de « Choses du Canada», récit volontairement placé à une période antérieure.

Sans tenir compte d'autres influences qui ont pu agir, nous avons appris qu'au cours d'une série de conférences tenues en Belgique de Juin 1893 à Janvier 1894, Monseigneur Grandin, Oblat de Marie Immaculée, vicaire apostolique au Canada, était passé à Floreffe le 6 Janvier 1894.

La vie de Mgr Grandin, l'évêque des grandes neiges, est évoquée par le journal «La Libre Belgique», sous forme de feuilleton illustré, de 9 au 14 janvier 1967, dans sa rubrique ; l'Histoire de la Semaine.

Vital Grandin, originaire de Saint-Pierre-sur-Orthe (Mayenne) connaîtra une enfance travailleuse, en fonction des revers et des besoins de sa famille. Son ardeur apostolique au Canada et sa ténacité dans les épreuves sont telles qu'elles amèneront, en 1929, l'ouverture des enquêtes canoniques en vue de sa béatification.

Ce feuilleton mentionne la tournée de conférences qu'il fit en Belgique en 1894.

L'année suivante, les RR. PP. Delouche et Massiet, du même ordre religieux, reprenant semblable mission, passent par Namur, et le 22 Juillet, le P. Massiet peut écrire : «Je viens juste de finir mes courses à travers les séminaires de Belgique et de Hollande. Partout nous avons été très bien reçus». (86)

Entrant chez les Pères de Scheut dès la fin de sa rhétorique, Jules Pirot se destine donc à la Chine ou au Congo, territoires réservés à leur apostolat. Cinq années se passent à Scheut d'où il sortira avant de recevoir la prêtrise. Que s'est-il passé ? Plusieurs témoignages de membres de sa famille, concordent pour affirmer que c'est à la demande de ses parents qu'il abandonne l'idée du départ vers l'un de ces pays ; il s'en irait vers l'Amérique.

Pour tenter de comprendre ce revirement, il faut se placer dans l'atmosphère de 1900.

---

(86) Une première tournée en Belgique du **Père Léonard, O.M.I.**, avait amené, en 1847, le recrutement de 8 belges, tous du diocèse de Bruges, Malheureusement, 7 (ou 8) abandonnèrent. Lorsque, 15 ans plus tard, un autre Oblat, le **P. d'Herbomez** se présentera au Grand Séminaire (de Bruges), on lui refusera l'autorisation de parler aux élèves. Même interdiction formelle à **Mgr Grandin** trente ans plus tard.

Grâce à la tournée (dans les autres séminaires) de **Mgr Grandin** en 1893, dont l'action fut continuée par le **Père Delouche,** les entrées, qui étaient de 28 entre 1848 et 1894, passèrent au chiffre de 70 pour la période 1894-1904. (**Les Oblats en Belgique**).

En juin, on publie les premières dépêches sur la révolte des Boxers. (87) Des années durant, les massacres vont se perpétrer ; l'œuvre de redressement étant compliquée autant par les interventions des pays colonialistes que par les intrigues du palais et l'immensité du pays. Quant au Congo, la pacification est loin d'être terminée. En septembre 1900 est condamné à mort le révolté indigène Lookolongagnie. (88)

L'on peut comprendre, à la lumière de ces événements, que les parents de J. Pirot soient réticents quant à un départ dans l'une ou l'autre de ces directions. Il faut aussi nous rappeler que la piété filiale n'était pas alors un vain mot, et qu'un désir, à défaut d'un ordre, était pour un enfant l'occasion de la manifester.

N'oublions pas d'autre part que, dans nos diocèses, les premières années de ce siècle voient enfin s'afficher l'un ou l'autre prêtre qui désire appliquer franchement l'encyclique Rerum Novarum. A ce sujet, l'on cite encore tel ou tel autre vicaire qui se soit vu tancer pour avoir suivi le Mouvement des travailleurs chrétiens.

Pour ce qui en est de son orientation vers les missions bénédictines, nous avons pu voir ci-dessus quels mobiles pouvaient en avoir arrêté l'évolution.

Les deux années passées à Saint-Nicolas seront tellement obscures que certains confrères pourront s'imaginer de bonne foi et nous

---

(87) «Graves nouvelles : premières dépêches sur la **révolte des Boxers.** Connus sous les noms d'Abat-jour rouge de Tching-Tchung-tchan (secte de la cloche d'or) et de Ta-tan-haî (secte de la Grande Eau), la société des Boxeurs est devenue d'abord agressive dans le Chan-Toung où elle a plusieurs fois menacé les établissements allemands.

Elle est dirigée par l'ancien chef des brigands Tchou Hung Teng et opère contre tous étrangers sans distinction, contre toutes les nouveautés infernales introduites par les Européens. Ils s'appellaient entre eux « les donneurs de coups de poing du patriotisme et de la paix » ou, plus simplement, « le poing du patriotisme et de la paix ». Les Européenns les ont, en conséquence, dénommés Boxers, terme anglais, ou Boxeurs, terme français. Leurs chefs se vantent de posséder des formules magiques qui les rendront invulnérables aux balles et aux boulets de canon. (L'Ami de l'Ordre des 2 et 3 juin 1900)

Déclaration de fonctionnaires européens rentrant de Pékin : « Il y a 3 années, c'étaient de simples brigands. Depuis 15 ou 16 mois, leur rôle est devenu politique. L'hver dernier, ils promettaient que toutes les provinces d'où l'on expulserait les étrangers seraient exemptes de neige ou de pluie » (L'Ami de l'Ordre du 8-VI-1900) **
** Note de l'auteur : ces procédés n'ont donc pas été inventés par nos Simbas de 1963).

(88) L'Ami de l'Ordre du 23-IX-1900.

écrire que l'abbé Pirot fut aumônier des troupes du Transval, lors de la guerre des Boers. (89)

Aucune trace de cette activité en tout cas ni dans les archives de l'évêché de Namur ni dans les greniers du curé de Saint-Nicolas : des collectes pour les pauvres, des activités charitables, des séances de patronage, des activités littéraires ; tout cela comme noyé dans une ombre dont on sent que l'abbé Pirot n'est guère décidé à la dissiper. Bien au contraire, c'est un peu d'agacement que l'on perçoit dans ces lignes : «Connaissez-vous le curé de Saint-Nicolas, à Namur, l'abbé Beguin. Il a écrit à mes sœurs en Belgique pour avoir des données à mon sujet. Que veut-il ? Je l'ai bien connu à Floreffe et après la guerre, parce que j'avais mes quartiers chez son vicaire » (90)

Une grande discrétion semble toujours présider, dans sa correspondance, à l'évocation de ses rapports avec les autorités religieuses, comme si l'on voulait éviter heurt, réaction ou rappel de souvenirs pénibles.

Ainsi de la proposition qui lui est faite d'entrer chez les *Rèlîs,* ainsi des réponses à certaines questions posées par L. Maréchal. Il nous est permis de croire que les allégations de certains de nos témoins étaient fondées lorsqu'ils nous affirmaient que les portes des séminaires diocésains lui avaient été fermées. Son départ pour Scheut, puis pour Saint-André et la tentative infructueuse, faite en 1901, pour entrer au Grand Séminaire, établissent le fait qui nous est confirmé par ailleurs.Parmi les conditions nécessaires à l'acceptation dans le clergé diocésain, figure le souci du milieu familial où l'on ne puisse découvrir aucun sujet de critique ou de dérision. (91)

---

(89) La **guerres des Boers,** opposant les occupants de l'Afrique du Sud aux troupes anglaises, fut considérée, en Juin 1900, comme terminée officiellement. En fait, elle se prolongera jusqu'à la capitulation du 30 Mai 1902.
Cette capitulation sera suivie des tournées fameuses de chefs boers dans les capitales d'Europe, tournées au cours desquelles ils recevront partout un accueil chaleureux.

A cette époque, l'Ami de l'Ordre publie un feuilleton **La Guerre des Boers** par **Auguste Geoffroy,** envoyé en mission scientifique en Afrique du Sud pour y continuer les études sociales commencées en Afrique du Nord. L'auteur s'y est trouvé mêlé aux débuts de la guerre du Transvaal ».

En mai 1903, est rendu public le coût de la guerre du Transvaal, soit 211 millions de livres sterling, ou 5 milliards 275 millions de francs belges. (L'Ami de l'Ordre du 4-V-1903). Il s'agit évidemment de francs-or.

(90) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 14-XI-1938.

(91) Les qualités requises pour être admis dans les séminaires épiscopaux sont résumées en quatre mots, sainteté, santé, science, (bonne) souche et dénommées **« les quatre S. »**

Et cependant, quel souci de présence ! «En écrivant en wallon, mon but a été de ne pas laisser toute la littérature wallonne à l'honneur des incroyants. Il me semblait que le clergé catholique se devait **d'être à la tête d'un mouvement qui tôt ou tard devait se développer.**

« La question d'argent n'a aucune importance pour moi et la question de gloriole encore moins. J'aime composer et écrire, c'est tout ! » (92)

« Ce matin, j'ai baptisé un jeune homme de 27 ans, un Bohémien, fils d'un grand ennemi de la religion. C'est le quatrième de la famille qui se convertit. La lumière du bon Dieu fait son œuvre. Je suis étonné de voir la foi sincère des foules qui chaque dimanche remplissent notre église. Ainsi je suis bien payé d'avoir pleuré et peiné. » (2-XII-39 lettre à J. C.).

Et quelle joie ! « J'ai reçu une bonne lettre de Monseigneur Charue. C'est là du nouveau, n'est-ce pas, un évêque qui sait parler un bon wallon ! » (93)

« A plusieurs reprises, Monsieur Calozet m'avait parlé de l'abbé Pirot, quand en 1950, il m'envoya le livre *Contes d'au lon èt di-d-près,* avec une dédicace écrite au nom de l'auteur. A la suite de ce geste, j'ai écrit à M. Pirot et nous avons eu, au cours des années suivantes, un échange de lettres à l'occasion du nouvel an. Chaque fois, il joignait à ses souhaits, un envoi de fleurs de la région des Prairies » (Lettre reçue de Mgr A.-M. Charue en date du 17-I-1967).

Qu'il a plaisir d'autre part à parler du climat religieux au Canada : « Ici, la religion est simple et sincère ; le respect humain est tout à fait inconnu : pas un athée que je connaisse, même chez les protestants. » (94)

D'ailleurs, quel témoignage peut valoir la publication de ses œuvres dont il soulignera : « Tous ces curés de Belgique, pourquoi n'écrivent-ils pas ? Ecrire, c'est mieux que prêcher car les livres sont lus partout au monde. Cependant il faut avoir vécu ce qui s'écrit ».(95)

Présentant un récit intitulé *Li lumerote do bon Diè,* la lumière du bon Dieu : « J'ai passé la première moitié de l'hiver avec cette *Lumerote.* J'ai dû d'abord préparer les documents pour l'autorité religieuse, puis établir l'histoire en wallon, et la traduire en anglais et en français. Grâces à Dieu, c'est fini. » (3-II-39 lettre à J. C.).

Sous le pseudonyme de J. Porti, **« Veterans' Conversation »** est publié en 1927 en une brochure de 115 pages, dédiée «to the military

(92) Lettre de Jules Pirot à Eugène Gillain en date du 20-X-1949.
(93) Lettre de Jules Pirot à Eugène Gillain en date du 26-VI-1950.
(94) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 14-XI-1938.
(95) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 25-V-1950.

Chaplains». J. Pirot, on le voit, se souvient de ses années et de ses expériences d'aumônier militaire canadien.

Présentée comme une suite de rencontres et de dialogues entre un protestant, un franc-maçon et le «pastor Father Dale», c'est une œuvre de prosélytisme, conciliaire avant la lettre ; à rapprocher en tout cas de l'esprit dans lequel s'ouvraient, à la même époque, sous l'influence du Cardinal Mercier, les Conversations de Malines.

En terminant sa préface, l'auteur exprime «sa profonde gratitude à tous, Catholiques et Protestants qui l'aidèrent à mettre ce livre sur pied pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Puisse Dieu leur accorder juste récompense !». Le livre est d'ailleurs présenté comme « le premier livre destiné à aider des gens sur le chemin de la conversion. »

Se rencontrer pour se comprendre et comprendre les arguments de l'autre, créer le climat favorable à l'entente, apporter chacun sa bonne volonté : ce programme de J. Pirot ne confirme-t-il pas le jugement que portait sur lui un frère de L. Maréchal, son fidèle correspondant : «Courageux et naïf ».

Courage et naïveté : deux qualités dont sont issues nombre de belles initiatives et de fructueuse réussites.

« Nous mourrons, mais nous continuerons de vivre par nos livres : je veux dire : nous continuerons de faire du bien par nos écrits : car, pour la gloire, *diâle* l'emporte ! ». (96)

Ainsi en sera-t-il de ses écrits, de ses œuvres. Témoignages de valeur sur le travail missionnaire en une région aussi complexe par le mélange des races et des religions qui s'y côtoyaient, sur l'esprit d'apostolat qui a animé ce prêtre wallon. Dans le milieu pauvre et ouvrier d'une des paroisses les plus populaires de Namur : par ses pièces dirigées contre le marxisme dont il voyait clairement, en avance en cela sur une bonne partie du clergé, - mises à part bien sûr les outrances de toutes les époques et de tous les mouvements novateurs - l'attirance certaine qu'il exerçait sur les masses populaires et l'influence néfaste qui en résulterait.

Semblable préoccupation se retrouve dans certains passages de ses contes wallons, elle est exposée en long et large dans **Elle vit ;** un peu naïvement même, mais cela n'enlève rien à son initiative.

Elle rejoignait la théorie de Buchez, un autre grand wallon, travailleur acharné et publiciste de grande classe, précurseur du socialisme chrétien pour qui « christianisme et révolution ne font qu'un et le seul tort de l'Eglise, c'est de n'être pas assez révolutionnaire». (97)

---

(96) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 25-III-1938.

(97) **Daniel Rops,** dans **La Croix** du 13-VII-1965 : Un Centenaire à ne pas oublier: Buchez 1796-1865.

L'abbé Pirot, dans son désir de servir, bousculera aussi des idées préconçues et s'attachera de ce fait ses ouailles dès son apparition : « On leur avait dit en Boukovine, avant leur départ, que jamais ils ne verraient un prêtre catholique dans ce pays désert, glacé, sauvage. Et le prêtre était là, il leur parlait, il les comprenait, il mangeait avec eux, sans fierté. Quel miracle ! »

Ce n'est pas une coïncidence que Buchez et Jules Joseph Pirot, fils d'artisans wallons tous deux, meurent pauvres à nonante années de distance.

Dès la première année, il pouvait écrire : A la Noël, je rendis de bons comptes à Monseigneur l'Archevêque qui répondit : « Bravo ! Je suis content de vous... »

L'image-souvenir de son « Jubilé d'or Sacerdotal 1904-1954 » porte ces mots : Le Rév. Père Jules Pirot a été ordonné prêtre à Montréal le 3 juillet 1904, et envoyé aussitôt dans le N.W. à Kaposvar (Sask.). Il y a établi dix missions filiales autour de la Mission Mère, et six filiales à 260 km à l'ouest, où les émigrants affluaient déjà. En 1915, il joignit les troupes canadiennes en Europe, et revint à ses missions en 1919, dans le grand centre d'Esterhazy. »

Au terme de sa vie, il aura pu se présenter à son Seigneur « après avoir fondé nombre de missions : Esterhazy, Stockholm, Kana, Touchwood et autres. Trois églises et nombre de chapelles attestent du même génie d'organisation du Père Pirot » (98) et « aller chercher certainement la récompense de ses vertus et de ses œuvres ». (99)

L'exemplaire du **Kis Katekizmus,** Petit Catéchisme que nous avons reçu est incomplet : il comporte 38 pages, le texte de la 38me étant coupé. Une aimable traductrice a bien voulu nous préciser le contenu résumé des 6 premières pages : Prière familiale (signe de la Croix; Pater, Ave, Credo ; commandements de Dieu, de l'Eglise ; Actes de foi, d'espérance et de charité ; Prières avant et après le repas, avant et après la Communion.

Kis Katekizmus : (traduction des pages 8, 9, 10).

INTRODUCTION

Qui a créé le monde ? — C'est Dieu qui a créé le monde, c'est-à-dire : les anges, le Ciel, le purgatoire, le firmament, la terre et les êtres humains.

I

Qui est Dieu ? — Dieu est, par lui-même, un pur esprit, le principal créateur de tout. Il est le maître et le régent.

(98) Lettre de André Wautier à Lucien Maréchal en date du 30-X-1955.
(99) Lettre de L. Maréchal à la famille de J. Pirot en date du X-1955.

Nommez les principales perfections de Dieu. — Dieu est éternel, tout puissant, sait tout, est présent partout, infiniment sage, bon et indulgent, saint et juste.

Combien y a-t-il de Dieu ? — Seulement un.

Combien y a-t-il de personnes en Dieu ? — Trois : Père, Fils et Saint-Esprit ; toutes ces personnes ne sont ensemble qu'un seul Dieu.

Peut-on le comprendre ? — Non. C'est un mystère pour nous. (Nous appelons mystères toutes les vérités que Dieu a enseignées et que l'homme ne comprend pas).

Comment appelons-nous ce mystère ? — Le mystère de la sainte Trinité.

II

Qu'est-ce que l'ange ? — L'ange est un pur esprit, créature la plus parfaite de Dieu.

Pourquoi les anges ont-ils été créés ? — Pour servir Dieu et garder l'homme.

Est-ce qu'ils ont toujours servi Dieu ? — Beaucoup d'anges dont St Michel est le maître, ont toujours servi Dieu fidèlement ; beaucoup d'autres anges dont Satan est maître, ont perdu la grâce de Dieu à cause du péché d'orgueil. (Dieu a donné la liberté aux anges : il y a eu bons et mauvais anges).

Comment Dieu a-t-il puni les mauvais anges ? — Dieu a alors créé l'enfer et les y a mis pour toujours. (L'enfer : un feu bizarre qui brûle les âmes).

Combien y a-t-il donc de sortes d'anges ? — Deux sortes : bons et mauvais anges.

Que font les bons anges ? — Ils voient et aiment Dieu, ils nous gardent aussi.

Que font les mauvais anges ? — Ils subissent le feu de l'enfer et tentent les hommes.

III

Qu'est-ce que l'homme ? — L'homme est, chair et âme ensemble, créature de Dieu.

Qui furent le premier homme et la première femme ? — Adam et Ève.

Où habitaient Adam et Ève ? — Au paradis. (Un endroit particulièrement beau sur la terre).

Pourquoi Dieu a-t-il créé les hommes ? — Pour le servir et l'aimer. (Adam et Ève avaient beaucoup de chance et ne devaient ni souffrir ni mourir).

Adam et Ève ont-ils toujours servi Dieu ? — Non ; ils ont désobéi aussi comme les mauvais anges avant eux. (Qu'est-ce que le péché ? Quel est le péché des premiers hommes ? Qu'est-ce que le péché originel ?)

Comment Dieu a-t-il puni l'humanité ? — Dieu a mis les hommes hors du Paradis, les a condamnés à la souffrance et à la mort et a fermé la porte du Paradis.

Adam et Ève ont-ils eu du regret après ? — Oui, Ils ont fortement regretté, et le Bon Diue leur a promis le Messie qui souffrirait pour le péché des hommes et ouvrirait pour nous la porte du Paradis.

Est-ce que Dieu nous a envoyé le Messie ? — Oui.

Quand ? — Quatre mille ans après la création.

Les pages 11 et suivantes traitent de La Foi : La Vérité, Dieu, Marie ; l'Eglise, Les Hommes ; Les Commandements ; les Sacrements, explications sur ceux-ci.

LE WALLON

Alans au Canada

Vos m' dîroz quéquefîye : « Poqwè scrîre en Walon ? Si vos scriyîz en français, gn-aureut brâmint pus qui lîrint vos-istwâres. »

Djè l' sé bin. Mins, choûtoz : 'l a nin longtimps, dj'a lî on bia p'tit lîve : Li Brak'nî, pa J. Calozet.

L'istwâre èst scrîte en walon èt en français su l' min.me pâje ; li walon pa d'zeû, come ça convint, èt l' français pa d'zos. Si vos c'minçoz pa lîre l'istwâre en français, vos trouveroz qu' ça èst bia ; mins si vos sayoz dè l' lîre en français après l'awè oyu lî en walon, vos taperoz djus aus prumîrès pâjes. Li français èsconte dè walon, c'èst come one vîye cote èsconte d'on bia foûrau... Dji n' vou nin vos-èvoyi one vîye cote, mins on foûrau tot noû.

Dj'èspère qui vos lî froz fièsse.

Allons au Canada

Peut-être me direz-vous : « Pourquoi écrire en Wallon ? Si vous écriviez en français, il y aurait beaucoup plus de personnes à lire vos contes ! »

Je le sais. Mais, écoutez-moi : il y a peu, j'ai lu un beau petit livre : *Li Brak'nî,* par J. Calozet.

Le récit est écrit en Wallon et en français sur la même page; le wallon par dessus, comme il se doit, et le français par dessous. Si vous commencez par lire le conte en français vous le trouverez beau ; mais si vous essayez de le lire en français après l'avoir lu en wallon, vous cesserez la lecture dès les premières pages. Le français, face au wallon, c'est comme une vieille jupe à côté d'un beau vêtement... Je ne veux pas vous envoyer une vieille jupe, mais un vêtement tout neuf...

J'espère que vous lui ferez bon accueil.

Ainsi Jules Pirot termine-t-il la première partie de son livre *Contes d'au lon èt di-d-près* qui comporte les contes écrits au Canada.

C'est dès les premières années de sa vie de collège que Jules Pirot s'est senti porté vers la littérature wallonne. « J'avais quinze ans et j'étais à Floreffe lorsque j'ai écrit *N'avoz nin vèyu nos pourcias.*» Lui remontaient au cœur les récits de *Man Rôse,* les *pasquéyes* de jeunesse. Combien d'allusions à son pays de Gesves, au pays wallon dans ses récits, dans ses livres ; celles que nous avons relevées plus haut. Les humbles fleurs de nos pays qui sont inconnues au Canada, les oiseaux de nos contrées, le climat de nos régions tempérées, les paysages condruziens ; les mœurs de nos campagnes, le caractère de nos gens : tout lui était sujet à comparaison, bien souvent à l'avantage de ceux qui ont enchanté ses jeunes années.

« Ecrivez-moi le plus souvent, s'il vous plaît, et parlez-moi de la vie, de la vraie vie au pays wallon. » (100)

De notre pays de Namur, voici la façon dont il le présente à un ami français.

— « Moi ?... Je suis un homme froid du Nord, un Belge.

— Oh, un Belge ?... Connaissez-vous la ville de Namur ?

— Oui, je la connais !... Et même ce n'est pas Namur que nous devons l'appeler, mais Namur-la-Belle. C'est précisément là que je suis né. » (101)

Mais quel enthousiasme dès qu'il s'approchait avec vénération du langage de nos aïeux ! Dès la première ligne de son premier livre wallon, la première citation que nous avons mentionnée dans notre Avant-propos. Et ce livre est dédié *A m' papa et à m' moman.*

Son wallon de Gesves : « le Wallon est pour moi la plus belle de toutes les langues, parce que ce fut la langue de ma mère, de mon père, de toute ma famille depuis des siècles, pour ne pas dire depuis toujours. Je sais aussi que tout ce que dans nos âmes simples nous avons jamais senti de beau, de bon, de réellement vrai et grand, a été exprimé chez nous dans le doux parler de la Wallonie. »

« Il m'a été donné d'étudier beaucoup de langues et d'en parler quelques-unes : certes, nulle n'a pour moi ni le charme ni la force de ma langue maternelle. Je sens que je ne serais pas moi sans la langue de ma mère, de mon village, de mon pays. » (102)

De son village : « Le dialecte de Gesves est très avancé : il est

---

(100) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 14-XI-1938.
(101) Veterans' Conversations.
(102) **Contes d'au lon èt di-d-près,** Avant-propos pg. 9.

bref, *spitant,* tandis que le namurois, avec ses finales démesurément longues, nous semble plutôt plat. (103)

Si la rédaction des « Contes Wallons » fut d'abord un besoin, ce n'est que sur l'insistance de ses amis qu'il se décida à les publier. Et rarement sans doute le « sens de l'amitié » s'applique dans sa plénitude comme ici : « Nous ne songeions nullement alors à livrer nos écrits au public. Nous ne cherchions qu'une chose : un peu de joie et de consolation. Aujourd'hui, voulant satisfaire au désir de beaucoup d'amis, voulant faire œuvre utile et servir les intérêts de nos compatriotes, nous avons osé imprimer cette petite brochure. » (104)

Ses amis. Ce fut d'abord Arthur Verbeken, typographe au journal l'Ami de l'Ordre, qui adaptera en wallon namurois les contes wallons, d'abord écrits en parler de Gesves.

C'est surtout Alexandre Gérard dont il dira : « à Namur, j'ai visité seulement l'avocat Gérard. » (105) Ces deux hommes, ces deux chrétiens, démocrates et wallons, devaient se rencontrer ; ils étaient trop proches l'un de l'autre. Tous deux pensaient : « Nous le savons ; quelques-uns peut-être souriront en lisant ces lignes : le wallon est la langue vulgaire, c'est-à-dire du peuple : on feint parfois de ne pas la comprendre ; on croirait s'avilir en la parlant ! Mais qu'importe le sourire d'une ignorante fierté ? Nous ne demandons pas qu'on parle notre langue, mais nous réclamons le droit de l'étudier et de nous en servir. Les hommes sages le diront avec nous : aucune langue n'est méprisable ; aucun peuple ne peut renier sa langue ; au contraire il a le devoir de l'aimer et de l'étudier. » (106)

N'est-ce pas Alexandre Gérard qui, en 1894, écrit justement: « Le patois de l'Ile-de-France, dialecte roman, procédait du latin, un latin corrompu, mélangé de tudesque et de celtique. C'est de lui qu'est sorti le français moderne. Il partage avec le picard, le lorrain et le wallon les mêmes origines. C'étaient diverses variations de la langue d'oïl.» (107)

---

(103) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 25-III-1938.

(104) Arthur Verbeken, frère de Joseph (cf note n° 21) est signalé comme secrétaire de la **Mutuelle Saint-Antoine,** dont le Chanoine Henry est administrateur des livrets et Paul Jeanmart, président. Le local de la société était au n° 43, rue des Brasseurs.
Un compte-rendu de séance, signé A. V., est relatif à la **Mutuelle Saint-Damase** (mutuelle du Cercle Ouvrier), groupant 330 membres, est publié par l'Ami de l'Ordre le 14-XII-1902.
Dans une lettre à l'abbé Pirot en date du 26-II-1938, Lucien Maréchal écrit à son propos : J'ai très bien connu A. V. qui était un charmant homme, président du Cercle dramatique **Lès plaîjants Walons** et qui est mort prématurément.

(105) Cf note n° 23.

(106) **Au Pays Wallon,** préface, texte avec citations, six poésies ou chansons wallonnes en appendice, 55 pg., éd. Paul Godenne, Namur.

(107) Id. pg. 55.

En terminant sa brochure par : *Dji so Wallon ; Zante Djirau, paurlî,* fait cette profession de foi :

Tant qu' nos viquerans su l' têre	Tant que nous vivrons sur terre
Nêt-èt djoû, mès amis	Nuit et jour, mes amis,
Dins l' vî patwès d' nosse pére	Dans le vieux parler de notre père
Tchantans nosse bia payis (108)	Chantons notre beau pays.

Alexandre Gérard semble être le correspondant officiel du journal l'Ami de l'Ordre. C'est lui qui signe l'article consacré à Victor Collard, l'auteur dramatique wallon de Dinant ; lui qui, quelques jours plus tard : « N'en déplaise aux contempteurs de notre provincialisme régional, longtemps encore les échos de Sambre et Meuse rediront les *spots* joyeux de nos chansonniers et dramaturges du terroir ; esprits rieurs et folâtres comme les *ris* qui dévalent de nos *tiènes* boisés. Car notre pittoresque langue a des profondes racines dans l'âme de notre plèbe wallonne. Elle est l'idiome ancestral, la langue naturelle de nos terriens et de nos artisans. » (109)

C'est lui qui annoncera la parution du premier dictionnaire de Léon Pirsoul (110) puis celle de *Lès fauves da nosse vîye mére* de J. Porti dans la forme suivante :

Les Fauves da nosse vîye mére, contes wallons par J. Porti, 84 pages, prix 1 F. 50 - Namur - J. Delwiche 1903.

Nous nous plaisons à signaler ce charmant recueil de contes wallons, écrits dans la langue pittoresque et savoureuse du terroir natal.

Notre littérature namuroise, si féconde en chansonniers, pleins de verve et d'originalité, et dont le répertoire théâtral offre plus d'une œuvre remarquable d'observation populaire, compte fort peu d'écrivains qui se soient exercés dans le roman, la nouvelle.

L'auteur, que nous recommandons à tous les wallonisants, a tiré le meilleur parti de l'idiome ancestral dans ses naïfs et délicieux récits du bon vieux temps.

Dans son avant-propos, il revendique une place à l'enseignement de la langue wallonne à l'école primaire. Nous faisons nôtres ses conclusions.

C'est chose faite en pays de Liège, où l'institution apprend *pasquèyes èt crâmignons aus vigreûs valèts, aus nozéyès bâcèles.*

---

(108) L'Ami de l'Ordre du 9-XI-1902.
(109) L'Ami de l'Ordre du 25-IX-1902 : article consacré à **Louis Bodart.**
(110) L'Ami de l'Ordre du 8-XII-1902.

Pourquoi n'éveillerait-on pas leur jeune intelligence en parsemant les leçons de mots ou *spots* du terroir ? Ne serait-ce pas faciliter pour eux les notions scientifiques dispensées sur les bancs de l'école, par exemple dans l'étude de la flore et de la faune, de la vie des champs ; comme aussi de l'établir, au foyer domestique, dans l'enseignement professionnel et ménager élémentaire.

Zande des Tris. (111)

Dans la revue Wallonia (Archives Wallonnes) de 1903 (XIe année) aux pages 162-163, Oscar Colson annonce le premier livre de J. Porti : *Lès fauves...*, et commente : « Voici un livre tout à fait remarquable. Non dans sa forme matérielle, qui est fort ordinaire, ni dans son origine, aussi peu littéraire que possible ; mais dans son sens profond et dans sa nouveauté... Ne peut-il donc plus, en nos temps compliqués, se rencontrer de temps à autre une âme ingénue et qui note, sans prétentions, pour les êtres qui l'aiment et qu'il chérit, les effusions d'un cœur resté près de la nature ?... Non seulement l'auteur jouit d'un rare talent d'observation, mais fait preuve tour à tour, et avec une égale aisance, d'une sentimentalité très fine et d'un humour très agréable. Il a surtout une connaissance parfaite de son wallon et c'est dans une verbialité très riche, bien qu'exempte d'archaïsmes, qu'il puise la variété, la sûreté et le relief de l'expression... C'est un livre imparfait et charmant... Si, dans les genres divers traités par l'auteur, on devait manifester une préférence, on se prononcerait sans doute en faveur de ces tableaux de la vie rurale. Ce sont de vraies perles. Or, ce genre, où s'illustrent à présent Styn Streuvels en Flandre, attend encore en wallon une création définitive. »

« Temps compliqués », écririez-vous, M. Colson: quelle était donc à vos yeux « La Belle Epoque » ?... Que diriez-vous en 1967 ?...

Mais revenons à notre auteur que nous retrouvons, toujours soucieux de la vie en terre wallonne.

« Au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, pendant la guerre, j'ai rencontré des Wallons, et toujours je les ai vus frémir et parfois pleurer au premier mot wallon que je leur disais. C'était comme si la douce figure de la petite patrie absente s'était là dévoilée devant eux ; c'était comme si toute la vie de la chère Wallonie avait soudain jailli près d'eux. Tant il est vrai qu'après la connaissance de Dieu, la langue est le plus doux trésor que nous tenons de nos parents... Au reste, il en est de même pour tous les hommes. Que de fois, dans les pays où l'anglais prédomine, j'ai vu des Hongrois, des Slaves, des Allemands, des Français, accourir à moi épanouis, parce que je parlais leur langue ! » (112)

---

(111) L'Ami de l'Ordre du 23-IV-1903.
(112) **Contes d'au lon èt di-d-près,** Avant-propos, pg. 9 et 10.

« Voyez-vous, trop d'auteurs manquent de délicatesse. Jamais le bon monde n'admettra de telles impertinences, et les auteurs se soumettront à la règle, ou bien les gens qui se respectent ne les liront pas. » (20-III-40 lettre à J. C.)

« Et le style s'imite facilement... Surtout, éviter le vulgaire. La littérature a été si vulgaire parfois qu'on s'en dégoûtait. Il faut que tous sortent de cette ornière. Vos livres sont des modèles et les jeunes vous comprendront et vous suivront. » (12-IV-39 lettre à J. C.).

Et quelle insistance à publier, à conseiller et à faire publier !

« Seule la littérature élevée exprimée en termes simples, convient à la mentalité wallonne telle que je la connais. » (113)

« Je viens de lire les deux livres de Masson que M. Gillain m'a envoyés. Quelles farces ! C'est amusant. De plus, le wallon est introduit en public par le français : c'est une méthode qui produira des fruits. J'ai aussi lu des livres sur Beauraing et Banneux, en français. Il est évident que tous ces enfants parlent wallon, et comme c'eût été beau de les entendre ! » (20-III-40 lettre à J. C.)

« Y a-t-il des livres de prières en wallon ? Sinon, faites-en un, tout simple, ou bien trouvez un curé qui s'occupe de la chose. » (114)

« Je voudrais intéresser le clergé et les instituteurs à nos essais en langue populaire. » (115)

« Nous avons ici des gens de tous les pays d'Europe. A l'exception des Français et des Anglais, tous écrivent leur langue facilement d'après le système phonétique. Seuls les Wallons n'écrivent pas leur langue. » (116)

« Si loin de vous, je sens combien il est doux d'avoir de vrais amis. Il faudra que je prie beaucoup pour vous tous et pour la cause wallonne, qui doit être la cause de Dieu, **que nous devons faire la cause de Dieu.** » (26-VI-39 lettre à J. C.)

« Les Cahiers Wallons ne nous arrivent plus. Je suppose que M. Gillain est fatigué et découragé. C'était pourtant bien intéressant ; mais il eût fallu de l'inédit constamment, et un système d'écriture uniforme. Les auteurs wallons devraient former une association et voir

---

(113) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 19-III-1949.

(114) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 18-II-1938.

(115) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 15-IV-1938.

(116) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 6-XII-1937.

Cette photo de la famille a été prise devant la maison paternelle de Gesves à l'occasion du départ de l'abbé Pirot en 1903. Quelques membres seulement de la famille resteront en Belgique.

Debout : Camille (1907) — O. Wuilleaume-Pirot (1907) — Lucien (1913) — Joseph Tasset-Pirot (1910) — Jules-Joseph (1903) — Alphonse (1907) — Marie Bomboir ép. d'Alphonse (1907) — Julia ép. Tasset (1910) — Elvire — E. Wilmitte-Pirot (1909) — Aline ép. O. Wuilleaume (1908) — Germaine, sa fille (1908-1923).

Assis : Tante Catherine — Joseph, fils de Lucien (1913) — Maria Pirot, fille de Alphonse (1907-1923) — Oncle Alexandre — Maria Pirot, fille de Lucien (1913) — Pierre-Joseph Pirot (Milôrd) — Emma Lemaître — Martine Sancerre (1913) — Rosa Wilmotte, fille de Marie (1909) — Marie, ép. Wilmotte (1909) — Simone Wilmotte (1909) — Flore ép. Verhavert, ses fils Jean et Jules.

Les dates mentionnées sont celles du départ au Canada de chacun des membres de la famille et pour deux d'entre eux, de leur retour en Belgique.

Le bas de la photo est surchargé d'une inscription, de la main de l'abbé Pirot : En famille.

Elle est datée du 2 Février 1935.

à ces choses d'une façon pratique. Cela sera un jour sans doute.» (12-I-40 lettre à J. C.)

Et quel souci de la réussite, de l'allant du mouvement wallon !

« Ecrivez-moi souvent et dites-moi tout du mouvement wallon ! Votre fête a-t-elle réussi ? Le clergé va-t-il vous seconder ? » (117)

« Ayez la bonté de me donner une liste de revues wallonnes... avec adresse et prix d'abonnement..., aussi une liste de livres wallons ! ou français traitant du wallon. » (118)

« Si vous avez des publications en wallon, auriez-vous la bonté de me les envoyer. Je n'ai rien reçu depuis 1939 et j'ai faim de littérature wallonne. » (119)

« Un Wallon d'Esterhazy vient de me dire que la traduction du *Brak'nî* (120) est une platitude honteuse à côté du texte wallon. C'est bien vrai, parce que le wallon est une langue expressive. » (120)

« Moi qui le voyais si souvent et pour qui il avait une affection toute spéciale : il aimait tant à converser en notre vieux wallon. » (122)

Grâce au manuscrit qui fut remis à M. J. Calozet, il nous a été donné d'obtenir le texte, établi en français par l'auteur, de contes wallons parus en 1950 se rapportant au Canada. Nous y joindrons l'un ou l'autre, extrait des *Fauves da nosse vîye mére*. Mieux que toute présentation, ils montrent la ferveur dont Jules Pirot a entouré sa langue maternelle, ferveur dans laquelle se confondaient sa famille et son pays wallon.

---

(117) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 29-VII-1939.

(118) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 26-III-1947.

(119) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 7-XII-1946.

(120) **Li Brak'nî,** nouvelle de **Joseph Calozet** (parler d'Awenne-Grupont), éd. S.L.L.W. Bulletin tome 58, 1924 ; 2e éd. Coll. Nos Dialectes n° 6, 87 pages, 1937.

(121) Lettre de Jules Pirot à Lucien Maréchal en date du 7-III-1938.

(122) Lettre d'André Wautier à Lucien Maréchal en date du 30-X-1955.

N. B. — M. **Joseph Calozet** nous a remis le 29-XI-1966 un paquet de 11 lettres de Jules Pirot. Les passages intéressants pour notre étude ont été introduits dans le texte de celle-ci, accompagnés d'une référence directe à leur origine. (Exemple : ...(3-II-1939 lettre à J.C.).

Nous avons agi de même avec les documents reçus en 1967.

Contes

Archeuvèque, èt mèyeû qui l' Pâpe

Po-z-alè dîre mèsse aus Ongrwès di Val-Marîye, dji fieu deûs cints èt dîs kilomètes au trin, pwis trinte iût kilomètes à sclî, au-t-truviè dè l' Praîrîye, dins on payis tot plat où ç qu'i gn-a nin on-aube qui crét, nin on bouchon, nin one coche. Rin qui dèl nîve èt saquants bassès maujons par ci par là.

Li trin ariveut à dîj eûres à l' nêt, èt onk di zèls mi ratindeut chaque côp, afîye onk, afîye l'ôte, avou one siclî èt dès tch'faus. Dj'î a stî on côp avou des boûs.

Ci côp-ci, c'èsteut Miclauche (Colas) qu'èsteut à l'èstâcion... I fieut fwârt frèd ; li vint sofleut dè nôrd-wèss ; on boquèt d' lune pindeut pa dzos lès milions di blankès stwèles.

— È bin, qu'è d'djoz, Miclauche ?... Ni sèrè-ce nin mia d' coût-chi vêci èt dè paurti tot timpe au matin, pus rate qui d' nos-alè qué-quefîye piède au mitan dè l' Prairîye ?... Tant qu' dj'aurè sopè, i sèrè taurd !

— Ayi, mins, non.na ! mi rèspond-i. Dj'a promètu à m' feume dè-z-è ralè tot d' swîte, èt djè l' coneu bin : si nos n'arivans nin, èle pinserè qui nos-èstans pièrdus, èdjalès.

— Bin, i n' faut nin ça ; mins conichoz fwârt bin l' vôye ? Ni nos pièdran.n' nin dins l' Prairîye ?

— Dj'a dès bons tch'faus, Mossieû l' curè. Zèls, i n' plèt mau di s' piède : i sintèt leû stauve. Vos vièroz : su trwès-eûres nos sèrans è l' maujon.

— Come vos vloz, Miclauche ! Tot où ç' qui v's-îroz, dj'îrè.

Nos-avans paurti aviè onze eûres, bin gaîy tos lès deûs. Nos-alins drwèt au nôrd, èt l' bîje nos côpeut su l' costè... Miclauche mi d'viseut dès djins dè l' colonîye ; mi, au courant dès gazètes, djè lî d'djeu lès novèles di Ongrîye, dau Canada èt d' tos costès... Lès tchfaus alint bon trin.

Archevêque

et meilleur que le Pape (*)

Pour aller dire la Sainte Messe aux Hongrois de Marie-Val, il fallait d'abord prendre le train mixte pour une distance de deux cents kilomètres, d'Esterhazy à Cupar, et de là, en rustique chariot ou en traîneau, selon la saison, franchir une steppe de trente-huit kilomètres, la Prairie ouverte à tous les vents. Pas un arbre, pas un buisson. Seulement quelques maisons et écuries, des bâtiments bas et primitifs ; mais on y voyait de l'herbe ou de la neige sans fin.

Le train mixte (voyageurs et marchandises) arrivait à Cupar vers dix heures du soir, et l'un ou l'autre des Hongrois m'attendait avec des chevaux ou avec des bœufs... Cette fois, c'était Miclauche (Nicolas) qui était à la station. Il faisait très froid, certainement quarante degrés sous zéro, et le vent soufflait du Nord-Ouest. Un petit morceau de lune pendait sous des milliers d'étoiles pâles.

— Eh bien, Miclauche, qu'en pensez-vous ... Ne serait-ce pas mieux de coucher ici et de partir de bonne heure demain matin, plutôt que d'aller nous fourvoyer dans la Prairie ?...

— Oh, mais, non,... non, pas ça, M. le Curé ! J'ai promis à ma femme de retourner tout de suite ; et je la connais : si nous n'arrivons pas, elle va s'imaginer que nous sommes perdus, gelés à mort.

— Je comprends, Miclauche. Mais connaissez-vous le chemin ? N'allons-nous pas périr dans votre délicieuse Prairie ?

— Les chevaux sont bien « *fiables* », je le sais, M. le Curé, eux ne se perdent jamais : ils sentent leur écurie, et ils y retournent tout droit. Vous allez voir : en moins de trois heures, nous serons chez nous.

— Comme vous voudrez, Miclauche ! N'importe où vous irez, j'irai ; vous êtes mon guide.

Nous sommes donc partis sur les onze heures, de bonne humeur tous les deux. Nous allions au nord ; la bise nous cinglait sur le côté droit... Miclauche me parlait des colons ; moi, je lui donnais des nouvelles d'Esterhazy, de Hongrie, des Etats-Unis et d'ailleurs. Les chevaux, très vifs, nous décochaient au visage des éclats de glace piquante.

Bin rate, li vint a montè èt il a faît couru l' nîve au ras' di têre tot-avau autoû d' nos. On n' vèyeut pus rin. Li lune si catcheut padrî on vwèle di brouliârd gris...

— Vos èstoz sûr qui nn-èstans su l' bone vôye, Miclauche ?

— O, dj'ènn'a l'idéye.

Nos-avins one miyète pus frèd : on s' rafûrleut dins lès foûrûres ; on n' diviseut pus. Lès tchfaus ossi avint pus malauji dès couru èt il alint dès grands bokèts au pas.

— Miclauche, èst-ce qui l' vint a toûrnè, pinsoz ?... Nos l'avins su l' costè quand nn-avans paurti, èt asteûre i nos tchôke au dos.

— Bin, c'est l' vraî portant, Mossieû l' curè ; èt lès tch'faus èfoncèt tot dins l' nîve.

Deûs minutes après, Miclauche arète l'atèléye.

— Dji m' va veûy ! di-st-i.

I potche foû dè l' siclî, coûrt padrî, coûrt pad'vant, tape sès pîds po trovè l' deure vôye... Rin di tout.

— Nos-èstans djus dè l' vôye, Mossieû l' curè. Mins, tinoz les guides : dji m' va èxplorè.

Vo-l'-là èvôye... Tot d' swîte dji nè l' vèyeu pus.

— Hê ! lî crîye-dju. Riv'noz abîyemint, Miclauche ! Vos v's-aloz piède, èt adon nos sèrans prôpes tos lès deûs po l' rèsse dè l' nêt !

I r'vint en fiant on grand toûr. I n'aveut rin trovè.

— Bin, lî di-dje, gn'a qu'one sôte à fè : si l' vint n'a nin candji, nosse vôye è-st-a l' wèss. Gangnans par là.

— C'èst bon, rèspond-i Miclauche, Dji m' va rotè d'vant lès tch'faus, quéquefîye qu'i n'îrint toumè dins on trau èt s' câssè one djambe, ou brîji tot l' bataclan. Vos, tinoz lès guides, Mossieû l' curè, èt-s' minoz l'atèléye.

Li lune èsteut coûtchîye. Nos rotins li nèz è l' bîje, one bîje qui div'neut todi pus fèle. D'alieûr, quand on-z-èst pièrdu, on-z-a todi pus frèd... Dj'aveu dès mofes en foûrûre ; mins bin rate, avou lès guides di cûr dins mès mwins tot l' timps, dj'a sintu qui mès dwègts div'nint rwèds, come dès baguètes ; pwis dj' n'a pus rin sintu.

Nos-alins doûcemint... A l' fin, dj'adouye one lumiére bin lon, bin lon. Miclauche l'aveut vèyu ossi.

Soudain , un méchant coup de vent ramasse la neige au ras des banquises, puis la retourne, la fouette et la secoue en mille places à la fois. La poudrerie joue souvent de ces mauvais tours.

— Miclauche, êtes-vous bien certain que nous sommes sur le chemin ?

— Je crois que oui, M. le Curé.

Nous commencions à sentir le froid plus vif ; nous pressions les fourrures autour de nous ; on ne parlait plus. Les chevaux marchaient au pas.

— Miclauche, le vent a tourné, je crois. Au départ, nous l'avions sur le côté ; maintenant, il nous pousse au dos.

— C'est vrai, M. le Curé... Les chevaux enfoncent en pleine neige ; il n'y a plus de chemin... Je vais voir ce qu'il en est.

Il arrête l'équipage, saute hors du traîneau, court devant, court derrière, tape du pied... Mais, rien !

— Nous sommes « *hors de voie* », Père... Tenez les rênes : je vais explorer.

Deux minutes, et on ne le voyait plus.

— Hé ! lui criai-je. Arrêtez !... Revenez ! Revenez ! Vous allez vous perdre ! Nous serons propres ici tous les deux, séparés !

Miclauche réapparaît ; il bredouille des mots qui ne sont pas des prières.

— A qui parlez-vous, Miclauche ? A Dieu ou au diable ? Ou à vous-même ? Prenez garde !... Il s'agit de reprendre contact avec le chemin solide. Ne perdez pas la tête. Si le vent n'a pas changé, la bonne direction doit être à l'Ouest. Essayons !... Vous, marchez prudemment devant les chevaux, afin qu'ils n'aillent pas trébucher dans les trous et se briser la jambe, ou encore casser notre vieille caisse... Moi, je conduirai patiemment, en parlant au Bon Dieu.

— Moi aussi ! ajouta Miclauche tout content.

A ce moment, la bise souffla plus méchante. D'ailleurs, lorsqu'on est perdu, on a toujours plus froid. J'avais aux mains des mitaines fourrées ; mais je sentais mes doigts qui s'endormaient, comme des baguettes ; puis, je ne sentis plus rien. Tout à coup, j'aperçois une lumière, une toute petite lumière, bien loin, comme à l'horizon : elle passe, disparaît et repasse... Miclauche aussi l'avait vue. Il s'écrie avec conviction :

— Mèrci au bon Diè ! m' crîye-t-i. Dji sé où ç qui dj' su asteûre. Ça, c'èst l' maujon d'on Roumin qui dj' coneu bin.

— A ! tant mieûs !... Alans ddé li, Miclauche : nos nos r'tchauferans !

I nos-a bin falu one dimèye eûre po-z-î arivè. C'èsteut dès-Alemands... Li grand-pére èsteut malade èt i wèyint po l' sogni. Pôve vî ome, il aveut one djambe di bwès, èt i tosseut à paumè... Sès fis nos-ont espliquè qui nn-èstins cinq kilomètes foû d' nosse vôye. Li feume, lèye, boureut des gros bokèts d' bwès dins li stûve.

— Tchaufoz-v', Pére ! dijeut-èle. Tchaufoz-v' !

Dji m' tchaufeu. Mins, misèricorde ! ossi rate qui mès mwins ont sintu l' feu, i m'a lanci come on côp d' fisik dins tos lès dwègts : dj'a potchi au wôt d' soufrance, dès lârmes m'ont spitè foû dès-ouys ; dji danseu en brèyant t't-avau l' maujon. Vite, lès djon.nes-omes m'ont apwartè dèl nîve po frotè mès dwègts, èt l' comére m'a vûdi d' l'êwe dins on bassin po lès stitchi ddins... Mins ça fieut co mau ; dji brèyeu come on braît tortos dins on tél cas.

Li grand papa si fieut mau d' mi.

— Ni brèyoz nin, Monsègneûr l'archeuvèque ! dijeut-i en brèyant ossi... Ça va passè, Monsègneûr l'archeuvèque !... Tinoz-lès bin è l'êwe, Monsègneûr l'archeuvèque !

Èt s' djambe di bwès, qui mousseut foû dè lèt mi fieut dès sines po m'ècoradji.

D'ètinde èt dè veûy ça, li riya m'a pris maugrè mi. Dji riyeu èt dji brèyeu sins sawè ci qui dj' fieu...

Lès djins nos vlint fè lodji ; mins Miclauche n'a nin v'lu, à cause di s' feume, don, qui d'veut ièsse dins lès mile transes pace qui nos n'arivins nin.

Onk dès fis nos-a v'nu minè avou s' lampe tant qui Miclauche a bin stî sûr di s' dirècsion ; èt grâce à Dieû, aviè quatre eûres, nos-èstins à nosse lodjis'.

Madame Miclauche èt sès deûs fèyes avint alumè l' tchandèle bènite divant l'imaudje di la Viêrje. Èles n'avint nin cloyu on-ouy di tote li nêt pace qui papa èt Mossieû l' curè èstint Dieû sait èwou.

On bia èt bon lèt d' plumes mi ratindeut. O !, come dj'a dwârmu là-d'dins !...

— Mon Dieu Tout Puissant, merci ! Maintenant, je me reconnais : nous arrivons à la cabane d'un Roumain.

— Ah, tant mieux ! Allons-y vite nous réchauffer.

Le trajet nous prit un gros quart d'heure... C'étaient des Allemands Le grand-père était malade ; on le veillait. L'un des fils s'était rendu aux écuries et sa lumière nous avait guidés. Le pauvre vieux avait une jambe de bois ; il toussait lamentablement... Nous étions trois kilomètres hors du chemin régulier.

— Chauffez-vous, Père, chauffez-vous ! disait la mère.

Je me chauffais, tendant les deux mains au feu qui ronflait quand, miséricorde ! je sentis comme un poignard brûlant me percer les dix doigts. Je pleurais malgré moi. Je ne savais plus où j'étais... Les garçons m'ont apporté de la neige glacée pour me couvrir les mains ; mais je trépignais toujours en pleurant. Le bon vieux père avait grande pitié.

— Ne pleurez pas, Monseigneur l'Archevêque ! suppliait-il. Ne pleurez plus !... Ça va passer ! Tenez vos mains dans l'eau, Monseigneur l'Archevêque !

Il parlait tendrement, et sa jambe de bois s'agitait pour m'encourager. De voir cela, et de m'entendre bel et bien promu Archevêque, je riais et pleurais comme je pouvais.

Puis, ces bonnes gens voulaient nous retenir jusqu'au matin ; mais Miclauche protestait, à cause de sa femme qui devait être dans les mille et une transes à présent. Bref, l'aîné des garçons nous a conduits avec sa lampe jusqu'à bonne direction, et ainsi, grâce à Dieu, nous fûmes au logis vers les quatre heures. Madame Miclauche et ses fillettes veillaient encore Elles avaient allumé la chandelle bénite devant l'image de la Vierge, et elles priaient... Un bon lit de plumes d'oie m'attendait. J'ai dormi d'un trait jusqu'à huit heures ;

A iût-eûres au matin, nos-avans r'montè su li sclî, tote li famile. Nos-alins dîre mèsse èmon les Mâtî, qu'avint l' pus grande maujon dè l' colonîye.

Quand nn-avans arivè, gn'aveut d'dja bèl èt bin dès djins qui ratindint. Lès djon.nes-alemands èstint là. I m' waîtint tortos come s'i n' m'avint jamais vèyu ; èt il avint l'aîr trisse ou dji n' sé qwè.

Dj'a ratemint arindji mi ptit autè su l' tauve, èt dji m'a mètu à ètinde lès cofèssions, assîs su one caîsse. Tot aleut fwârt bin come d'abitude, quand volà one vîye comére qu'intère, èt, è l'place dè bauji m' mwin come i fièt tortos, èlle si clape à gngnos, atrape mi pîd èt l' bauje deûs ou trwès côps !

— Hê ! lî di-dje. Qui fioz-là, vos ?... Gn'a qu'au pâpe qu'on lî bauje si pîd, savoz !...

Dji m' sinteu tot r'mouwè, onteûs, onteûs, come vos sèrîz ossi, don ? Dj'aveu r'sètchi mès deûs pîds, bin lon pa dzos m' soutâne.

— Ni soyoz nin mwaîs ! mi di-st-èle li vîye comére en m' riwaîtant avou dès lârmes dins lès-ouy... Dji sé ci qui v's-avoz soufri por nos ç' nêt-ci ; èt l' pâpe,... li pâpe, bin i n' vêreut nin vêci come vos !... Dji sé ci qui dj' sé, Mossieû l' curè !

Qu'aurîz co dit ?... Aloz, vos-ôtes, discutè avou one vîye ongrwèsse qui sét ci qu'èle sét !

Ci djoû-là, dè timps d' mèsse, ils ont tortos priyi come dès p'tits sints ; èt tot l' timps qui dj'a prétchi, i choûtint, qui v's-aurîz oyu volè one moche.

et alors, avec toute la famille, nous avons empli le traîneau et gagné la demeure des Mâtî qui possédaient la plus grande chambre de toute la colonie... Dans la cour et près des écuries, il y avait bien du monde ; les jeunes Allemands étaient là. Je devinai qu'ils avaient raconté l'histoire de la nuit, car tous nous regardaient avec un air de sympathie remarquable. Je me hâtai de disposer mon autel portatif sur la table, et m'assis pour les confessions. Tout marchait à souhait, lorsque voici venir une vieille femme qui, au lieu de me baiser la main selon la coutume, se jette à genoux, m'empoigne un pied et se met à le couvrir de baisers en larmoyant.

— Hé ! lui dis-je ; que faites-vous là ? Est-ce permis ?... C'est au pape qu'on baise le pied, pas à moi ! Vous savez cela.

J'avais vivement retiré mes deux pieds sous ma soutane, et la vieille me regardait dans les yeux.

— Ne vous fâchez pas, me dit-elle. Nous savons ce que vous avez enduré pour nous cette nuit ;... et le pape,... le pape, eh bien, malgré tout, il ne viendrait jamais ici comme vous le faites ! Je sais ce que je sais, M. le Curé !

Allez donc discuter ce cas avec une vieille Hongroise qui sait ce qu'elle sait !

— Notre Saint Père le Pape, lui dis-je, est à Rome et il parle l'italien. Laissons-le à ses affaires.

Durant la Sainte Messe, ils ont tous prié ou chanté avec une foi nouvelle ; et pendant le sermon, ils m'écoutaient dans un silence absolu, comme si le Bon Dieu lui-même leur avait parlé.

---

* Il ne s'agit pas d'une traduction littérale.

Come nos

Il avint des puces, cès djins-là ! Èt en faît d' puces, di-st-on, gn'a puces èt puces, come i gn'a djins èt djins. Gn'a quéquefiye dès binin.-méyes ; mins lès cines qui dj'a conu au Canada èstint mèchantes, fèroces, sins cœûr èt sins pitié... Dj'ènn'a vèyu dès nwâres, dès longoûwes, dès cines qui plantint leû picot, mi choneut-i, jusqu'au fond d' mès-ouchas... Èt nin moyin d' s'è mète au r'cwè : i 'nn'avint tortos !

Come i gn'aveut co pont d'èglîje, i gn'aveut co pont d' cofèssionâl, èt quand lès djins v'nint à cofèsse, i s' mètint à gngnos, i s'aclapint èsconte di mi... Dji frèssine co rin qu' d'î sondji !... Dj'a vèyu, èt bin dès côps, dès man.nètès puces spitè foû d' leûs loques èt potchi di m' costè, sur mi !... O, bin sûr qui dji m' rafûrleu po m'è présêrvè ; bin sûr qui dji m' choyeu po lès fè ralè addé leûs maîsses ; mins i m'è d'moreut todi saquantes, èt dè timps d' mèsse, au *glôriâ,* au *crédô,* èles mi picint à m' djambe ou bin padrî, à mi spale !...

Dji grèteu co bin mès djambes, qui l' bon Diè mè l' pârdone !... Mins, aloz, vos-ôtes, vos chôpyi à li spale, là à l'autè, au *glôriâ* ou au *crédô !...*

Leû picot mousseut, mousseut, jusqu'au fond. Ça brûleut à vif !... Dj'èsteu prèt' à couru èvôye. Dji waîteu su l' costè : â !, si dj'aveu p'lu alè frotè, broyi mi spale à l' crèsse di l'uch !... Mins non, i faleut soufri mârtîre !...

Inte tos mès parwassyins, gn'aveut onk en pârticuliér qu'aveut l'aîr dè fè l' culture di cès p'titès bièsses-là. Djè l' vèyeu fwârt voltî, pace qu'i vikeut tot seû come mi, èt pace qu'il èsteut todi gaîy èt contint.

Tos lès dîmègnes qui dj'èsteu à l' place où ç' qu'i d'moreut, après mèsse dj'ésteu sûr dè l' veûy arivè : il aveut chaque côp dès lètes en-anglès à m' fè lîre, dès lètes di compagnîyes ou ç' qu'il aveut achetè one èréle èt one sèmeûse à crédit... On l' loumeut Yânoche... Djan en walon ; èt dji m' dimèfieu d' sès puces !

On côp, vo-l'-ci v'nu, avou s' visadgje tot roselant, gaîy come on pinson.

Comme nous (*)

Avant d'arriver au Canada, je savais devoir y rencontrer des Indiens, des ours, des loups, des renards, des lynx et des castors, des cerfs et des chevreuils, et autres bêtes de dimensions ; mais j'ignorais tout de serpents et couleuvres, des moustiques, sauterelles, mouches, et surtout des petits insectes qui sautent, c'est-à-dire... pardonnez-moi, des puces... Vous frémissez, n'est-ce pas ?... Mais, attendez !...

Eh bien, oui, le petit insecte devait m'agacer beaucoup plus que les loups et les ours, même plus que les moustiques... Et d'abord, laissez-moi vous dire qu'il y a puces et puces. Celles des Territoires du Nord-Ouest étaient méchantes, sournoises, féroces, sans pitié pour personne. J'en ai vu des noires et des brunes, des courtes, des longues qui plongeaient leur dard jusque dans mes os. On les trouvait partout : dans les bois et les broussailles, dans les prés, dans le écuries et les maisons, mais surtout dans les sables le long des lacs et des cours d'eau. Même, il y en avait dans les habits plus ou moins propres des pionniers de la Prairie. Hélas ! Comment échapper à ce fléau ?

Il n'y avait alors ni église ni confessionaux : on s'assemblait dans les chaumines ; le prêtre s'asseyait sur une caisse quelconque ; les pénitents venaient s'agenouiller tout près, trop près. Je frissonne encore rien que d'y penser !... Car, j'ai vu, oui, bien vu, des puces, noires, longues, sauter hors des habits de mes paroissiens, sauter sur moi !...

Oh ! bien sûr, je me protégeais, je me défendais ; mais à la fin, il m'en restait toujours quelqu'une, quelques-unes... qui, pendant la Sainte Messe, au Gloria, au Credo, me pinçaient, à la jambe, à l'épaule, n'importe où... Je me grattais la jambe assez facilement ; mais, allez donc, vous autres, vous gratter à l'épaule, là au Saint Autel, pendant le Gloria ou le Credo !

Et pourtant, leur dard piquait, pénétrait, perforait... Je voulais m'enfuir ; je regardais furtivement autour de moi. Ah, si du moins j'avais pu me frotter l'épaule au coin d'un meuble, de quelque chose !... Non, il fallait endurer le martyre !... On fut un peu mieux lorsqu'on se mit à bâtir des petites chapelles.

Dans une de nos missions, vivait un paroissien qui faisait la culture de ces bestioles. Je l'aimais beaucoup, parce que, célibataire obstiné, il vivait seul comme moi et parce qu'il était toujours gai et content. Chaque fois que j'allais dire la messe dans ces parages, j'étais certain de le voir arriver à la petite sacristie qui me servait alors

— A, bin !... Là Yânoche !

— Ayi, ayi, c'èst mi, Mossieû l' curè.

— Èt todi d' bone umeûr... come mi, d'alieûr ! C'èst pace qui nos d'morans tot seû, Yânoche !

Dji d'djeu ça ; mins, d'dins mi-min.me, dji sondjeu : « Twè, par èximpe, ti n'ès jamaîs tot seû ! Djè l' sé bin, èt n' faut nin qui djè l' rovîye ! »

— Assioz-vos, Yânoche !

Djè lî mostreu one tchèyêre èsconte dè l' finièsse, lon èri d' mi.

— Èt qu'i gn-a-t-i po vosse sèrvice, Yânoche ?

— Dj'a one lète, waî, vêci, Mossieû l' curè... Taurdjîz, dji m' vos l' va mostrè.

I douve si camisole, èt i niftéye bin lon dizos s' brès. Mi, dji sondjeu : « Bon, vlà d'dja qu' lès lache, asteûre !... Gn'aurè co plin m' maujon ! »... Li pôvre ome vint addé mi avou s' lète.

— C'èst bon, Yânoche ! Aloz v's-assîre vêla èsconte dè l' finièsse, don ?

— Ayi mins, Mossieû l' curè, faut qu' dji v' mosture : il a faît dès mwaîs comptes, ci-t-ome-là, è s' lète... Léyoz-me vos mostrè !

— Non.na, Yânoche, non.na ! Aloz v's-assîre vêlà : dji lîrè bin mi-min.me.

Yânoche si rèscule en m' rilignant... Mins il èsteut d'dja trop taurd !

Dji sin on frumejîyemint à m' djambe,... on picot qui m' lance è l' pia, è l' tchau... on feu qui brûle... Vite, vite, dji m' grète on bon côp...

— Yânoche, aloz v's-assîre, qui dj' vos dis !

de pied-à-terre. Il me contait ses troubles ; car il avait acheté à crédit une charrue et une semeuse, et la Compagnie le pressait de payer. Il ne lisait pas l'anglais et m'avait choisi pour secrétaire ...Il s'appelait « Jean », en hongrois « Yânoche ».

— Ah, tiens, c'est toi ?

— Oui, Monsieur le Curé, c'est moi !

Un bon gros sourire de part et d'autre. Il saisit ma main droite, et la baise pieusement.

— Isten hozta ! (C'est le Bon Dieu qui t'amène, Yânoche ?). Bien portant, joyeux, content !... Pas de trouble, lorsqu'on vit seul !

Je disais cela ; mais en moi-même je pensais :

— Toi, mon gaillard, tu n'es jamais seul ! J'étais sur mes gardes.

— Assieds-toi, Yânoche.

Je lui indiquais une chaise près de la fenêtre, à distance.

— Et qu'y a-t-il, cette fois ?

— Encore une lettre, M. le Curé. Je vais vous la montrer.
Il ouvrait sa veste et fouillait dans une poche profonde.
Je songeais :

— Bon ! voilà qu'il les dérange ! Il va y en avoir partout.
Yânoche s'approche et me tend le papier.

— Yânoche, asseyez-vous... près de la fenêtre, n'est-ce pas ?

— Oui ; mais, attendez : Il y a des mauvais comptes dans cette lettre. Laissez-moi vous expliquer, vous montrer...

— Non, non, Yânoche !... Asseyez-vous : je verrai cela moi-. même Yânoche recule, hésite... Il était trop tard. Je sentais à ma jambe droite une piqûre, un feu... Vite, vite, je gratte.

— Yânoche, je vous prie : asseyez-vous !
L'homme me regarde avec surprise, hoche la tête et s'assied.

Nous discutons son cas : il faudra écrire à la Compagnie des instruments aratoires, leur dire ceci,... et cela...
Bien compris, parfait !

— Maintenant, Yânoche, vous pouvez me laisser. Il y en a d'autres qui désirent aussi me parler, et je n'ai pas encore déjeuné.
Yânoche est radieux. Il vient tout près de moi, me serre la main.

I osse si tièsse, èt s' rassît. Nos discutans l' cas : i faurè qui dj' sicrîye à l' compagnîye, èt l'zî dîre çoci èt çola. Bon, bon !

— Asteûre, Yânoche, aloz-è : gn'a co des-ôtes qui ratindèt ; èt mi, dji n'a nin co bèvu l' cafè.

Yânoche est contint. I vint addé mi, i m' sère li mwin.

— Dji v's-apwatrè dè bûre, di-st-i, quand nos-aurans co mèsse.

— Merci, Yânoche ! Mins dj'ènn'a dè bûre, po longtimps.

— Ayi mins, nin dè bûre come li mèn', Mossieû l' curè !... Cès djins-là, i n' vos faut nin mougni leû bûre : i sont man.nèts !

— Ayi, djè l' sé bin ! lî di-dje en lî clignant l'ouy.

Mins volà à m' djambe one rimoûwerîye di puces qui m' courint t't-avau l' pia come dès copiches... Divant Yânoche, dji r'trosse ratemint m' pantalon, èt dji grète, dji grète à fè strichi l' song.

Yânoche mi waîteut avou on bia sorîre qu'è d'djeut long.

— A r'veûy, Mossieû l' curè !... Si vos n' vloz nin dè bûre, i vos faut quand min.me one récompinse ?

— Mèrci, Yânoche, mèrci !... Mi récompinse, djè l'a d'dja ! Mèrci ! Mèrci !

Èt djè l' tchôke èvôye èri d' mi avou m' brès, dè pus lon qui dj' pou... Li, i mousse foû come on byin.eûreûs, èt dj' l'étind, divant l'uch, qui dit aus cis qui ratindint :

— Djè l' veu voltî, mi, ci ptit curè d' Bèlgique qui nn-avans là ; il est t't-à-fait come nos : il a dès puces ossi !

— Je vous apporterai du beurre la prochaine fois que nous aurons la Sainte Messe ; dit-il.

— Oh, merci, Yânoche !... J'en ai, du beurre, et pour longtemps !

— Pas du beurre comme le mien, M. le curé... Entre nous, ne mangez pas le beurre de ces gens-là : ils ne sont pas propres.

— Je le sais, lui dis-je, en lui clignant l'œil.

Et voilà que je sens dans les jambes comme un fourmillement de puces qui piquent, piquent et repiquent. Vite, je remonte mon pantalon ; je gratte, gratte avec un tel zèle que le sang coule... Yânoche me regarde, amusé.

— Au revoir, M. le Curé ! Isten melàldja. Dieu vous bénisse!... Mais, si vous ne voulez pas de mon beurre, il vous faut quand même une récompense.

— Merci, Yânoche, merci : je l'ai, ma récompense !

Ouvrant la porte, je le pousse dehors doucement, tout doucement. Jamais homme ne parut plus heureux. Maintenant au milieu de la foule, il parle, il discourt ; je l'entends qui déclare à tous :

— Moi, je l'aime, ce curé de Belgique, que nous avons là. Il est tout comme nous : lui aussi il en a, des puces !

---

* Il ne s'agit pas d'une traduction littérale.

Li prumî Flamind (*)

On fieûve li toûr di Babèl : insi là longtimps d' tot ça ! Èt on l' loumeûve Platèzaque !... Gn-a dès cias qui vol'nut fè v'nu lès Flaminds dès Teûtons, mais i s'brouyenut brâmint. Li pére dès Flaminds, c'èst Platèzaque ; èt on-a bau v'lu sot'nu l' contraîre, c'èst Platèzaque què l'est, èt ç' sèrè todi Platèzaque què l' dimeûrerè.

On fieûve li toûr di Babèl. Èt lès-ovrîs d'alôrs' valin.n' bin lès cias d'audjoûrdu : c'èsteûve dès crânes sôciyalisses !... Volà : lès fis da Noé, après l' délûje, n'avin.n' pont d' maujone po d'morer d'dins. Noé, li, aureûve bin vlu qu'i s'aurin.n' sitauré avau l' payis èt qu'il aurin.n' travayî, come on faît quand-on èst djinti. Maîs Platèzaque, qui n'èsteûve portant qu'on p'tit aplopin d'vingt-ans, Platèzaque aveûve rachoné tos sès fréres èt sès cousins, èt i l'zî aveûve dit :

— Choûtez !... Vêci, tot l' monde è-st-égâl ! I n' faut nin qu' gn-eûye onk qui vègne fé on tchèstia vêci èt one cayute vêlà... Choûtez-me bin !... Si nos fyin.n' one grande toûr po nos lodjî tortos ?... Nos-avans dèl tchaus', nos-avans dès pîres,... nos l' frans monter jusqu'au dzeû dès nûléyes !

Là-d'ssus, tos lès djon.nes galopins ont criyî :

— Bravô ! Jusqu'au d'zeû dès nûléyes !
— Bravô ! Vîve Platèzaque !
— Bravô ! Tot l' monde è-st-égâl !

Èt l' vî Noé, dismètant, brèyeûve su sès-èfants qu'èstin.n' si lwagnes. I vèyeûve li bon Diè qu'èsteûve bin mwaîs sur zèls, èt quand Platèzaque a v'nu ddé li après, i lî a dit :

— Platèzaque, mi fi, li bon Diè a dès longuès vèdjes, savoz !... Vos sèroz pûni !

On fieûve li toûr di Babèl... I s'î avin.n' mètu tortos, èt c'èst qu' c'èsteûve dès bons-ovrîs qu'i gn-aveûve là ! O ! i montin.n', i montin.n' ! Gn-aveûve trwès mile maçons èt cinq' cints maneûves. Platèzaque èsteûve maneûve. Èt on l's-ètindeûve criyî :

— Jusqu'au d'zeû dès nûléyes !
— Tot l' monde è-st-égâl !
— Vîve Platèzaque !

Èt pa dzeû zèls, li bon Diè waîteûve èt i choûteûve. Èt quand il ont ieû criyî des côps assez, li bon Diè a dit :

— C'è-st-assez, lès djins !... Divisez-me chacun vosse lingadje !

Misèricorde !... Li bon Diè d'djeûve ça, èt justumint Platèzaque ariveûve su l'ordadje addé l' maçon Boncœûr.

VALLÉE QU'APPELLE : Le Lac Rond

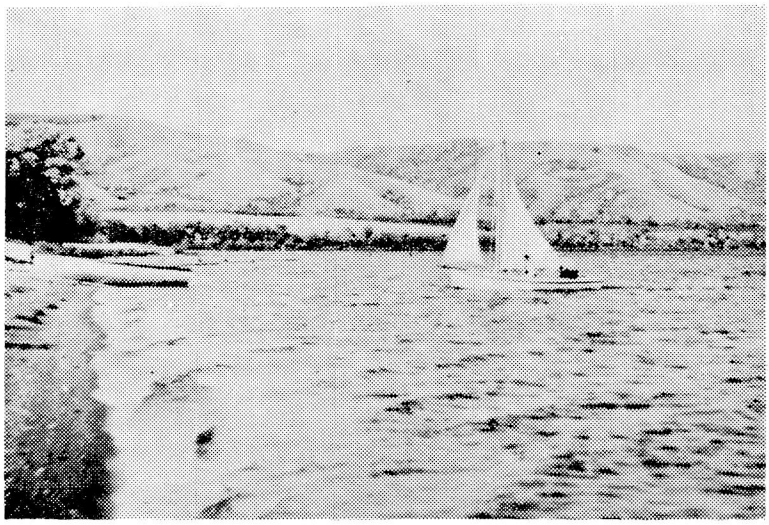

Les Provinces des Prairies, Manitoba, Saskatchewan, Alberta (cf. carte pg. 32) représentent approximativement 20 % du territoire canadien.

Au Manitoba qui, en 1870, avait adhéré à la Confédération des provinces du Canada, furent jointes en 1965 deux nouvelles provinces, Sask. et Alberta. Le Nord de ces provinces est constitué par le Bouclier précambrien (région rocheuse où abondent rivières, forêts, marécages).

Au sud de la Saskatchewan, nous trouvons la Vallée Qu'Appelle dont les sites reposants attestent, par les squelettes d'animaux fossilisés qui y furent découverts, une existence de 3 millions d'années. Les textes de l'abbé Pirot vous introduiront dans la Vallée Qu'Appelle, aux terres fertiles et grandes productrices de blé : en 1962, 97 % de la récolte totale de blé du Canada.

Mais la Sask. fournit aussi de l'uranium, poissons et fourrures dans le Nord ; du bois dans les grandes forêts centrales ; et dans le Sud, outre les produits de culture et d'élevage, pétrole, charbon et gaz naturel. Les gisements de potasse sont sans doute les plus importants du monde.

«Nous avons sous les pieds les plus grandes réserves du monde, écrit A. Wautier. La population est un mélange de toutes les nations, de toutes les couleurs et de toutes religions vivant en parfaite harmonie — 4.000 milles de frontière sans un soldat de garde — : voilà ce que nous célébrons cette année».

KAPOSVAR : Eglise et cure

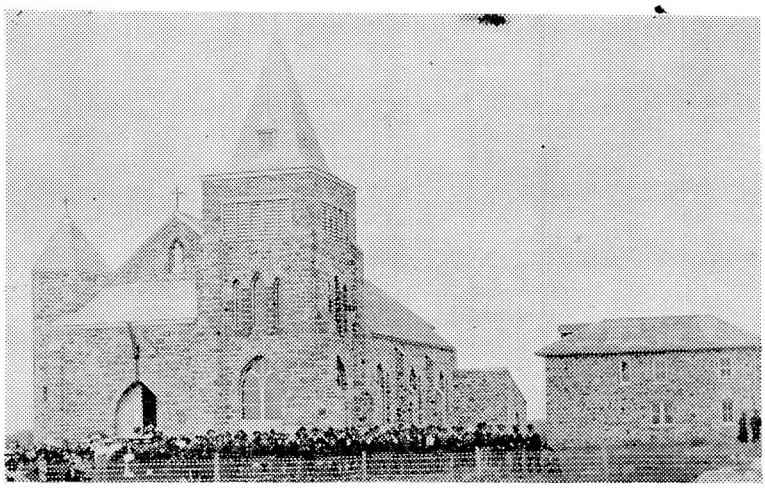

«En 1904, l'abbé Pirot fut désigné pour Kaposvar qui était très développé ; cette paroisse faisait partie du diocèse de Saint Boniface (Manitoba). L'évêque, Monseigneur Langevin, bénit cette église que le Père Pirot bâtit en 1907-1908.

«La plupart des colons de Kaposvar venaient des Etats-Unis et étaient plus avancés en anglais. Les colonies de Stockholm, Kana et Touchwood hills, missions de Kaposvar, étaient peuplées de Hongrois venus plus tard de Hongrie et ne connaissant aucun anglais. Dans ces colonies, les terres sont divisées en section de 1600 mètres carrés (1 mille), sections divisées en 4 carreaux (160 acres) que le colon pouvait obtenir pour 10 dollars.

«Quand le chemin de fer fut construit, les stations : Esterhazy, Stockholm, Dubuc, etc. furent fondées et sont les centres du commerce. Les écoles, églises, etc., sont maintenant centralisées et les colonies du début sont plus ou moins des souvenirs.

«Les bâtiments sont habituellement construits en bois sur des fondations en béton ou en briques. La maçonnerie en pierre n'est guère satisfaisante pour le pays, car la gelée passe à travers la pierre et rend le bâtiment froid : il faut alors former à l'intérieur un faux mur en bois pour l'isolation.»

(Lettre d'André Wautier 10-IV-1967).

— Nez-me dès briques ! crîye-t-i en walon l' maçon Boncœur.

Platèzaque n'aveûve jamais ètindu ç' lingadje-là. Èt i d'mèreûve là d'vant Boncœur, li bouche laudje, laudje...

— Nez-me dès briques ! lî r'di-st-i Boncœûr.

Platèzaque doûve si bouche co pus laudje.

— A ! ti rîs d' mi ! Taudje one miète !

Èt purdant one pitite paletéye di mwartî, Boncœur lî tchèsse au fin fond di s' gosî.

Pôve Platèzaque ! Quénès chimagrawes ! Qués sospirs !

Vo-l'-là qui dischind lès chaules, èt i s' mèt à couru come on pièrdu, tot-en s' disratchant, po-z-aler bwâre au pus' ouce qu'on tireûve l'êwe po fé l' mwartî.

Au pus', i troûve si cousin Gropîd.

— Help, help, !... crîye-t-i... Kalk in keel !... Slecht Goethert !!... Gaan hem slachten !... Eendracht maakt macht !

Ni sayîz nin d' lîre cès mots-là. Jamaîs vos n'î parvêroz si vos n'avoz nin do mwartî au gosî. Voci ci qu' ça vout dîre :

— Au s'coûrs, au s'coûrs !... Tchaus' au gosî !... Bandit d' Boncœûr !... Alans l' touwer !... L'union fait l' fwace.

Li cousin da Platèzaque tineûve si vinte à deûs mwins télemint qu'i riyeûve ! Jamaîs i n'aveûve ètindu on parèy lingadge ; jamaîs i n'aveûve vèyu aler qwêre lès mots si lon è s' gosî !... Èt l' pus bia d' tot, c'èst qu' Platèzaque a stî tot seû à d'viser ç' lingadge-là... Li vèdje dau bon Diè l'aveûve bin djondu, alez, li pôve laîd m'vét !

Vèyant qu' tot l' monde riyeûve di li, Platèzaque n'a nin dmandé s' rèsse. Il a spité èvôye ossi rate, èt il a roté, roté, tant qu'à l' fin dès fins il è-st-arivé au bwârd dè l' mér, addé lès vîs Ménapyins qui vikin.n' dins lès marès. A l' fin dès fins ossi, il a trové one comére què l'a bin v'lu èt i s'ont marié. Platèzaque a ieû dès fis ; sès fis ont ieû dès fis ; èt volà comint qu'i gn-a dès Flaminds su l' têre. Asteûre, qu'on dîye co qu' lès Flaminds d'vègnenut dès Teûtons !

Po l' ci qu' coneu l'istwêre, li pére dès Flaminds, c'èst Platèzaque : Platèzaque qu'a stî l' prumî sôciyalisse, Platèzaque qu'a mougnî do mwartî, Platèzaque qu'a vèyu qui l' bon Diè a dès longuès vèdjes. Tote si vîye il a sayî d' ratchî tot l' mwartî qu'èsteûve è s' gosî ; maîs i 'nn-î a todi d'mèré one miyète au fin fond, èt i l'a passé à sès-èfants.

C'èst come li pome d'Adam : nos l'avans tortos po qu' nos n' rovianche nin l'istwêre di nosse prumî pére ; èt por nos-ôtes come po lès Flaminds, li vèdje do bon Diè èst todi là : waîtans à nos !

---

* De *Lès fauves da nosse vîye mére* (1903), (adapt. dial. namurois).

BIBLIOGRAPHIE

Oeuvres de Jules Pirot

(Pseudonymes : J. Porti, J. Topri)

1 — **Les Ouvriers trompés,** drame en un acte, éd. Impr. Jacques Godenne, Namur. (a)

2 — **Les Fils de la Sociale,** drame en trois actes, 58 pages, éd. Impr. Jacques Godenne, Namur s. d. (b)

3 — *Lès Fauves dà nosse vîye (vie) mére,* 84 pages, de J. Porti. Ed. Impr. Joseph Delwiche, Place Lilon, 3, Namur 1903. (c)

4 —**Les Martyrs,** tragédie en trois actes en vers, 78 pages. Ed. Imp. Jacques Godenne, Namur. s. d. (d)

5 — Catéchisme hongrois Kis Katekizmus. (e)

6 — **Avant les Neiges,** roman canadien, J. Topri, 228 pages, éd. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bougard, Parie 8e, 1926. (f)

7 —**Veterans' Conversations,** (Work approved by His Grace O. E. Mathieu, Archbishop of Regina) 115 pages, Printed by The Franciscan Sisters, Grande Allée, Québec. All rights reserved. Copyright by J. Topri Ottawa 1927. (g)

8 — **Elle Vit** (Choses du Canada), roman 298 pages, éd. Coll. Grands Lacs, rue Grandgagnage (actuellement Chaussée de Charleroi, 14) Namur, 1949.

9 — **Contes d'au lon èt di-d-près (did près),** éd. Joseph Duculot, Gembloux, 162 pages, 1950. (h)

10 — **Blanc Casque,** d'après le roman **Elle Vit**, album illustré par Joseph Gillain, éd. Dupuis, Marcinelle. (i)

11 — **Jeune prêtre au Canada,** manuscrit inédit. (j)

(a) Non retrouvé. Est renseigné en 3e place au verso de la brochure ' Les Martyrs ».

(b) Pièce dédiée à M. Auguste Mélot, représentant de Namur (donc postérieure aux élections législatives du 29-V-1902).

(c, h) Les textes ont été orthographiés ou repris suivant l'orthographe Feller, adopté pour l'écriture des dialectes belgo-romans.

(d) Dédié à Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba (Canada) ; cet ouvrage, le dernier publié à Namur, est annoncé dans une lettre adressée de Montréal le 19-XII-1903.

(e) Relaté dans une lettre de André Wautier en date du 30-X-1955. En 1967, A. Wautier, à notre demande, et à défaut du catéchisme lui-même, a interrogé des Hongrois vivant à Kaposvar vers 1907. Certains ont été instruits selon ce catéchisme dont on nous écrit : « le Père avait ce livre imprimé à Namur en 1906 », vraisemblablement la version française originale. Reçu ce 13-V-1967, en cours d'impression du présent ouvrage (cf. pg. 57).

(f) Exemplaire reçu de Madame Pirot-Wuilleaume. Une démarche effectuée en août 1965 auprès de l'éditeur, nous apprend que le livre est épuisé.

(g) Reçu de André Wautier ce 3-III-1967.

(i) Annoncé dans une lettre de Jules Pirot à J. Calozet comme devant paraître à Paris. Découvert grâce aux bons soins de M. l'abbé Paul Gillain. Reçu de Madame Pirot-Wuilleaume.

(j) Remis à M. J. Calozet pour une éventuelle publication par les soins des Oblats de Marie Immaculée. Ceux-ci n'ont pas jugé l'édition possible. Certains récits sont repris dans le présent ouvrage.

Les photographies relatives à la famille Pirot nous ont été communiquées par les nièces de l'abbé, rentrées en Belgique après un séjour au Canada : Madame Pirot-Wuilleaume, de Fosses et Madame Lépinois-Pirot, de Ciney.

DOCUMENTATION

Correspondance de Jules Pirot

— Lettres de Lucien Maréchal à Jules Pirot : 9, de 1937 à 1940 ; 9, de 1945 à 1954.

— Lettres de Jules Pirot à Lucien Maréchal : 18, de 1937 à 1940 ; 20, de 1946 à 1954.

— Lettre d'André Wautier à Lucien Maréchal, en date du 30-X-55, donc postérieure à la mort de Jules Pirot.

— Lettres de Jules Pirot à Joseph Calozet ; 12, de 1949 à 1953.

— Lettres de Jules Pirot à Eugène Gillain : 11, dont une incomplète, de 1946 à 1951 (+ une enveloppe vide portant un cachet de 1939.

Autres documents

— Documents administratifs de la Commune de Gesves.

— Les Oblats en Belgique, les débuts de la Province. R. P. Fernand Lepage. Edition du Clocher, Pères Salésiens Tournai s. d. (les éphémérides sont clôturées au 31-V-53).

— Propos d'un Archiviste sur la Littérature Dialectale à Namur. Félix Rousseau. cf note 3.

— Biblographie : Travaux des *Rèlîs Namurwès*. Les Cahiers Wallons, Namur (septembre-novembre 1964).

— L'Ami de l'Ordre (A. O.), collections des années 1900, 1901, 1902, 1903. Archives de l'Etat de Namur.

— Adventure along the trans-Canada Highway, Ralph-Clark Stowe Limited, Ottawa Canada 1963 et autres documents reçus de l'Ambassade du Canada à Bruxelles.

— Dossier Albert Marinus : recherches à l'Université de Laval, à la Biblothèque d'Ottawa et à la Legislative Library, province du Saskatchewan.

— Correspondances et déclarations de nombreux témoins ; membres de la famille du Père Pirot et contemporains de Jules Pirot.

GLOSSAIRE

aplopin (ape-lopin, happe-lopin), vaurien.

bauchèle (nam.) *bâcèle* (liég.), jeune fille.

brak'nî, braconnier.

brôye di tchèt (litt. excrément de chat), primevère (fleur).

cayute, cabane.

chîje, soirée.

chimagrawe, grimace.

crâmignon, danse populaire liégeoise.

dismètant, entretemps.

disratchi (si...), baver (de colère).

fauve, conte, fable.

m(i)vét (litt. : mon vit), individu.

mwarîi, mortier.

nozè, beau.

nûléye, nuée.

ordadje, échafaudage.

paletéye, pelletée.

pasquéye, plaisanterie, farce

paurlî, avocat.

pèquèt, pèkèt, genevrier, eau de vie

plaîjant, plaisant, agréable.

platèzaque (du néerl. plat gezegd), sans ménagement.

purnalî, prunellier.

pus', puits.

qwêre, chercher.

ran, soue.

rèlîre, trier.

ri, ruisseau.

rovyi, oublier.

spitant, pétillant.

spot, maxime, proverbe.

staurè, épandre, renverser.

tchaus', chaux.

tiène, colline.

vigreûs, vigoureux.

POUR LIRE LE WALLON

Voyelles — Le *e,* toujours muet, ne se prononce pas : le son corresdant s'écrit *eu* en wallon.

Les voyelles longues sont munies d'un accent circonflexe : *â* (âtre) ; *aî* ou *ê* (è, très allongé) ; *eû* ou *œû* (peu) ; *î* (cire); *oû* (lourd) ; *û* (mur). Le *ô* correspond à un son intermédiaire entre au et ou.

Consonnes — *c* remplace t dans les finales tion *(prétincion)* — *dj* peut remplacer g *(ramadje)* ou j *(djurer)* — *f* remplace ph *(farmaçyin)* — *j* remplace g devant e et i *(jèléye, dijiale)* — *k* peut remplacer ch *(cloke),* cl *(mirauke)* ou (rcl) *(cèke)* — *tch* peut remplacer ch *(tchanter)* — *y* est devenu une lettre de liaison *(vîye,* vie ; *plantéye,* plantée) — *w* se prononce *ou* et non v : walon se dit *oualon* et non valon.

Diphtongues — Suivies d'un *n* ou d'un *m,* les nasales *an, en, in, on, un* en sont séparées par un point sur la ligne pour marquer la nasalisation *(An.nevôye, lin.ne, djon.ne)* — *wa* a la valeur de oi *(twa) ; wi,* de ui *(pwis) ; win,* de oin *(pwint).*

Signes — L'apostrophe (') annonce l'élision d'une voyelle — La minute (') indique que la consonne précédente doit être audible *(pus', tchaus')* Les lettres et mots liés dans la prononciation sont reliés par un trait d'union.

Lès Rèlîs Namurwès

Cercle Littéraire Dialectal fondé à Namur en 1909

Editions : LES CAHIERS WALLONS, 15, rue J. Hamoir, La Plante-NAMUR

(*) OEUVRES DIALECTALES OU D'INTERET DIALECTAL (auteur, dialecte employé) dont l'acquisition est possible aux adresse et prix indiqués.

A défaut d'indication (*) et d'adresse particulière, les œuvres peuvent être demandées (et obtenues) au secrétariat des CAHIERS WALLONS. Les œuvres dramatiques d'auteurs vivants n'ont pu être, vu leur nombre, jointes à la présente liste.

	PRIX éd. ord.	éd.spéc.
ANTHOLOGIES voir **Rèlîs Namurwès** (Lès .....)		
(†) ANTOINE Léon (Belgrade - Namur)		
Au cwin do Feu, N° d'hommage à L. ANTOINE C. W. n° 3 1966, 32 pages	30,00	45,00
BAL Willy (Jamioulx)		
— **Au Soya dès Leu(p)s,** poème C. W. n° 8 1947, 16 pages	20,00	
— **Oupias d'Avri,** poèmes C. W. n° 2 1958, 18 pages	20,00	
(†) BERNARD Gabrielle (Moustier-sur-Sambre)		
— **Flora da l'(H)oulote,** drame 3 actes en vers éd. J. Romain, Fosses, 80 pages		50,00
(*) — **Boles di savon,** poèmes — C.W. n° 39, mai 1949, 41 pg..	35,00	
(*) — **Ç'èsteûve ayîr,** sonnets — C.W. n° 44 1943, 21 pg.	30,00	
(*) — **Do vèt' do nwâr,** poèmes — C.W. n° 45 1944, 36 pg.	35,00	
(*) — **En attendant la Caravelle,** poèmes français éd. Dandoy Châtelet 1936, 98 pg.	80,00	
(*) abbé Paul GILLAIN, Place du Chapître, Andenne.		
BIBLIOGRAPHIE voir **Rèlîs Namurwès** (Lès.....)		
(†) BINOT Victor (Namur)		
— **Rèlî èt Molon,** N° d'hommage à V. BINOT C. W. n° 5 - 1967, 32 pg.	35,00 35,00	
(*) tirage spécial Mme Binot, 33, rue du Pavillon, Saint-Servais		60,00
(†) BUCHEZ PH.-J.-B. (Matagne-la-Petite)		
— Centenaire de la mort de Ph.-J.-B. BUCHEZ C. W. n° 5-6 - 1965, 32 pg.	35,00	60,00
(*) CALOZET Joseph (Awenne), 14, rue Ernotte, NAMUR		
(*) — **Pitit d' mon lès Matantes,** Visions d'Ard., 2 éd. 144 pg.		80,00
(*) — **O payis dès Sabotîs,** Nouvelle - 2 éditions, 142 pg.		80,00
(*) — **Li Brak'nî,** Nouvelle - 2 éditions, 87 pg.		70,00
(*) — **Li crawieûse agasse,** Nouvelle et Contes - 127 pg. — N° d'hommage à J. CALOZET, C.W. n° 6 - 1963, 36 pg.	35,00	60,00
(†) CAMBERLIN Charles (Salzinnes-Namur)		
— N° d'homm. à Ch. CAMBERLIN, Le Guetteur Wallon-72p		65,00
(*) CLINIAS René (Namur) 667, rue de Dave, Jambes		
(*) — **Mirwès,** poèmes, Ed. Mosa, Profondeville, 140 pg.		100,00
(†) COULONVAL Gérard (Matagne-la-Grande)		
— N° d'homm. à G. COULONVAL, C.W. n° 8 - 1966, 32 pg	30,00	45,00
(†) DELVIGNE Camille (Spy)		
(*) — **C'èstait Djan Lariguète**		50,00
(*) Mme Delvigne, Café Nord Belge, Pl. de la gare, Dinant. — N° d'homm. à C. DELVIGNE, C.W. n° 9 - 1951, 20 pg.	20,00	

(†) **DETHY Joseph (Assesse**-Namur)
— **Djan-Bêtrumé Picâr,** théâtre - C.W. n° 2 - 1962, 40 pg. 40,00 70,00

(†) **DEWANDELAER Franz (Nivelles)**
— **èl moncha qui crèch,** poèmes,C.W. n° 6-7,1948,16 pg. 30,00

(*) **DIMANCHE Clément (Neuville)**
12, rue des Religieuses, Philippeville.
(*) — **Neuvile, èm bia Viladje** «Mon Ami»
(tirage limité à 50 exemplaire) 11 pg. 50,00

EVRARD Jules (Namur) 40, Av. E. Pirmez, Bruxelles
(*) — **Nicolas Bosret ou L'istwêre do Bia Bouquèt** 80 pg. 40,00

(†) **FRANÇOIS Ernest (Bois-de-Villers)**
— N° d'hommage à E. FRANÇOIS, C.W. n° 9 - 1953,16 pg. 20,00

(*) **GEORGE Victor,** rue Bouresse, **Bois-Borsu**
(*) — **Adju c'pagnon,** plaquette 40,00
(*) — **Gris pwin,** plaquette 60,00

(†) **GILLAIN Eugène (Sart-Saint-Laurent)**
* abbé Paul Gillain, Place du Chapitre, Andenne.
(*) — **Sovenances d'on vî gamin** - Duculot Gembloux, 170 pg. 170,00
(*) — **Do min.me Tonia** - éd. Romain J. Fosses, 76 pg. 50,00
— N° d'hommage à E. GILLAIN, C.W. n° 5 - 1956, 46 pg. 35,00
— **Li fond do Tonia** C. W. n° 8 1967 (en préparation) 35,00

(*) **GILLIARD Emile (Moustier-sur-Sambre)**
Rue Roland de Lassus, 6, Mons
(*) — **Chimagrawes,** poèmes, éd. Léonard, Moustier-s-S. 63 pg. 60,00
(*) — **Pâtêrs po tote one sôte di djins,** poèmes
éd. Servais Namur, 20 pg. 60,00
(*) — **Rukes di têre,** 36 pg. Ediliwal Mons 60,00
— **Vias d' Mârs'** - C. W. n° 9 - 1961, 32 pg. 40,00

(*) **GUILLAUME Jean, R. P., (Fosses-la-Ville),**
59, rue de Bruxelles, Namur.
(*) — **Djusqu'au Solia,** Ed. Mosanes, Namur 127 pg. 100,00 150,00
(*) — **Grègnes d'Awous',** poèmes - Ed. Mosanes, 46 pg. 100,00
(voir aussi RENARD Michel et WILLAME Georges)

(†) **HENRARD Louis (Perwez**-Brabant)
— Numéro d'hommage à L. HENRARD, poème
C. W. n° 5 - 1952, 20 pg. 25,00

(*) **HOSTIN Reynold (Ciney)** rue d'Omalius, Ciney
(*) — **Li Tch'min do l' Crwès,** 32 pg. 50,00
(*) — **Plat'néyes di Diâle, Chovéyes d'Astales**
C. W. n° 3 - 1961, 16 pg. 20,00
(*) tirage spécial 30,00

(*) **HOUZIAUX Joseph (Celles),** Celles (Houyet)
(*) — **On d'méy-cint d'Fauves da La Fontin.ne**
éd. Vers l'Avenir, Namur, 71 pg. 38,00
(*) — **Li Vicaîrîye d'on Gamin d' Cêles**
éd. Bourdeaux Dinant, 203 pg. 125,00
— **On quautron d' novèlès fauves,** C.W. n° 6-7, 1954, 32 pg 30,00

LALOUX Auguste (Dorinne), Dorinne (Spontin)

— **Lès Soçons,** contes (Méd. d'argent 110e Anniv. SLLW) éd. SLLW, Bulletin n° 74 (en prép.)
(*) Libr. P. Gothier, 3, rue Bonne Fortune, Liège

LEONARD Lucien (Annevoie) Ch. de Charleroi, 84, Namur

— **One saye di Creûjète di nosse Patwès** éd. Vers l'Avenir, Namur, 92 pg. 40,00
— **Lexique Namurois** - Tome I (432 pg.) Tome II (349 pg.) Tome III (en prép.) éd. S. L. L. W.
(*) P. Gothier, 3, rue Bonne Fortune, Liège - tomes I ou II 350,00
— **Un Littérateur Wallon au Canada,** l'abbé J.-J. Pirot 98 pg. dont 10 hors-textes, ill. (libr.) 95,00 100,00
— **On n's-aprind bin l' flamind, èt l'Walon poqwè nin ?** C.W. n° 7 1963, 20 pg.; n° 10 1966, 16 pg. 35,00
— **C'èst po rîre,** C. W. n° 8-1962, 16 pg. 20,00

(†) MARECHAL Lucien (Namur)

— **Anthologie des Poètes Wallons Namurois** (voir Rèlîs...)
— **Tot-à l' doûce,** numéro d'hommage à L. MARECHAL C. W. n° 5 1965, 42 pg. 40,00 70,00

MASSON Arthur (LES Rièzes), A. de Smet de Nayer, Namur

— **Li novia Mwaisse di scole,** (en librairie)
— Tous les livres de la série Toine Culot
— **Li Moûse, Prospêr au Paradis,** C. W. n° 1, 1964, 20 pg. 25,00
— **Li clotche qu'aveut d'sârtè,** C. W. n° 4 - 1967 - 16 pg. 20,00

MONTELLIER Ernest (Sart d'Avril) Quai de Meuse, Jambes

— N° d'homm. à E. MONTELLIER, C.W. n° 7 - 1962, 36 pg. 40,00

NAMECHE Lucien (Sovimont-Floreffe)

— N° réservé à L. NAMECHE, Contes en prose **C. W. n° 5 - 1950, 16 pg.** **20,00**

PETREZ Henri (Fleurus) Home de Repos, Fleurus

— **Fauves du Baron d' Fleûru** 2me recueil 126 pg. 80,00
3me recueil 163 pg. 100,00
4me receuil 135 pg. 80,00
— **L'an quarante, Fleûrs èt Fwîts,** poèmes C. W. n° 4 - 1948, 16 pg. 20,00
— **Man.man,** C. W. n° 5 - 1953, 20 pg. 20,00 40,00
— **Tèstamint di Scrîjeû du Baron d' Fleûru** C. W. n° 5 - 1962, 20 pg. 20,00

(†) PIRET Emile-Joseph (Franchimont-Philippeville)

— **A l'auvrêre dès gayîs,** poèmes, 160 pg. Romain, Fosses 100,00
(*) Mme Piret, 48, r. Princ. Franchimont (Villers-le-Gambon)
— **Mi bia Payis,** C. W. n° 5 - 1959, 18 pg. 20,00
— **Extraits Bibliques,** C.W. n° 3-4-5-6, 1960, 96 pg. 80,00 100,00

POETES WALLONS D'AUJOURD'HUI

— (20 poètes, dont W. BAL, G, BERNARD, W. FELIX, E. GILLIARD, J. GUILLAUME, G. SMAL présentés par M. PIRON, éd. Gallimard Paris (coll. UNESCO) 173 pg. 180,00

RELÎS NAMURWÈS (Lès .....)

— **Bibliographie** 1re partie C.W. n° 7-8-9, 1964, 50 pg. 40,00
2me partie C. W. n°4-5, 1965, 48 pg. 35,00
— **Anthologie des Poètes Wallons Namurois** par L. et P. MARECHAL 250,00
éd. Dubois, Namur, 267 pg.
— **Po nos Scolîs,** C.W. n° 35, 1940, 46 pg. 70,00
— **Po lès p'tits èt po lès grands,** C.W. n° 2, 1959, 56 pg. 40,00
— **Virgile èmon nos-ôtes, trois églogues,** C.W. n° 6, 1967, 20,00
— **Historique du Cercle,** C. W. n° 7-8, 1958, 60 pg. 50,00
— **Les Cahiers Wallons** - Coll. Années 1947 à 1967, par an 100,00

(†) RENARD Michel (Nivelles)

(*) **Lès-Aventures dè Djan d' Nivèle, èl fi dè s' pére**
poème épique en vers, réédité par J. Guillaume
C. W. n° 3 - 1963, 83 pg. 75,00

(†) ROBIN Emile (Namur)

— N° d'homm. à E. ROBIN, éd. Le Guetteur Wallon 55 pg. 50,00

ROUSSEAU Félix, 42, Boulevard de la Meuse, Jambes

— **Namur, Ville mosane,** 2me éd. 1958
en vente : Libr. Dasnoy, rue de l'Ange, Namur 66,00
— **Namur dans la collection des Plans en relief** conservés au musée des Invalides à Paris
éd. Centre Pro Civitate, 13, rue de la Banque, Bruxelles 250,00
— **Dans le vieux Namur, autour de Saint-Jacques,**
contribution à l'histoire de la Charité à Namur.
500 ex. num. En vente : Oeuvres de Saint-Jacques, Namur 120,00
— **La Wallonie, Terre romane,** 4me éd. revue augm. et ill.
en vente : Institut J. Destrée, 42, Ch. de Châtelet, Gilly 53,00
— **Propos d'un Archiviste sur la Littér. Dialect. à Namur**
1re partie C. W. n° 1-2-3, 1964, 116 pg. 70,00 95,00
2me partie C. W. n° 1-2-, 1965, 88 pg. 60,00 90,00
— **L'Entre-Sambre-et-Meuse, Terre d'avant-garde**
C. W. n° 7, 1966, 10 pg. 15,00 20,00

SMAL Georges (Houyet)

— **Vint d' Chwache,** poèmes, C. W. n° 2, 1953, 56 pg. 50,00

(*) SOMME Lucien (Florennes), 77, r. l'Agasse, Gembloux

(*) **Paus-ès Pîsintes** 23 pg. 30,00

(†) THIRIONET Edouard (Namur)

— N° d'homm. à E. THIRIONET, C.W. n° 1-2, 1962, 32 pg. 30,00

(†) TILLIEUX Edmond (Cognelée)

(*) **Dins mès Cayaus,** poèmes, C. W. n° 3, 1959, 24 pg. 25,00
* tirage spéc. (Mme Tillieux, 80, rue Saint-Donat, St-Servais) 45,00
— **Vicadje, poèmes,** C. W. n° 3 1967, 16 pg. 20,00

(†) VERMER Augustin (Beauraing)

— **Fauves do Docteûr Vermer,** C. W. n° 2, 1967, 36 pg. 40,00 60,00

(†) WARTIQUE Edmond (Arsimont)

— **Lès dêrins Contes,** numéro d'hommage à E. WARTIQUE
C. W. n° 12. 1954, 56 pg. 50,00

(†) WILLAME Georges (Nivelles)

(*) **Sonnets,** éd. critique par J. Guillaume, publ. SLLW 78 pg 50,00

N.B. : Les Cahiers Wallons, fondés en 1937 par Eugène GILLAIN, au service de la Littérature Dialectale, vous offrent chaque année 10 numéros - plus ou moins 200 pages - pour un abonnement de 100,00 (ord), 150,00 (protect.), 300,00 (hon.) à leur CCP 795697.

Pour le cas où d'autres publications non reprises dans la présente liste pourraient être obtenues, prière de les signaler au Secrétariat en joignant tous détails utiles.

Un Littérateur Wallon
du CANADA :

l'abbé Jules-Joseph PIROT

GESVES (Namur) 1877 - Esterhazy (Saskatchewan) 1955

PRÉFACE 5

AVANT-PROPOS 10

I - BIOGRAPHIE : 13

Enfance et Jeunesse 16

Séminaire et Noviciats 19

Ministère paroissial 22

La Voie 25

II - CANADA, terre de mission 27

III - Jules-Joseph PIROT 32

L'Homme *Récits canadiens* 37

Les Oeuvres françaises 47

Le Prêtre 51

Le Wallon 59

IV - CONTES

Archeuvèque èt mèyeû qui l' Pâpe 66

Come nos 74

Li prumî Flamind 80

BIBLIOGRAPHIE 82

GLOSSAIRE 85

POUR LIRE LE WALLON 86

TABLE 87

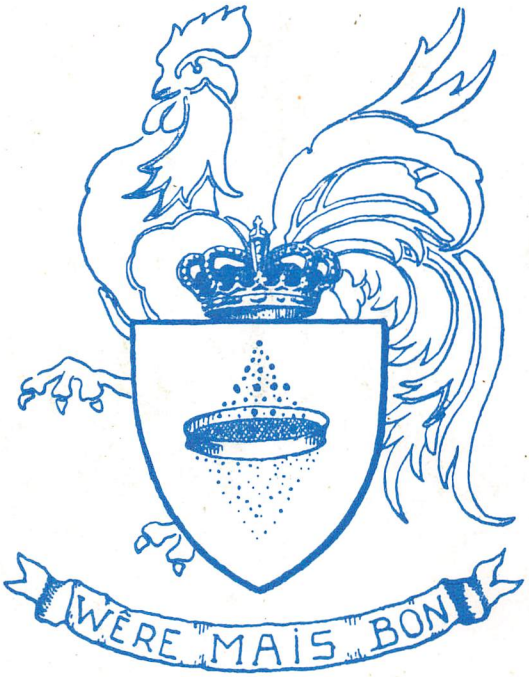

Imprimerie Economie Populaire - Ciney